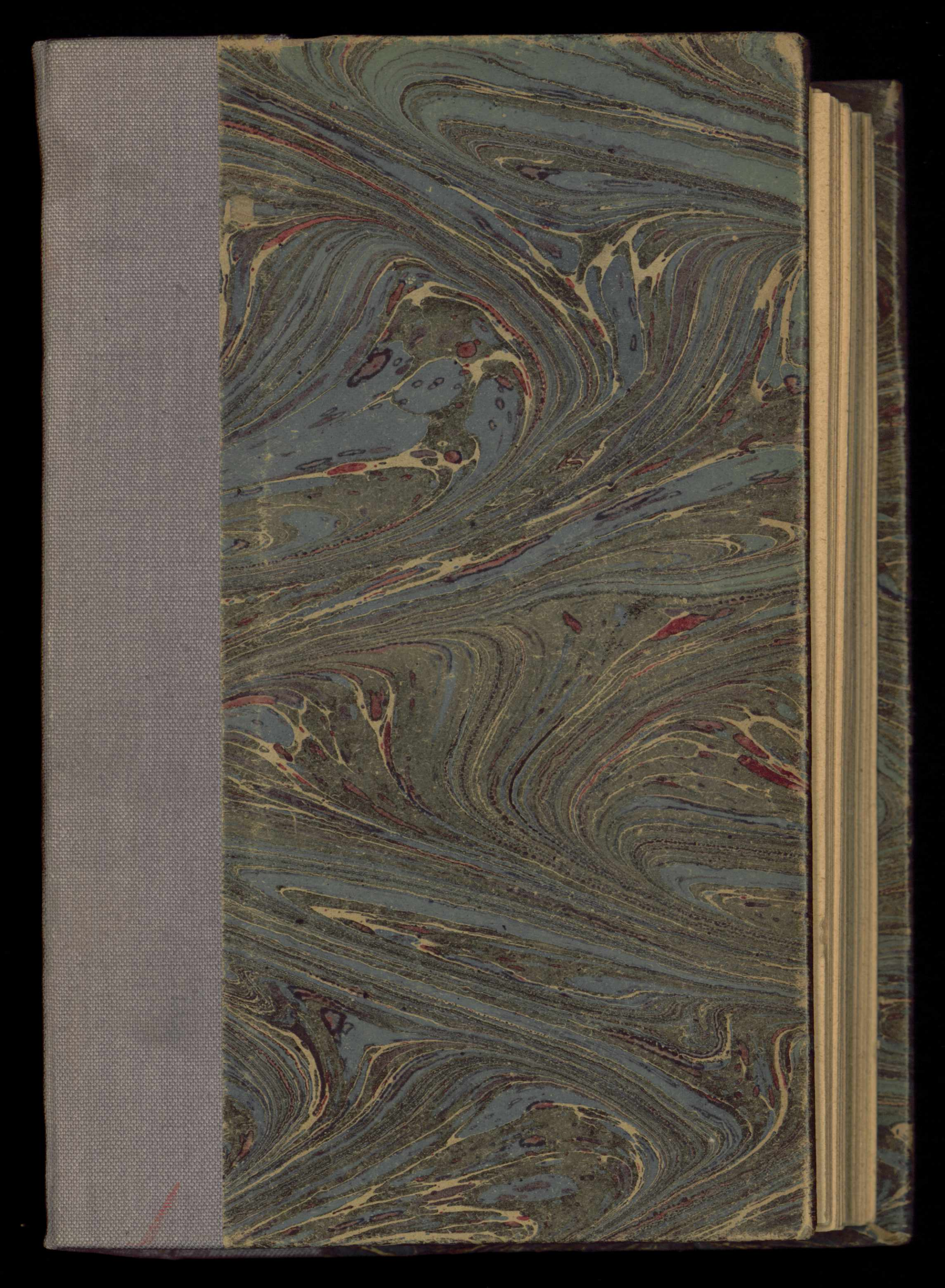


C. VALENTINO

NOTES

SUR L'INDE









Docteur Charles VALENTINO
Médecin de l'Armée Coloniale

Notes sur l'Inde

Serpents — Hygiène — Médecine
Aperçus économiques sur l'Inde française

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
—
1906

Notes sur l'Inde



Docteur Charles VALENTINO
Médecin de l'Armée Coloniale

Notes sur l'Inde



Serpents — Hygiène — Médecine
Aperçus économiques sur l'Inde française


PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1906

PRÉFACE

Nos territoires hindous sont à la science coloniale ce que sont les champs d'expérimentation à la science agricole ; avec cette différence que les champs d'expérimentation enseignent les procédés de meilleure culture, tandis que nos établissements dans l'Inde enseignent ceux de colonisation inférieure.

Trop de fonctionnaires et trop de politiciens. Trop de fonctionnaires qui, pour éviter le désœuvrement, s'attellent à d'artificielles occupations dont l'unique résultat est de contrarier les natifs ; ceux-ci, irrités au contact de l'administration qu'ils sentent partout et dont la main lourde les meurtrit sans cesse, ont su obtenir, à force de docilité apparente, d'être électeurs, d'avoir des représentants de tous degrés et, sur notre forteresse administrative, ils ont pointé des canons politiques.

Moins de fonctionnaires et les politiciens se calmeront ; ce qu'il faut aux quelques milliers d'indigènes qui peuplent nos cinquante mille hectares de sol hindou, c'est un minimum de fonctionnaires qui tous soient compétents en questions industrielles, agricoles, commerciales — sans passions et pleins de tact ; la partie économique de ce livre en fera, je crois, la démonstration.

Pendant les dix-huit mois que j'ai vécus dans l'Inde française, je me suis efforcé d'être aussi peu que possible fonctionnaire et de me créer avec les habitants, des contacts facultatifs et bienveillants ; à Karikal, j'ai donné aux consultations médicales gratuites une extension qu'elles n'avaient jamais eue ; à Pondichéry, j'ai institué, en français et en tamoul, des conférences de vulgarisation médicale pour les populations de la ville et des campagnes ; et, bientôt, un courant de sympathie est venu vers moi et ceux que je cherchais à éduquer familièrement se sont faits mes collaborateurs ; ils m'ont fourni des documents hindous afin que je pusse, dans mes conférences, mettre en parallèle la science locale et l'européenne. Ce sont ces documents éclaircis et complétés que je publie dans les trois premiers quarts de ce livre ; dans le dernier quart, j'apporte des renseignements précis et impartiaux sur la situation économique de l'Inde française.

Ce livre ne saurait prétendre avoir une physionomie d'ensemble, ni épuiser les sujets qu'il traite ; mon rapatriement précipité, pour raison de santé, m'a empêché de donner à cet ouvrage l'ampleur et l'allure que j'avais souhaitées.

I

SERPENTS — HYGIÈNE — MÉDECINE ETC.

LES SERPENTS ET LEURS MORSURES

« Le nombre des serpents qui habitent l'Inde est infini », dit Aelien; beaucoup sont venimeux; quelques-uns le sont extrêmement. On a calculé que leurs morsures déterminent environ 20,000 morts par an [1]. C'est pour-

1. Voici à ce sujet une statistique faite par le gouvernement anglais, par province et pour l'année 1869 :

PROVINCES.	MORTS.	POPULATION.	MORTALITÉ PAR MILLION.
Bengale	6.219	60.000.000	111
Orissa	350		
Assam	76		
Provinces du Nord-Ouest	1.995	28.350.000	70
Pundjab	755	17.100.000	44
Oude	1.205	10.800.000	111
Provinces du centre	606	8.325.000	73
Burma	120	2.250.000	53
	11.326	126.825.000	88

Actuellement, le nombre de morts étant évalué à

quoi ces reptiles sont adorés par les Hindous.

Le culte des serpents n'est pas spécial à l'Inde; on le trouve dans la Grèce antique, à Epidaure, où un serpent représente Esculape; à Délos où un serpent représente Apollon; à Athènes où le serpent Erechthonios garde l'Acropole; à Delphes où vit un serpent Pithon; dans l'Italie antique, près de Lavinium, où des serpents sont nourris dans un bois sacré; au Mexique; en Egypte et notamment à Météli; parmi les Juifs, jusqu'à Ezéchias; en Chine et particulièrement parmi les buddhistes qui représentent volontiers leur dieu assis sur un énorme serpent et qui croient à des êtres mystérieux, hommes pendant le jour et serpents pendant la nuit, dont la mission est de veiller autour des reliques et des temples; au Dahomey, aux îles Viti, en Nouvelle Calédonie, etc...

Dans l'Inde, on ne consacre pas de jeunes vierges aux ardeurs du serpent comme il était d'usage à Rome, en Grèce et au Dahomey,

20.000 par an et la population de l'Inde étant de 251 millions d'habitants, la moyenne n'est plus que de 80 morts par million d'habitants.

quoiqu'on trouve parmi les légendes hindoues l'accouplement du serpent *Takshaca* avec une vierge ; de cet accouplement serait née la race des *Nagas* ou *Takkas;* cette race qui est d'essence scythique fit son apparition dans l'Inde par invasion vers le sixième siècle avant l'ère chrétienne ; les envahisseurs s'établirent d'abord à Bénarès, puis à Ghirivraja dans le Bihar ; ils se répandirent ensuite dans toute la péninsule en se mêlant assez peu aux populations établies. Actuellement les Nagas [1] n'ont plus guère que deux quartiers : le Panjab et la côte malabar ; ils y vivent tranquillement d'agriculture eux qui étaient autrefois de redoutables Kchatryas ; ils se distinguent par la barbarie de leurs mœurs et par le culte intense qu'ils vouent au serpent qui est leur dieu et leur ancêtre. Ils vivent nus ou vêtus seulement d'une jupe ou d'un *langouti* (plaid).

1. On appelle encore *Nagas* certains religieux mendiants qui sont nus comme des serpents, barbouillés de cendre et de terre et qui exigent l'aumône. L'abbé Dubois raconte dans son livre sur les mœurs de l'Inde qu'en 1884 à *Oud-jeimaya* des Nagas s'étant vu refuser une chèvre qu'ils demandaient, se mirent à manger des cadavres qu'on avait posés près des bûchers et ne cessèrent leur repas que lorsque la chèvre leur eut été donnée.

Les hommes portent tous le « *cudhumi* », mèche de cheveux qu'on laisse longue au sommet du crâne et qui est censée rappeler par sa forme le corps allongé du serpent ; quelques-uns s'affublent d'un appendice caudiforme en crin plus ou moins orné ; les femmes ont des bijoux (bracelets et pendants d'oreilles) qui figurent des serpents.

Enfin, ces Nagas ont l'habitude de dresser en l'honneur de leur animal-dieu des pierres plates sur lesquelles des serpents ont été sculptés ; ces pierres sont généralement placées aux endroits fréquentés par les reptiles et de préférence sur le bord d'un étang ou d'une rivière, ou à l'ombre de l'arbre dit *Arasu* qui est sacré (ficus religiosa) ; sur ces pierres la représentation du serpent varie : tantôt c'est un seul serpent à demi levé, comme s'il allait s'élancer sur une proie ; tantôt sont figurés deux serpents enlacés ; tantôt c'est un serpent dont le cou s'épanouit en plusieurs têtes ; il y a toujours dans ce cas trois, cinq ou sept têtes ; ce sont les représentations schématiques du serpent *Takshaca* lequel passe pour avoir un millier de têtes.

Ces pierres levées sont parées de fleurs et de safran et, devant elles, on apporte régulièrement du lait, du beurre, de l'huile et des fruits pour que les serpents de la région aient sûrement de quoi manger. Quelquefois, ces pierres ont la valeur d'*ex voto,* les Nagas ayant coutume d'invoquer le serpent pour la réalisation de leurs vœux et les femmes, notamment, ayant coutume de lui demander de ne point être stériles.

Le culte du serpent est, en outre, très répandu parmi les Hindous de religion brahmanique ; ceux-ci reconnaissent huit serpents divins dont voici l'origine : *Kassiapa,* fils du dieu *Brahma* créateur de toutes choses, avait deux femmes *Vinouta* et *Kadrou ;* celle-ci étant stérile reçut de son mari un œuf qu'elle se mit à couver pieusement ; à l'éclosion, sortirent de cet œuf huit serpents qui sont les huit serpents divins et les ancêtres de tous les ophidiens sauf toutefois des vipères dont l'origine sera expliquée plus loin. Ces huit serpents appartiennent tous à l'espèce des najas, car ils sont décrits comme ayant un capuchon derrière la tête ; ils sont, à l'exemple

des Hindous, divisés en quatre castes[1] : *Ananda* et *Gouliga* sont de caste brahme ; ils possèdent mille capuchons portant chacun sur sa face postérieure l'image du tchacram qui est une arme circulaire employée par le dieu Vichnu contre ses ennemis ;

Vasouki et *Sangapalin* sont de caste tchatria ; ils possèdent huit cents capuchons portant l'image de la charrue ;

Tatchega et *Mahapatma* sont de caste vayssia ; ils possèdent cinq cents capuchons portant l'image d'un parasol ;

Patmane et *Carcodagane* sont de caste soudra ; ils possèdent trois cents capuchons portant l'image d'une fleur de lotus.

Ces huit serpents ont pour mission de soutenir sur leurs têtes l'univers lequel, d'autre part, s'appuie sur des éléphants divins. Le ser-

1. Les Hindous sont divisés en quatre grandes castes : celle des *Brahmes* dont le rôle est d'étudier les livres sacrés et de servir les dieux; des *tchatrias* ou guerriers parmi lesquels se rencontrent les rois ou radjahs; des *vaissyas* qui s'occupent de commerce et d'agriculture; des *soudras* qui forment la masse de la population et sont voués aux travaux manuels. En dehors de ces quatre castes, sont les *parias* dont le rôle est d'endosser le mépris de tous les autres Hindous.

pent brahme *Ananda*, cependant, n'emploie à soutenir l'univers qu'une de ses têtes ; il en réserve neuf cent quatre-vingt-dix-neuf au dieu *Vichnu* qui s'étend mollement sur elles et s'y endort ; pour cette raison qu'il porte un dieu, *Ananda* est le roi des serpents ; c'est celui-là même que nous avons appelé plus haut *Takshaca* et qui s'étant uni à une vierge a engendré les Nagas. C'est un serpent doué d'aimables sentiments, le seul de sa race qui ne cherche pas constamment à faire le mal et qui possède parfois l'esprit de justice ; en temps de paix, il chante de ses mille bouches les louanges de *Vichnu;* en temps de guerre, quand celui-ci est obligé de s'incarner et d'aller combattre pour quelque bonne cause, lui-même se transfigure et met sa force au service de Vichnu et du droit ; c'est ainsi que Vichnu s'incarnant en *Rama* pour détruire deux géants rebelles, Ananda s'incarne en *Latchemana* frère de *Rama;* et que Vichnu s incarnant en *Chrisna,* Ananda prend les traits du frère de Chrisna.

Donc le serpent est lié à Brahma, créateur de toutes choses et base de la trinité hindoue ;

il est lié à Vichnu, dieu conservateur et deuxième de la trinité ; il est lié aussi à Siva, dieu destructeur par le feu et régénérateur par l'amour, troisième de la trinité : car ce dieu, toujours ivre de haschich et d'opium, terrifiant avec ses cinq têtes, ses trois yeux et son corps couvert de cendres, a comme compagnons ordinaires d'énormes et hideux serpents qu'il porte en colliers et en pendants d'oreilles.

Sauf Ananda, tous les serpents sont malfaisants. Les légendes hindoues enseignent, si l'on excepte Ananda, que le serpent est un être essentiellement mauvais dont il ne faut attendre que maux et calamités ; c'est aussi ce qu'enseigne la mythologie chrétienne à l'occasion de la chute d'Adam et d'Eve ; d'où l'abbé Dubois, qui est l'auteur d'un bon ouvrage sur les institutions indiennes, conclut, en excellent prêtre, que la mythologie hindoue s'est inspirée de la chrétienne ; en réalité, celle-ci est de beaucoup postérieure à celle-là et, s'il y avait imitation de quelque côté, ce serait du nôtre ; il paraît plus rationnel de penser que la similitude des légendes primitives résulte de l'identité psychique des races

au début de leur évolution ; pour le même motif, en Nouvelle Calédonie, *Barup* principe du mal exerce ses influences néfastes par l'intermédiaire d'un serpent.

En l'honneur des serpents, les Hindous brahmaniques ont pris l'habitude de dresser des pierres plates et sculptées comme font les Nagas ; quelques-uns portent aussi le cudhumi au sommet du crâne ; ils ont élevé dans différents points de la péninsule des temples à ces reptiles et, notamment, à l'est du Maïssour au lieu dit *Soubramanniah*, en l'honneur d'Ananda ; chaque année, au mois de décembre, les adorateurs viennent de loin et apportent aux innombrables serpents que les prêtres entretiennent dans le temple des offrandes de toute nature.

Le père Moré raconte qu'il a vu dans les environs de Calcutta, à l'occasion d'une fête religieuse, des dévots qui s'étaient faits de grandes ouvertures dans les régions lombaires et scapulaires et qui faisaient passer dans chaque trou d'énormes serpents dont les plis les enveloppaient tout entiers.

Louis Rousselet, dans son livre l'*Inde des*

rajahs, dit : « Une des fêtes à laquelle j'assistai à Bombay est le *Naga Pantchami*, ou fête des serpents. C'est l'anniversaire du jour où Chrisna a tué le grand serpent Kalinga. Le flot incessant qui encombre les environs de Païdoneh se presse à travers les petites rues adjacentes vers une place voisine où se déploie la plus importante cérémonie de la fête. Là sont rangés deux ou trois cents *sapwallahs*, ou charmeurs de serpents, ayant chacun devant soi une corbeille contenant une vingtaine de cobras ; les pieux Hindous leur apportent des jattes de lait de buffle dont ces reptiles sont très friands. Bientôt, chaque jatte est entourée d'un cercle de cobras qui, la tête plongée dans le liquide, restent dans un état de parfaite immobilité ; de temps en temps, le sapwallah en retire un pour faire place à un autre et il est curieux de voir la fureur de l'animal dépossédé qui se dresse, gonfle son capuchon et frappe tout ce qui l'entoure... Ce singulier manège dure toute la journée et deux ou trois mille cobras sont amplement repus de lait ; le lendemain matin les charmeurs quittent tous l'île et lâchent

charitablement leur collection de serpents dans la jungle. »

Certaines familles pieuses ont leurs serpents comme nous avons nos pauvres; régulièrement, pendant des années, elles portent de la nourriture près du gîte de l'animal; certaines même ont un serpent à leur propre domicile soit qu'elles l'y aient amené, soit que le serpent soit venu s'installer de sa propre initiative; et, s'il arrive que l'hôte venimeux porte sa dent sur ses bienfaiteurs, la déférence et les petits soins redoublent.

Enfin, au-dessus des statues des dieux, on a coutume de placer une sorte de dais fait d'un serpent à trois, cinq ou sept têtes et dont le cou est étalé en capuchon.



Donc, d'un œuf couvé par Kadrou, seconde femme de Kassiapa, sont sortis huit serpents qui sont l'origine de tous les serpents sauf des vipères; celles-ci, en effet, sont sorties toutes vivantes du pagne de *Parvatti*, femme de Siva, au moment où, sous la forme de *Dourga*,

elle allait massacrer le géant *Maguidassouram*[1]; c'est sans doute en mémoire de cet épisode que Parvatti est souvent représentée avec un serpent en guise de bracelet. Il est intéressant de remarquer que la légende hindoue est en quelque sorte d'accord avec la zoologie ; tous les serpents, sauf les vipères, sont ovipares c'est-à-dire qu'ils pondent des œufs desquels sortent ultérieurement de petits serpents ; or, précisément, dans la mythologie hindoue, tous les serpents, sauf les vipères, sont nés d'un œuf qu'il a fallu couver ; il est même exact que la femelle couve ses œufs ; le fait a été observé au Muséum de Paris et au Jardin zoologique de Londres : à Paris un Python molure fit un cône de ses œufs et s'enroula autour ; la couvée dura soixante jours ; à Londres un Python de Séba a couvé quatre-vingt-deux jours. Au contraire, les vipères ne sont pas ovipares mais ovovivipares c'est-à-dire qu'elles pondent en dedans d'elles ; les œufs éclosent dans le ventre de la mère et les petits paraissent à la lumière

1. Voir la légende de Dourga et Maguidassouram dans le chapitre relatif à la fête des armes.

dépourvus de coquille ; or, dans la mythologie hindoue, les vipères ne sortent pas d'un œuf mais apparaissent toutes vivantes du pagne de la déesse. Il y a là une certaine exactitude d'observation.

Les huit serpents divins eurent chacun cinq cents descendants qui se répandirent par tout l'univers et s'y multiplièrent à l'infini ; ils n'eurent d'autre souci que de faire le mal, si bien que l'aigle *Garouda* dut les poursuivre et les traquer jusqu'à ce que la plupart quittassent la terre pour se réfugier dans les Patals, régions ténébreuses qui occupent les sept quinzièmes de l'univers [1] ; l'aigle *Garouda* est fils de Kassiapa et de *Vinouta* première femme de celui-ci ; Garouda est donc le demi-frère des huit serpents divins ce qui ne l'empêche pas d'être l'ennemi implacable des ophidiens ; Ananda est le seul qui ait l'estime de Garouda et tous deux vivent en fort bonne intelligence, le premier servant de lit et le

1. Suivant les Hindous, l'univers comprend quatorze mondes ; sept supérieurs parmi lesquels le soleil, la terre ; le paradis des sages, entre le soleil et la terre ; le paradis d'Indra, dieu du soleil, entre le soleil et l'étoile polaire etc... Sept inférieurs parmi lesquels sont les Patals.

second servant de monture au dieu Vichnu.

Parmi tous ces serpents, les Hindous distinguent les serpents castés et ceux qui sont sans caste; les serpents najas sont seuls castés; tous les autres serpents sont sans caste; ce sont les parias de la race ophidienne.

Les najas tripudians sont surnommés « *naga pambu* » (*bon serpent*) parce qu'ils sont redoutables et qu'il convient de les amadouer; le capuchon qu'ils portent et qui tient à la faculté qu'ils ont, en redressant leurs côtes cervicales, de distendre leur cou transversalement, a des dessins qui ont leur légende : un jour, Buddha[1] étant endormi au soleil, un naja vint à passer et, pris de compassion pour le dormeur, s'interposa entre celui-ci et le soleil, de façon à projeter sur Buddha l'ombre large de son chaperon. Buddha reconnaissant

1. Le serpent tient une place importante dans la religion buddhiste; il est intéressant de remarquer que Buddha est souvent représenté assis sur un serpent, de même que Vichnu est souvent représenté couché sur Ananda; Gustave Lebon signale même dans son ouvrage des civilisations de l'Inde qu'il existe à *Amravati* des bas-reliefs datant du cinquième ou du sixième siècle de notre ère et qui représentent Vichnu, non pas couché, mais assis sur le serpent, dans l'exacte attitude de Buddha.

décida qu'à l'avenir les najas auraient sur leur chaperon des dessins colorés qui auraient le don d'effrayer les ennemis du serpent; c'est l'origine des lunettes du naja tripudians, du cobra di capello.

Les *naga pambu* sont divisés en quatre castes[1] :

Caste Brahme : Le serpent de cette caste est blanc, noir, rouge ou brun; son chaperon est tacheté de points noirs ayant la forme d'un linga; son sifflement est violent et dénote un caractère irascible. Il répand une odeur de nénuphar et de mimosa; il se plaît dans les temples; lorsqu'il danse à chaperon déployé, il regarde vers le ciel; il se nourrit de vent et du parfum des fleurs; il vit mille huit ans. Lorsque, le samedi soir et le dimanche matin,

1. Les najas sont des protéroglyphes c'est-à-dire que leurs crochets sont sur le devant de leur mâchoire, et des conocerques c'est-à-dire que leur queue est arrondie; leurs côtes cervicales sont relevables, ce qui les distingue des elaps lesquels sont aussi des protéroglyphes et des conocerques; le plus redoutable des najas est le naja tripudians ou serpent à lunettes; les bongares qui sont plus grands mais moins venimeux que le serpent à lunettes sont très abondants dans l'Inde; le naja haje ou aspic de Cléopâtre ne paraît pas exister dans l'Inde.

il cherche sa proie, il prend une couleur rouge sang. Il mord de préférence la face antérieure du corps et à droite.

Caste Kchatrya : Le serpent de cette caste est doré ou noir; son chaperon est taché de figures représentant des conques ou des tridents; il est très irascible; il répand une odeur de jasmin sauvage et de chiendent; il se plaît au pied des arbres. Lorsqu'il danse à chaperon déployé, il regarde en face; il se nourrit de racines et d'insectes; il vit huit cents ans. Il circule à partir du lever du soleil jusqu'à dix heures du matin et vers les quatre heures du soir; il mord indifféremment, soit à droite, soit à gauche.

Caste Vayssia : Le serpent de cette caste a la teinte de l'onyx; il a sur son chaperon des points plus brillants que la plus précieuse des plus précieuses pierres; il sent à la fois le lait, la chèvre et la fleur de bambou; il se plaît dans les maisons en ruines. Lorsqu'il danse à gorge déployée, il regarde partout à la fois; il se nourrit de crapauds, de colimaçons, de caméléons et de rats; il vit cinq cents ans. Il sort depuis le lever du soleil jusqu'à quatre

heures du soir; il mord de préférence la face postérieure du corps et à gauche.

Caste Soudra : Le serpent de cette caste est d'un noir très sombre; il a sur son chaperon des dessins représentant des griffes et des points ronds qui ressemblent à des yeux ; il sent la fleur de bassia longifolia; il se plaît dans les tertres; lorsqu'il danse à gorge déployée, il regarde le sol; il se nourrit de poissons; il vit trois cents ans.

Les autres serpents sont des parias; parmi eux sont les vipères et les boas si gros qu'ils passent pour dévorer des éléphants et d'autres si petits au contraire qu'ils passent pour vivre dans la corolle des fleurs; il en est qui s'appendent aux feuilles des bananiers et qui se jettent sur les gens qui viennent à leur portée; il en est qui s'introduisent pendant le sommeil dans l'oreille de ceux qui dorment; il y a des mâles, des femelles, des hermaphrodites et des stériles; il y a des jeunes et des vieux depuis l'âge le plus tendre jusqu'à mille huit ans.

Les Hindous savent que les serpents s'accouplent; car il n'est pas rare d'en voir en-

lacés, dressés de presque toute leur hauteur, le cou concave, se regardant de leurs yeux vifs, dardant leurs langues fourchues et sifflant; c'est, disent les Hindous, surtout au mois de juin que les couples s'unissent. On croit communément que la femelle est grosse pendant six mois et qu'elle souffre des douleurs de la parturition pendant les trois derniers mois; les najas donneraient à chaque ponte deux cent quarante-huit œufs de couleur blanche ou dorée; les œufs d'où sortiront des mâles ont la forme du bouton de la fleur d'asclépiade; ceux d'où sortiront des femelles ont la forme du bouton de la fleur de mimosa. La femelle couve sept jours; pendant ces sept jours, elle suce deux cent vingt-huit œufs pour se nourrir; quatre œufs pourrissent et dix-neuf éclosent; il en sort des petits munis chacun de vingt-quatre pattes ayant l'épaisseur d'un cheveu; vingt-huit jours après l'éclosion, ils dansent à chaperon déployé en plein soleil et en reçoivent leur venin; soixante jours après l'éclosion, ils muent et perdent leurs pattes; au bout de six mois ils ont des dents.

Les serpents autres que les najas donnent à chaque ponte de cent à quatre cents œufs dont quelques-uns sont détruits par l'excès de vent ou de chaleur ; les autres éclosent et les petits ne tardent pas à s'éparpiller dans la campagne.

Je n'ai pas trouvé que les Hindous tinssent compte dans leurs dissertations zoologiques de l'ovoviviparité des vipères ; ils disent que tous les serpents sont ovipares et ne font d'exception que pour un seul qui naîtrait spontanément dans les narines des vaches que l'on pourchasse au soleil ; c'est un serpent très petit qui a, dit-on, une langue très longue, qui crie beaucoup et dont les yeux fixent le ciel. Il faut donc penser que la notion de viviparité des vipères, si elle a existé autrefois dans l'intellect des Hindous, en est pour l'instant complètement absente.

Les serpents sont réputés entendre par les yeux ; cette croyance trouve son fondement sur ce que les ophidiens n'ont pas d'appareil auditif externe.

***

Le serpent mord quand il a faim ou peur; quand il est en colère, soit qu'on l'ait foulé aux pieds ou qu'on lui ait manqué de respect, quand ses dents débordent de venin ou simplement quand il lui faut obéir aux arrêts de la destinée. Les Hindous pensent que tous les serpents sont venimeux, c'est-à-dire ont en eux le mortel venin; mais ils savent que tous n'ont pas la morsure venimeuse et ils en concluent que certains serpents sont cléments et se refusent à tuer les humains ; ils admettent quarante espèces dont la morsure est venimeuse et quarante-quatre dont la morsure ne l'est pas; leur opinion sur la nocivité des serpents est souvent erronée; nous verrons plus loin que des serpents sont considérés comme venimeux qui sont inoffensifs et réciproquement.

Les quarante espèces de mauvais serpents donnent le venin par la morsure, sauf toutefois le serpent dit *Mayakousarpam* (qui fascine) lequel a le venin dans le regard; s'il fixe un individu, celui-ci est pris de vertige et ses yeux se convulsent. Ces serpents venimeux mettent un point d'honneur à tuer; c'est ainsi

qu'ils dansent avec une joie manifeste au lieu même où ils ont mordu, quand ils ont conscience d'avoir mordu d'une façon fatale; certain serpent, dit *Mourka*, va même jusqu'à monter sur un arbre dès qu'il a mordu pour pouvoir suivre de l'œil sa victime qui s'enfuit et la voir tomber agonisante.

La gravité d'une morsure venimeuse dépend de plusieurs facteurs :

1° DU SERPENT :

a) *de l'espèce du serpent :* les serpents castés sont les plus redoutables et ils le sont d'autant plus qu'ils sont d'une caste plus haute; les serpents parias sont d'une nocivité relativement très atténuée.

Dans l'ensemble, cette croyance hindoue est juste, car le venin des najas est un des plus redoutables : ce sont les najas qui sont responsables d'une grande partie des morts par morsure venimeuse dans l'Inde; il a été établi scientifiquement que quarante milligrammes de venin de najas tripudians tuent l'homme adulte le plus vigoureux ; cette virulence est seize fois plus forte que celle du venin de vipère.

b) *du pays d'origine du serpent :* nous avons signalé précédemment que les jeunes serpents dansent au plein soleil et reçoivent de celui-ci leur venin; or, le soleil passe pour avoir des qualités différentes suivant les régions qu'il éclaire; il est comme une multitude de petits soleils d'individualités particulières et qui donnent à ceux qui reçoivent ses rayons des énergies diverses. Ainsi, les serpents, en dansant devant lui, acquièrent, suivant les contrées dans lesquelles ils vivent, des venins d'inégales vigueurs.

c) *de la santé du serpent au moment où il mord :* un serpent qui est affaibli par la faim, la soif ou la maladie n'est pas dangereux.

2° DE LA MORSURE :

a) *du siège de la morsure :* la morsure ne pardonne pas, disent les Hindous, lorsqu'elle atteint la tête, le front, le milieu du sourcil, la mâchoire, les lèvres, la gorge, la paume de la main, la poitrine, les seins, les aisselles, le nombril, les parties sexuelles, la plante du pied. Cette notion de rapport entre la gravité et le siège de la morsure est scientifiquement

exacte, en tant que principe; l'envenimation, comme l'intoxication rabique et l'intoxication tétanique, sont d'autant plus redoutables que le lieu d'inoculation est plus vasculaire.

b) *de l'importance de la morsure :* on admet que le serpent dispose de quatre dents venimeuses de formes différentes; si une seule dent a mordu, il n'y a qu'un quart de morsure et le venin reste dans la peau; si deux dents ont mordu, il y a demi-morsure et le venin est dans la chair; si trois dents ont mordu, il y a trois quarts de morsure et le venin attaque les os; enfin, si les quatre dents ont mordu il y a morsure entière, le venin passe rapidement dans la cervelle et dans tout le corps.

Ces considérations, grossièrement erronées dans le détail, sont judicieuses dans leur esprit; il est certain que la gravité d'une morsure dépend étroitement de l'intensité de cette morsure : des dents profondément entrées dans les chairs ont dû pouvoir y déverser un venin copieux; et la division des morsures en quart, demi et trois quarts et

entière est intéressante, quoique inexacte, puisqu'il n'existe pas de serpent ayant quatre dents venimeuses.

3° DE L'INDIVIDU MORDU :

a) *de la vigueur de l'individu :* un individu vigoureux résiste davantage.

b) *du destin qui préside à la vie de l'individu mordu :* si le destin veut qu'il meure, aucune intervention ne pourra le sauver. On raconte qu'autrefois, sur la côte du Malabar, une très pieuse brahmine, aimée des dieux pour sa piété et sa vertu, fut mordue par un serpent et mourut; son mari, furieux, s'en alla faire une scène au dieu Brahma et réclama pour le serpent une punition exemplaire. Alors Brahma fit venir le secrétaire de Yama, dieu de la mort; et celui-ci ayant déclaré qu'il était écrit au livre du destin que la brahmine devait mourir de la morsure d'un serpent, le mari fut réprimandé pour sa réclamation intempestive et le serpent auteur du meurtre félicité pour son attention à exécuter les ordres du destin.

4° DES CIRCONSTANCES :

a) *du lieu :* si l'individu a été mordu dans une ville où réside un *mantra vadi* (magicien) la morsure est bénigne. Si l'individu est mordu dans une ville en ruines ou dans une maison en ruines ou dans un temple en ruines; ou sur le bord d'un étang desséché où d'ordinaire croissent des nénuphars; ou sous un acajou, la morsure est très grave.

On aperçoit le but moralisateur de ces prophéties : il est sacrilège qu'un temple soit en ruines ; il est en quelque sorte sacrilège aussi qu'une ville ou qu'une maison soit délabrée; cela témoigne d'une imprévoyance coupable, d'un gaspillage incompatible avec la prospérité nationale ou simplement familiale ; et, sans doute, ceux qui n'auront pas les qualités d'économie suffisantes pour éviter les ruines par simple horreur des ruines, veilleront au bon état de leurs domaines par crainte des morsures mortelles. De même, il est préjudiciable à l'agriculture qu'un étang soit sans eau ; et comme tous les étangs possèdent des nénuphars et que les nénuphars sont des

fleurs nées du nombril de Vichnu et par conséquent sacrées, et qu'il est sacrilège d'empêcher des fleurs sacrées de croître, il est astucieux, pour que les Hindous canalisent et aient toujours de l'eau dans leurs étangs, de dire qu'un étang sec est redoutable.

Dans le même esprit, l'acajou, à cause de ses branches qui retombent en bosquet jusqu'au ras du sol, étant un rendez-vous commode pour les amoureux, il est utile de dire à ceux que la vertu ne retient pas : « Attention, gare aux serpents venimeux. »

b) *de l'époque :* à la nouvelle lune, à la pleine lune, le huitième jour après la pleine lune, le premier et le neuvième jour de chaque demi-lunaison, au lever et au coucher du soleil, à minuit, les morsures sont toujours très graves.



Lorsqu'un médecin indigène est sollicité par un Hindou qui prétend avoir été mordu par un serpent, la première chose que fait le médecin est de s'assurer si l'individu a réel-

lement été mordu. Cette enquête préalable est parfaitement justifiée ; car il n'est pas rare, dans ce pays infesté de reptiles, où les serpents sont une préoccupation constante et où les habitants vivent dans une perpétuelle ophidiophobie, que l'auto-suggestion fasse tous les frais de la symptomatologie venimeuse. Il m'a été donné d'assister à un cas très remarquable de pseudo-envenimation : une nuit, je fus appelé par un fonctionnaire auprès de sa servante indigène ; celle-ci, à sept heures du soir, était descendue au jardin sans lumière ; puis, elle était remontée précipitamment, avec une figure bouleversée, déclarant qu'elle venait d'être mordue par un serpent. Quoiqu'elle présentât effectivement une petite plaie au pied gauche, on ne fit pas attention à son récit ; à neuf heures, elle était trouvée dans une chambre, étendue sur le dos, par terre, les paupières closes, avec une température un peu diminuée et un pouls ralenti. A onze heures, j'étais auprès de cette malade ; son état était le même qu'à neuf heures, sans la moindre aggravation, ce qui me surprit étrangement ; sans perdre de temps

à établir un diagnostic, je décidai de considérer la malade comme dûment mordue et j'entrepris de faire une saignée et une injection de sérum artificiel comme il est rationnel dans les empoisonnements aigus. J'avais à peine enfoncé ma lancette au pli du coude, que l'Indienne eut une violente crise de larmes; cette fin, qui est la fin ordinaire des sommeils spontanés d'origine hystérique, m'arrêta dans mes entreprises antivenimeuses; la malade était guérie. J'appris plus tard qu'elle était sujette à de violentes crises de nerfs.

C'était donc une hystérique qui, s'étant blessée au pied, et s'étant crue victime d'un serpent, avait, par auto-suggestion, présenté les symptômes d'intoxication venimeuse qui sont dans l'Inde de notion absolument courante.

Comment le médecin indigène conduira-t-il son enquête? Il demandera au client s'il n'éprouve pas l'irrésistible besoin de se nettoyer les ongles ou d'en mordiller les bouts; il lui demandera de se boucher les oreilles et de dire s'il entend un bourdonnement intérieur; il lui demandera s'il distingue nettement la

lumière du soleil ou de la lune ou d'une source lumineuse quelconque ; il lu tirera les cheveux et lui demandera si cette traction est douloureuse ; enfin, il lui fera manger des choses amères et lui en demandera le goût ; car un individu mordu par un serpent passe pour avoir la manie de soigner ses ongles, pour ne plus entendre de bruit intérieur quand il bouche ses oreilles, pour ne plus voir nettement la lumière, pour avoir le cuir chevelu insensible et pour trouver un goût sucré aux choses amères.

Sans même rechercher le bien fondé des indications ci-dessus, il convient de les condamner toutes, dans leur ensemble; sans doute, l'idée d'une enquête destinée à dépister l'auto-suggestion est excellente, mais il faut avoir soin de n'accepter pour documents dans cette enquête que des phénomènes objectifs et absolument à l'abri des influences psychiques ; or toutes les indications énumérées plus haut ont un substratum exclusivement psychique qui leur retire tout intérêt scientifique et en fait au besoin des causes d'erreur.

Si le médecin indigène reconnaît qu'il y a eu morsure, il cherche si la morsure est venimeuse, ou non : si la morsure n'est pas venimeuse, la partie mordue se soulève en dos de tortue, la peau de cette région noircit et on sent, aux alentours de la plaie, un peu d'engourdissement. Si la morsure est venimeuse, la partie mordue prend une coloration extrêmement noire ; alors, s'il s'écoule du sang par la plaie, le pronostic est très mauvais.

Si la morsure n'est pas venimeuse, il n'y a aucune inquiétude à avoir sur l'avenir du malade ; mais, il est bien évident qu'aucun médecin indigène ne serait assez peu soucieux de sa réputation pour dire au client : « Allez mon ami ; votre morsure est sans importance ; vous guérirez tout seul. » Autant que si la morsure était redoutable, le médecin effraie son client ce qui lui assure un triomphe retentissant, des honoraires abondants, un accroissement de clientèle et la facilité de hausser ses prix. Ce sont ces cures de maladies inexistantes qui font la réputation des médecins indigènes.

Si la morsure est venimeuse, il convient de

savoir quelle espèce de serpent a mordu ; il suffit de chercher quel parfum s'exhale de la morsure pour être renseigné car le serpent laisse à la plaie l'odeur qui lui est propre [1]. Or, nous avons vu que le naja de caste brahme sent le nénuphar et le mimosa ; que celui de caste Kchatrya sent le jasmin sauvage et le chiendent ; que celui de caste vayssia sent le lait, la chèvre et la fleur de bambou ; que celui de caste soudra sent la fleur de bassia longifolia ; signalons que les vipères sentent le tamarin et que certains petits serpents sont réputés sentir qui le gingembre, qui le poivre. Au cas où le parfum ne se dégagerait pas assez nettement de la plaie pour être interprété, il n'y aurait pas d'autre ressource que de faire venir le serpent coupable ; à cet effet, les médecins indigènes qui se sont spécialisés dans le traitement de l'envenimation entre-

1. Les Psylles, peuple de la Lybie, qui passaient autrefois pour jouir contre les serpents de la « vertu des herbes et de la force des enchantements » reconnaissaient le serpent au goût de la morsure ; le Psylle, dit Lucain, « suce la plaie livide, aspire le venin, l'exprime avec ses dents, crache la mort et reconnaît au goût le serpent qu'il a vaincu ».

tiennent dans leur jardin les plantes dites en sanscrit *Samoulam* et *Pouvancouroundel* ; tous les jours, il faut que le médecin ratisse soigneusement autour de ces plantes, arrose le terrain avoisinant avec de la bouse de vache délayée dans l'eau (ce qui est une mixture sacrée) et fasse, devant ces plantes, au crépuscule du soir, des prières spéciales, sa face étant tournée vers l'Est et son corps étant recouvert d'un linge mouillé ; il faut ensuite que le médecin prenne un bain, se prosterne devant les plantes en prononçant des formules magiques et en demandant aux dieux de donner aux plantes des propriétés merveilleuses. Lorsque le médecin voudra faire venir un serpent coupable d'une morsure, il lui suffira de mettre dans sa bouche des feuilles de samoulam et des racines de pouvancouroundel et de désirer de toute la force de sa volonté que le serpent vienne ; et, si la culture des plantes a toujours été faite suivant les rites prescrits, le serpent viendra ; mais comme le serpent ne vient jamais, le médecin se dispense de l'appeler pour ne pas subir un humiliant échec devant son client. Pour le cas

où le serpent viendrait, il suffit que le médecin mâche les feuilles et les racines qu'il a dans la bouche pour que le serpent cesse d'avancer et qu'il les crache pour qu'il s'en retourne.

Enfin, pour savoir laquelle des quatre dents venimeuses a mordu ou si plusieurs d'entre elles ont blessé, il suffit que le médecin examine la plaie : la dent dite *Kalhi* laisse la trace d'une griffe d'oiseau et de la plaie s'écoule une eau limpide; la dent dite *Kalahattiri* laisse une trace triangulaire et il s'écoule une eau jaunâtre; la dent dite *Yamen* laisse une plaie creuse en forme de bassin d'où s'écoule une eau rougeâtre; la dent dite *Yamatoudane* laisse une trace en forme de croissant et il suinte une eau grisâtre, comme l'eau dans laquelle on a lavé du riz.

Les symptômes de l'envenimation tels que les décrivent les Hindous sont les suivants :

1° Symptomes de début : à l'endroit de la morsure : douleur, lourdeur, démangeaisons, sensation de brûlure ; par ailleurs : sensations de faim, de soif, de froid, de faiblesse ; mélancolie, sentiment de crainte, affaiblissement de la vue, hallucinations de l'ouïe (voix de rats

et d'éléphants), rire nerveux, besoin de se coucher sur la dure ou, au contraire, besoin de marcher au vent de l'Est et de flairer des fleurs de laurier; diarrhée.

2° Période d'état : ses symptômes apparaissent dans les cas graves cent cinquante secondes après la morsure. Trois cas peuvent se présenter : ou bien le venin développe le vent, tel par exemple le venin des najas brahmes; ou bien il développe la bile, tel par exemple le venin des najas kchatryas; ou bien il développe le flegme, tel le venin des najas vayssias.

Venin développant le vent :

1° dyspnée et sueurs froides;
2° tuméfaction du corps;
3° obscurcissement de la vue;
4° oblitération de l'ouïe;
5° les mucosités encombrent la gorge;
6° coma;
7° la respiration soulève à peine la poitrine.

Venin développant la bile :

1° la face noircit et les yeux rougissent;

2° les poils s'ouvrent à leur bout et laissent suinter un liquide noirâtre; aussitôt, la face blanchit;
3° le corps s'allonge au milieu d'affreuses douleurs, la pensée s'émousse et la bouche articule mal les mots;
4° faiblesse extrême; sensation de brûlure dans les intestins; écoulement d'eau par les narines;
5° tremblement du corps et des yeux;
6° les mucosités encombrent la gorge;
7° coma.

Venin développant le flegme :

1° le corps rougit; chair de poule;
2° la bouche se sèche; le corps noircit;
3° le malade se sent enfler intérieurement;
4° les mucosités se mettent dans la gorge;
5° la tête tremble; coma;
6° les membres se raidissent;
7° le corps blanchit[1].

1. A titre de curiosité, je rappelle que Lucain, au livre IX de la *Pharsale*, parlant des serpents de Lybie, issus du sang de la sœur des Gorgones, Méduse, à qui

A mesure que l'état du malade empire, la vie quitte les différentes parties du corps jusqu'à se concentrer en une imperceptible vapeur prête à définitivement s'échapper dans l'espace; quand la vie baisse, si les yeux du malade regardent en haut, la vie réside encore dans les régions supérieures du corps; si les yeux regardent en bas, elle est dans les régions inférieures; si les yeux regardent latéralement, la vie est du côté qu'ils regardent; si les yeux regardent fixement en face, la vie est éteinte.

Les médecins hindous recommandent de se

Persée trancha la tête, décrit longuement les symptômes d'envenimation.

Aulus, mordu par une dipsade, subit une dessiccation générale; il souffre d'une soif horrible qui le pousse à boire l'eau de la mer et à s'ouvrir les veines pour boire son sang.

Sabellus, mordu par un seps, subit une mort liquéfiante : autour de la morsure, la peau se rétracte, met à nu les os; les chairs tombent et se résolvent en pus.

Nasidius, mordu par un prester, se transforme en un vaste abcès; la peau de tout son corps est brûlante, rouge et se tend sous la poussée du pus qui se forme intérieurement.

Tullus, mordu par un hémorrhoïs, saigne de tous côtés, par la bouche, les narines et les pores de la peau.

Levus, mordu par un aspic « au cou gonflé », tombe dans une insensibilité absolue; il s'endort et meurt.

méfier des cas de mort apparente dans l'envenimation; pour s'assurer que la mort est réelle il existe une série de moyens : si, en frappant l'individu avec un rotin, on détermine à l'endroit des coups l'apparition de marbrures rouges; si, en versant de l'eau froide sur le corps, on fait dresser les poils; si, en pressant les doigts des pieds ou des mains, on parvient à faire craquer les jointures, le malade n'est pas mort. Au cas où ces procédés n'auraient donné aucun résultat certain, on rase la tête du sujet; sur le crâne ainsi rasé, on applique un coussinet de bouse de vache humide; et, sur ce coussinet, on place un vase de terre plein de charbons ardents; deux personnes entretiennent la combustion en soufflant sur le feu tandis qu'une troisième observe attentivement les yeux du sujet ; si ces yeux se mettent à larmoyer, la mort n'est qu'apparente; au cas contraire, la mort est à peu près sûre.

De toutes façons, il est absolument recommandé de ne pas enterrer ni incinérer aucun mort par envenimation dans les trente-deux heures qui suivent le décès.



Tout Hindou a dans sa tête quelque recette pour arrêter les progrès de l'envenimation et qu'il applique en cas de morsure en attendant le médecin. Ces recettes n'ont d'efficacité qu'autant qu'elles sont employées avec foi et précision.

L'une ordonne au mordu de mordre immédiatement le serpent coupable comme si, par la morsure rendue, le venin devait être restitué au reptile; la recette indique qu'il suffit pour tenir un serpent sans danger de le saisir à quatre travers de doigt en avant de son extrémité caudale, c'est-à-dire au niveau de l'anus; pour le mordre, il convient de le saisir en outre derrière la tête; si, d'ailleurs, par suite d'une manœuvre maladroite, l'individu, en saisissant le serpent, se faisait encore mordre, il suffirait d'infliger au serpent deux morsures au lieu d'une; il faut que le serpent reçoive autant de morsures qu'il en a donné. Si les circonstances voulaient que le serpent échappât à sa victime, celle-ci n'aurait qu'à se préci-

piter sur n'importe quel objet à sa portée, sur un bâton, sur un caillou, et à le mordre en s'imaginant qu'elle mord le reptile ; dans ces conditions, le venin passe dans l'objet mordu.

Une autre recette prescrit de retirer de l'oreille un peu de cérumen et de l'étaler avec de la salive sur la plaie.

Une autre prescrit de retirer du nez quelques mucosités desséchées et de les broyer avec de la salive sur la plaie.

Une autre recommande d'uriner sur la plaie ; une autre, plus raisonnable, dit de couper la partie mordue si l'ablation est possible (en cas de morsure au doigt, par exemple) ou d'appliquer au-dessus de la blessure une ligature très serrée.

Ce sont là, disent les textes hindous, des précautions provisoires en attendant l'intervention des savants compétents. Il faut distinguer deux sortes de compétences : les médecins et les magiciens, les premiers agissant avec des remèdes, les seconds avec des formules ; il est rare que le médecin n'assaisonne pas ses médicaments de quelques formules ou que le magicien n'administre pas

quelque drogue; mais, dans l'ensemble, chacun d'eux jouit d'une physionomie philosophiquement distincte.

Le médecin pour envenimés est toujours un spécialiste; les morsures et les pseudo-morsures sont assez fréquentes pour justifier cette spécialisation; ce spécialiste doit connaître à fond toutes les ressources de son art et pratiquer certaines vertus : la piété, la charité, l'humilité; ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de se faire très largement payer et, à l'occasion, de ruiner ses clients. On peut dire que le traitement prescrit consiste toujours en médicaments; je n'ai trouvé qu'une exception à cette règle et seulement dans une relation de voyage peut-être sujette à caution[1] : voici ce que dit Sonnerat, commissaire de la marine : « La guérison qui s'opéra à Karikal est des plus surprenantes. On prit un jeune poulet dont on appliqua le fondement sur la morsure ce qui fit à peu près l'effet d'une ventouse et attira le venin; le poulet mourut en peu de temps; on en appliqua un second qui fut

1. *Voyages aux Indes et à la Chine*, par Sonnerat, commissaire de la marine, 1783, t. I. p. 121.

bientôt mort et remplacé par un troisième ; successivement, on en appliqua jusqu'à treize. Le dernier ne mourut pas et ne parut point malade et l'homme fut parfaitement guéri. »

Les médicaments en usage contre l'envenimation sont extrêmement nombreux; ils sont énumérés par les auteurs avec un désordre déconcertant ; pour la clarté de l'exposition, je les présenterai suivant leur mode d'administration.

1° USAGE EXTERNE.

A. — Pour appliquer sur la morsure elle-même.

1° Contre la morsure de toute espèce de serpents :

a) *Pierre à serpent : On prend 150 grammes de corne de cerf coupée en morceaux de la grosseur du doigt et aussi longs que gros ; on remplit à moitié un vase en terre avec du sable*

et l'on enfonce les morceaux de corne dans ce sable. On prend alors :

Écorce d'Acacia arabica.	*30 grammes.*
Sulfate de cuivre........	*8 —*
Rhubarbe...............	*8 —*

On met ces ingrédients et de l'eau dans le vase puis, on place le vase sur le feu et on chauffe jusqu'à ce que les morceaux de corne soient devenus noirs. Alors, on retire ces morceaux de corne, on les polit en les frottant les uns contre les autres et on les fait infuser pendant une demi-heure dans du lait de femme ou dans du vinaigre[1].

C'est la pierre à serpent; bien préparée, elle doit adhérer fortement au palais et, quand on la plonge dans l'eau, dégager des bulles d'air; elle doit donc être très poreuse.

On applique cette pierre contre les mor-

1. Le voyageur Hardy a signalé la pierre à serpent chez les Mexicains; pour la préparer, ceux-ci prennent un morceau de bois de cerf, l'enveloppent dans de l'herbe, enferment le tout dans un vase de cuivre et mettent sur le feu jusqu'à calcination; la substance refroidie est une masse celluleuse, cohérente et noire. Lucain cite la corne de cerf comme employée contre l'envenimation par les Psylles.

sures ; elle s'y colle et ne tombe que lorsque tout le venin a été absorbé. Quand cette pierre a absorbé le venin d'une plaie, pour lui rendre ses propriétés, il suffit de la faire infuser une demi-heure dans du lait de femme ou du vinaigre.

b) *Prendre un œuf dans un nid de milan, y faire un petit trou par lequel on introduit dans l'œuf une petite quantité de mercure, boucher le trou avec de la cire et remettre l'œuf dans le nid. Vingt jours plus tard, reprendre cet œuf et l'ouvrir; on le trouvera plein de pilules blanches.* Une de ces pilules appliquée sur la morsure attire à elle tout le venin et devient noire. Pour redonner à cette pilule sa blancheur et ses propriétés, la faire macérer dans du lait pendant une heure un quart.

c) *Broyer des racines de Dalbergia dans du suc de l'écorce d'Hyperanthera moringa; on obtient un onguent qu'on frotte sur la plaie.*

d) *Mettre dans un vase de terre des feuilles de Cynanchum extensum, de Cleome felina, d'Hyperanthera moringa, d'Acalypha indica, d'Asclepias gigantea, de bêtel; faire chauffer*

jusqu'à ce que les feuilles prennent une teinte jaune d'or. Appliquer sur la plaie.

2° Contre la morsure de la *Daboia elegans*[1] :

Prenez d'égales quantités de racines de jujubier, de Dalbergia, de Caesalpina lacerans, de tomate, de Bassia longifolia; broyez dans de l'urine et appliquez l'onguent produit sur la morsure.

3° Contre la morsure de *Gongylophis*[2] :

Prenez des racines de Dracontium sauvage et de Sphaeranthus indicus, de la vieille fibre de Bassia longifolia et de la suie; broyez dans de l'urine; frottez la morsure avec l'onguent produit.

1. Ce serpent encore appelé *serpent tapis* est un vipérien ; ses narines concaves presque situées entre les yeux et sa tête dépourvue de plaques le mettent dans le groupe des échidnés ; il est très commun dans l'Inde et sa morsure est aussi dangereuse que celle du serpent à lunettes.

2. Ce serpent appartient au groupe des Erycidés; il a une tête plate, oblongue, à peine séparée du corps et n'est pas venimeux.

4° Contre la morsure des vipères :

Prenez d'inégales quantités de gingembre, de jonc odoriférant, de chair de rat musqué; mettez dans de l'huile de ricin et faites bouillir. L'onguent produit sera mis matin et soir sur la morsure.

B. — Pour administrer en collyre.

1° Contre la morsure de toute espèce de serpents :

Prenez un rat musqué; incisez la peau du ventre depuis la bouche jusqu'à l'anus; introduisez dans l'abdomen de ce rat du soufre, des graines de l'arbre Mimusops eleugi, de l'Assa fœtida et du suc de peypircu[1]*; recousez le rat et suspendez-le au plafond pendant huit jours. Le huitième jour, broyez-le jusqu'à obtenir une fine poussière. Pour l'usage, délayer un peu de cette poussière dans de la salive et mettez dans les deux yeux du malade.*

1. Nom tamoul d'une espèce de courge très amère et non mangeable.

2° Contre la morsure du *Lycodon aulicus*[1] :

Prenez d'égales quantités de Cardamone, de poivre et de racine de Symphoresma involucrata ; broyez dans du suc de lavande; faites sécher. Mettre dans les deux yeux du malade.

C. — Pour introduire dans les narines du malade.

1° Contre la morsure de toute espèce de serpents :

a) *Prenez des feuilles de bétel, du poivre et du sel de cuisine; écrasez dans vos mains et exprimez le jus dans les narines du malade* (on peut aussi exprimer le jus dans les oreilles et dans les yeux).

b) *Prenez des feuilles d'Erythrine, d'Asclepias gigantea et de Phlomis indica; broyez et exprimez le jus dans les narines.*

c) *Prenez des feuilles de Basilic et de Phlo-*

1. Ce serpent appartient au groupe des Lycodontides; il a une tête plate et le museau spatulé; il n'est pas venimeux quoi qu'en pensent les Hindous.

mis indica, du poivre et du sel; broyez et exprimez le jus dans les narines.

d) *Broyez dans de l'urine des gousses d'ail, de l'écorce de l'arbre Ailanthus excelsa et du jonc odoriférant; exprimez dans les narines.*

e) *Broyez dans le suc laiteux d'érythrine, de l'écorce d'Ailanthus excelsa et de Cleome felina; enduisez un morceau de toile avec la pâte obtenue; faites sécher au soleil. Pour l'usage, imbiber avec de l'urine la toile préparée et exprimez dans les narines.*

f) *Broyez dans du lait de femme additionné d'urine du Solanum indicum, du jonc odoriférant, des feuilles de phlomis indica et du poivre. Exprimez dans les narines.*

g) *Ecrasez ensemble du poivre, du gingembre, du sel, des feuilles de bétel et exprimez dans les narines.*

h) *Avec du marc de la graine de l'arbre Bassia longifolia faites des galettes et mettez à sécher au soleil; pour l'usage, pulvérisez une galette, délayer la poudre dans de l'urine et exprimer dans les narines.*

i) *Imbibez un morceau de toile avec du suc*

laiteux de la plante Cynanchum viminale et faites sécher; puis, dans cette toile sèche, enveloppez un serpent vert mort, du tamarin, du piment, du sel, du gingembre, du jonc odoriférant. Brûlez le tout et faites arriver la fumée dans les narines du malade.

2° Contre la morsure de vipère :

Broyez dans le suc de quatorze feuilles de bétel, d'égales quantités de jonc odoriférant, d'oignon, de poivre, de gingembre, de tourteau de l'écorce de Bassia longifolia, des fruits de Gardenia dumetorum, des fruits de porcher et du borax. Ajoutez du lait d'euphorbe et de l'huile de margosier (Melia azadirachta). Enduisez une toile avec la mixture et faites sécher. Pour l'usage, imbibez d'urine la toile préparée et exprimez dans les narines.

D. — Pour frictionner les téguments.

Contre la morsure de toute espèce de serpents :

Broyez dans de l'urine de la coloquinte, du

Peytchouraï[1] *et des feuilles de l'arbre Alangium decapetelum; frictionnez le corps entier avec la pâte obtenue.*

2° USAGE INTERNE.

1° Contre la morsure de toute espèce de serpents :

a) *Pilules de Tanjore* (très renommées dans le sud de l'Inde). *Broyez pendant trois heures dans du jus de feuilles de bétel parties égales d'Aconitum ferox, d'Ophioxylon serpentinum, d'Aristolochia bracteata, de Gardenia dumetorum, d'Arsenicum album, d'Arsenicum flavum, d'Arsenicum rubrum. Rouler en pilules le magma obtenu et administrer de cinq en cinq minutes.*

b) *Vichamaroundou de Pondichéry* ou *antidote du Maduré*[2] (très renommé dans le sud

1. Nom tamoul d'une sorte de courge amère.
2. La mission catholique de Pondichéry qui, comme la plupart des missions catholiques, exerce illégalement la médecine et la pharmacie, vend des boîtes de vichamaroundou au prix de quarante centimes la boîte.

de l'Inde). *Prendre parties égales de graines de margosier, d'assa-fœtida, de mercure, de soufre, de sulfate de cuivre, d'arsenic blanc, d'arsenic rouge et de réalgar; ajouter sept parties de graines de croton; broyer le tout pendant six heures en humectant lentement avec du suc laiteux d'Asclepias gigantea à fleurs blanches. Ajoutez de l'huile de margosier jusqu'à donner au mélange une consistance de cire; broyer pendant trois heures. Alors enfermer la pâte obtenue dans une boîte faite en corne de buffle. Pour l'usage, donner gros comme un pois sur une feuille de bétel.*

Le malade ne doit pas dormir le jour où il prend le médicament; il ne doit manger que du riz assaisonné avec du lait caillé, de l'eau de poivre, du tamarin et du sel.

Si, malgré ce médicament, l'état du malade empire, il faut inciser le cuir chevelu du malade au sommet de la tête et enfoncer dans le tissu cellulaire une pilule de Vichamaroundou. La guérison ne peut alors tarder.

c) *Prenez un rat musqué; ouvrez-le sur la face ventrale, videz-le, emplissez la cavité*

avec du mercure; recousez et placez l'animal dans un pot de terre plein d'huile de margosier; fermez le vase hermétiquement et enterrez-le où se tiennent les buffles. Déterrez le quarantième jour; tirez le rat, placez-le sur une pierre et broyez jusqu'à pulvérisation; enfermez la poudre obtenue dans une boîte en corne de buffle.

Pour l'usage, faire avaler de cette poudre sur une feuille de bétel.

d) *Broyez ensemble dans de l'urine du jonc odoriférant et des feuilles de tabac; imbibez une jupe de femme et exprimez dans la bouche du malade.*

e) *Broyez ensemble des racines de Bryonia epigea et d'Aristolochia bracteata et tamisez la poudre obtenue au travers d'une toile fine. Pour l'usage, délayer un peu de cette poudre dans de l'eau tiède et faire avaler.*

f) *Pulvériser les racines, la tige et les feuilles de la Clitoria terneata à fleurs blanches; délayer dans de l'eau tiède et faire avaler.*

g) *Broyer dans du suc de feuilles de bétel des feuilles de Peypircu et des lentilles jus-*

qu'à consistance pâteuse; mettre la pâte obtenue dans un vase de métal blanc exempt de tout oxyde et exposer au soleil; au bout de huit jours, il surnage une huile qu'on recueille; quatre parties de cette huile mêlées à deux parties de soufre et deux parties de mercure constituent le médicament.

h) *Prendre des racines de Vettiver, de Cucurbita citrullus*[1], *de Scopolia aculeata et de haricot nain; broyer ensemble jusqu'à pulvérisation et faire sécher. Pour l'usage, donner un peu de cette poudre avec de la noix d'arec (Areca catechu).*

i) *Prendre parties égales de racines de Momordica indica, de Menispermum cordifolium, de Dracontium sauvage, de Tragia involucrata (ortie), de Strychnos colubrina, de Gardenia dumetorum, de jujubier, de Datura, de Peypircu, d'Indigofera enneaphylla, de bétel et de bananier sauvage; broyer le tout jusqu'à pulvérisation; tamiser sur une toile fine; mélanger la poudre obtenue avec du vieux riz, faire cuire et faire avaler.*

1. Espèce de melon d'eau.

j) *Mêler du sésame au suc laiteux d'Euphorbia tortilis et faire sécher au soleil. Donner à manger par poignée.*

k) *Ecraser le fruit du Strychnos potatorum sur un vieux linge et faire sécher. Pour l'usage, imbiber d'eau le linge en question et exprimer dans la bouche.*

l) *Mettre ensemble, dans un pot de terre, des graines de Strychnos et d'Alangium decapetalum, des os de crocodile et d'âne; enterrer le pot. Il apparaîtra une huile qui sera recueillie et conservée dans une boîte d'ivoire. Pour l'usage, mêler cette huile au jonc odoriférant et faire manger.*

m) *Faire infuser du chanvre sauvage dans de l'eau-de-vie et donner en breuvage jusqu'à provoquer une ivresse profonde.*

2° Contre la morsure du Naja tripudians :

Broyer des racines de Menispermum cordifolium dans du suc de Phlomis indica et faire boire.

3° Contre la morsure du Lycodon aulicus :

Prendre pendant trois jours, le matin, de la racine de rhubarbe.

4° Contre la morsure du Dendrophis pictus[1] :

a) *Prendre pendant trois jours, le matin, du Cissus quadrangularis.*

b) *Mêler du poivre en poudre au suc des feuilles de Momordica charantia et avaler.*

c) *Pulvériser des racines de Curculigo orchioïdes, délayer dans l'eau et avaler.*

5° Contre la morsure de vipère :

a) *Broyer l'écorce de Mimosa flexuosa jusqu'à en extraire le suc, mêler ce suc à du beurre de vache et à du curry et manger pendant la nuit.*

b) *Boire un huitième de litre d'huile de margosier.*

c) *Broyer des racines de Dracontium sauvage et de Dolichos gladiatus jusqu'à pulvérisation; mêler la poudre avec du sel et enfer-*

1. Ce serpent appartient au groupe des dendrophidés ; il est très mince et a un museau arrondi ; il n'est pas venimeux quoi qu'en pensent les Hindous.

mer le mélange dans un pot de terre avec une vipère morte. Enterrer pendant quarante jours; puis déterrer, délayer le contenu du pot dans de l'eau tiède et faire boire.

6° Contre la morsure de daboia elegans :

a) *Si du sang s'écoule de la plaie ou si le malade est secoué de frissons faire manger un coco bien mûr.*

b) *Si le malade se plaint de démangeaisons par tout le corps, broyer de la salsepareille dans du lait et faire boire pendant trois jours le matin.*

c) *Si le malade se plaint d'être engourdi, lui faire avaler le matin, pendant trois jours, gros comme une noix de cissampelos pulcherrima.*

7° Contre la morsure du serpent noir (?) :

Broyer ensemble des racines de curculigo orchioïdes et d'asclepias microphylla et faire manger.

8° Contre la morsure du serpent de l'oreille (?) :

Manger huit jours de suite de la bouillie mêlée avec de l'huile.

J'ai tenu à citer les remèdes les plus usités, quoique l'énumération en soit quelque peu fastidieuse, parce qu'il s'en dégage certaines réflexions intéressantes sur l'esprit thérapeutique des Hindous.

Lorsque les Hindous prescrivent contre l'envenimation de la rhubarbe ou de l'huile de ricin, du poivre, du bétel, du gingembre ou des vomiquiers et de l'alcool, ils obéissent certainement à des considérations empiriques de réelle valeur ; or, les médecins européens qui exercent dans l'Inde disent volontiers aux Hindous avec mépris : « Votre médecine est empirique et ne vaut rien. » Ces médecins ne réfléchissent pas que les sciences médicales ne peuvent avoir d'autre substratum que l'empirisme et que l'empirisme est synonyme d'observation. En ce qui concerne l'envenimation les Hindous ont remarqué que la rhubarbe, l'huile de ricin, le poivre, le bétel, le gingembre, les vomiquiers et l'alcool améliorent l'état des malades et ils en pres-

crivent ; ils ont raison et leur façon de procéder est d'accord avec toutes les règles scientifiques. Il est très possible que la rhubarbe et l'huile de ricin, qui sont purgatifs, arrivent, en amenant une élimination de sérosités, à débarrasser l'organisme d'une partie du venin qu'il contient et procurent quelque amélioration ; moi-même, en me préparant à saigner la pseudo-envenimée dont j'ai parlé précédemment, ne voulais pas faire autre chose que purger l'organisme d'une partie du venin qu'il était censé contenir ; la lancette avait simplement sur l'huile de ricin ou la rhubarbe l'avantage d'agir plus vite. Il est très possible aussi que le poivre, le bétel, le gingembre et les strychniées agissent comme énervants, comme toniques, comme excitants du système nerveux et le fassent résister davantage à l'action sidérante du venin ; il y a lieu de remarquer que, contre le venin, les Chinois et les Indiens d'Amérique prescrivent eux aussi de la strychnine ou des plantes à alcaloïdes analogues et que les médecins européens se sont bien trouvés d'appliquer cette méthode en remplaçant toutefois l'ingestion par l'injec-

tion hypodermique, laquelle agit plus sûrement et plus rapidement.

En ce qui regarde la prescription d'alcool jusqu'à profonde ivresse elle me paraît tout à fait fondée. J'ai publié dans la *Presse médicale* du 13 septembre 1905 une étude technique sur ce sujet; j'y ai montré que de nombreux peuples anciens et modernes reconnaissaient à l'alcool pris en grande quantité des propriétés antivenimeuses et que ces propriétés trouvaient dans la science une explication tout à fait satisfaisante; j'ai d'ailleurs au cours de cet article relaté des expériences personnelles pratiquées sur un grand nombre de poulets, par lesquelles j'ai établi que l'alcool, donné dans certaines conditions à des animaux envenimés, retarde ou empêche l'action du venin.

En dehors des considérations empiriques, les Hindous mettent aussi, à la base de leur thérapeutique antivenimeuse, des considérations d'ordre purement rationnel; ils ont des théories pathologiques qui leur suggèrent l'emploi de certains corps comme médicaments; et cela prouve que la médecine hin-

doue est loin d'être exclusivement empirique comme on l'admet généralement ; elle est empirique par certains côtés, c'est incontestable ; mais elle est aussi dogmatique comme il ressort des considérations suivantes : les médicaments que nous n'avons pas signalés comme empiriques tirent leur réputation de théories, erronées d'ailleurs, puériles même, tant elles résistent peu à la critique, mais qui n'en sont pas moins des théories ; cette thérapeutique pseudo-scientifique, elle serait scientifique si les principes dont elle découle étaient exacts, ordonne le plus souvent des allopathiques ; elle s'inspire rarement de l'homœpathie.

1° *Prescriptions allopathiques :* l'Hindou, considérant le venin comme l'essence du serpent, suppose qu'un agent néfaste aux serpents est également et nécessairement néfaste à l'action venimeuse. C'est pourquoi les Aristoloches (vulgairement serpentaires) qui passent à tort ou à raison pour empoisonner les serpents sont prescrits contre la morsure venimeuse.

Le cerf et le buffle sont réputés réfractaires

à l'envenimation et destructeurs de serpents ; cette réputation leur vient sans doute de ce que, par leurs sabots, ils sont en quelque sorte protégés dans une certaine mesure contre la dent des serpents ; il est intéressant de constater, en effet, que la plupart des morsures que les serpents font aux Hindous siègent au pied ; parce que l'Hindou marchant pieds nus, sans faire de bruit, il lui arrive souvent de heurter un serpent et que le serpent mord aussitôt l'objet même qui l'a heurté. La dent pénètre le pied de l'Hindou mais se brise sur le sabot du cerf ou du buffle ; c'est pourquoi la corne de cerf passe pour curative (pierre à serpent) ; que la corne de buffle intervient dans le rituel thérapeutique (conserver certains médicaments antivenimeux dans une boîte en corne de buffle ; enfouir certaines drogues aux endroits fréquentés par les buffles). C'est en vertu du même principe que l'assa fœtida est administrée car elle est considérée par les Hindous comme formée aux dépens de la chair de buffle.

Le rat, parce qu'il est la nourriture ordi-

l'usage des formules qui utilisent quelque animal et explique la rareté de ces formules ; il est tout à fait remarquable, notamment, que la mangouste, qui est le plus redoutable ennemi des serpents, ne paraisse en aucune des formules dont se servent ordinairement les médecins hindous.

Au sujet du mode d'administration des remèdes, il est à remarquer que beaucoup de drogues sont simplement appliquées au lieu même de la morsure ; cette façon est symbolique, car l'Hindou sait parfaitement que le venin ne reste pas au niveau de la morsure mais diffuse dans tout l'organisme ; il pense même que, dans certains cas graves, le venin se répand dans le corps entier en cent cinquante secondes. Mais la morsure est l'origine du mal et on pense qu'en agissant sur elle on agit du même coup et à distance sur le venin qui en est issu.

Les frictions sont rarement employées, quoique les Hindous attribuent un grand pouvoir d'absorption aux téguments ainsi qu'il ressort de l'anecdote mythologique suivante : un jour que Vichnu désirait extraire l'*Amrou-*

tam ou ambroisie et différentes autres richesses de la mer de lait, laquelle baigne partiellement la terre, le serpent aux mille têtes fut attaché à une montagne, la montagne jetée dans la mer de lait et des géants, cramponnés au reptile, firent mouvoir l'énorme appareil jusqu'à ce que surnageassent les richesses parmi lesquelles *Dhanvatari*, dieu de la médecine et détenteur de l'ambroisie. A ce moment, le serpent, fatigué du rôle qu'on lui faisait jouer, vomit sur la terre des torrents de venin. Vichnu voulant protéger le monde de l'empoisonnement n'hésita pas à se rouler dans le venin répandu ; tout le venin fut absorbé par sa peau et la teignit en bleu ; c'est pourquoi Vichnu est souvent représenté peint en bleu et surnommé l'Azuré [1].

1. La montagne qui servit à ce barattage monstrueux est le mont Mérou : pour faciliter la besogne des baratteurs, Vichnu s'incarna en une formidable tortue et se coinça sous le mont Mérou pour l'ébranler. De la mer de lait sortirent successivement le soleil et les étoiles ; *Aïravata*, éléphant blanc, monture d'Indra, dieu du soleil ; l'arbre *Karpaga* qui est situé dans le paradis d'Indra et exauce les vœux de qui mange ses fruits ; *Latchimi*, femme de Vichnu, et *Dhanvatari*, dieu de la médecine, qui dans ses bras tenait un vase plein d'*Amroutam*, eau d'immortalité.

duellement, insensiblement, de proche en proche vers la tête, comme le limaçon vers sa coquille, jusqu'à ne plus former qu'une masse très exiguë de fluide concentré, rétracté; et, c'est seulement lorsque cette petite masse de fluide vital s'échappe du corps, que celui-ci est complètement et définitivement mort. Et, comme l'Hindou a dans l'idée que l'intervention thérapeutique dans les cas désespérés consiste à agir sur la vie pour la forcer à demeurer dans le corps malade qu'elle s'apprête à quitter, il se soucie toujours beaucoup de déterminer à quel endroit du corps réside encore la vie pour porter les remèdes à cet endroit précis; c'est ainsi que, comme

tifique; les Hindous ont seulement tort de penser que c'est la contiguïté des organes qui règle l'heure de leur mort; tout au plus la situation des différentes parties du corps intervient-elle à propos des parties extrêmes, à cause des difficultés d'irrigation de ces régions; encore, par conséquent, n'est-ce pas par rapport à la tête [illegible] telle ou telle partie peut être déclarée éloignée, m[illegible] rapport au cœur qui, grâce à ses ganglion[illegible] en matière de circulation, le gran[illegible] sus localisés dans des rég[illegible] tés, c'est de la sus[illegible] moment de l[illegible] mais [illegible]

nous l'avons signalé, il voit dans l'orientation des globes oculaires du mourant de précieuses indications, l'œil étant censé toujours suivre de son regard la vie qui s'en va; il n'hésite pas à verser entre les paupières les remèdes dont il dispose; et, plus tard, lorsque les yeux regardent fixement devant eux, c'est pour tâcher d'agir sur le fluide vital prêt à sortir par le sinciput, que le médecin pose sur le crâne du mourant le vase de terre plein de tisons ardents.

Dans ces circonstances ultimes, pour agir sur la vie qui n'est plus qu'au sinciput, il existe un procédé intéressant qui consiste à inciser la peau du sommet du crâne et à poser à travers l'incision, sous la peau, un peu d'un médicament; nous avons signalé cette méthode à propos du *Vichamaroundou* ou antidote du Maduré ; c'est une méthode hypodermique primitive, mais qui, quant au principe, ne contient rien de plus que notre méthode hypodermique avec seringue; notre méthode n'est supérieure à la méthode hindoue que par l'instrumentation.

***

A côté et en concurrence des médecins indigènes, sont les magiciens ou récitateurs de formules, qu'on appelle en tamoul « *mantra-vadi* » ; ce sont des espèces de prêtres qui ont l'oreille des dieux et font payer cher leur intercession ; ils font payer d'autant plus cher qu'ils sont rares, leur formation demandant un temps assez long et les initiés ayant la précaution de ne communiquer leurs connaissances qu'à un petit nombre de disciples. Le mantra-vadi qui a des disciples s'appelle « *gourou* » c'est-à-dire directeur de la vie spirituelle; il ne doit enseigner que les jours d'éclipses.

Pour que les formules magiques ou mantras soient efficaces, il faut que le mantra-vadi ait satisfait aux obligations suivantes :

1° Tous les jours au lever du soleil faire les ablutions;

2° Ensuite s'enduire des cendres sacrées suivant les rites accoutumés; les cendres sacrées sont des cendres de bouse de vache;

pour s'en frotter suivant les rites réguliers, il faut tremper dans les cendres l'index, le médius et l'annulaire de la main droite et les passer sur le front, sur la poitrine (en allant du mamelon gauche au mamelon droit), sur les deux deltoïdes, sur les coudes, les poignets, le dos et les genoux de façon à laisser trois raies de cendres sur toutes ces régions.

3° Ensuite s'asseoir sur un tas d'herbes sacrées dites *dharba*[1], les jambes croisées sous les cuisses et les mains sur les genoux, ou se tenir debout et, dans une de ces deux positions, face au soleil levant, réciter le mantra dix mille fois ;

4° Ne tuer aucun animal et, conséquemment, n'en pas manger ; ne maltraiter aucun animal et, conséquemment, se servir pour marcher de sandales arquées ne reposant sur le sol que par les extrémités de l'arc de façon à écraser le moins possible des insectes qui grouillent à terre ;

5° S'abstenir de toute boisson alcoolique ;

1. *Dharba* ou *Poa Cynosuroïdes*.

6° Etre vertueux, c'est-à-dire dompter ses passions;

7° Avoir une foi absolue en l'efficacité du mantra.

Ces pratiques passent pour déterminer dans l'organisme du mantra-vadi, grâce à l'intervention des dieux, une sorte de fluide qui, en présence des envenimés, se dégage en effluves et agit à distance sur le serpent; car il faut agir sur le serpent, celui-ci demeurant toujours maître du venin qu'il a donné et de ses effets; il est maître d'arrêter l'envenimation ou de la laisser suivre son cours, quitte à rendre des comptes aux dieux.

Quand on amène au mantra vadi un individu mordu par un serpent, le mantra vadi prend un grand bain purificateur et récite le mantra approprié quelques dizaines ou quelques centaines de fois suivant la gravité présumée de la morsure. Si le blessé n'est pas un impur, c'est-à-dire s'il n'est ni paria ni ivrogne, peu à peu, sous l'action du mantra, les effets du venin disparaissent; le client n'a plus qu'à rentrer chez lui et, pour que la guérison soit complète, il devra s'abstenir des

commerces impurs et surtout du plus impur de tous : la cohabitation avec une femme en état menstruel.

Les mantras sont en nombre infini ; les uns invoquent tel ou tel dieu, les autres invoquent le serpent lui-même ; il y a là une différence extrêmement importante au point de vue psychologique et assez importante, je crois, pour qu'on puisse répartir les mantras en deux groupes principaux absolument distincts.

1° Mantras invoquant les dieux : les dieux invoqués contre l'envenimation sont peu nombreux ; ce sont *Vichnu, Siva* et *Garouda.*

Vichnu est le second dieu de la trimourti : c'est le dieu conservateur ; il a pour symbole les huit lettres sacrées :

Aum, *na*, *mo, nâ, râ, ya*, *nnâ*, *ya.*

Voici pourquoi il est invoqué contre l'envenimation : non loin de *Dvaraka* (aujourd'hui appelée Gouzarathe et capitale de Coudjara), existait, il y a près de cinq mille ans, un étang au milieu d'une grande forêt. A l'en-

tour de cette forêt, les Richis et les Brahmes habitaient, priaient et enseignaient les védas et les hautes doctrines brahmaniques. Or, un géant ennemi des bonnes œuvres vint sous la forme d'un serpent très venimeux appelé *Kalinga* s'établir dans cette forêt avec l'intention d'exterminer les Richis et les Brahmes; il se posta près de l'étang et se mit à mordre à pleines dents les Richis, les Brahmes, leurs disciples et leurs coreligionnaires lorsqu'ils venaient quotidiennement prendre le bain prescrit par la religion ; beaucoup moururent; les survivants, consternés, implorèrent le secours du pâtre *Krichna*, héros miséricordieux du Bhagavarata, et qui est l'une des principales incarnations du dieu Vichnu. Krichna vient sur les bords de l'étang dans lequel le serpent s'était caché, secoue les eaux avec un palmier, souffle dans une coquille marine, fait un tel bruit que le serpent sort de sa retraite, vomit sur l'audacieux Krichna d'énormes flammes venimeuses et cherche à l'étouffer dans ses plis; vains efforts, Krichna résiste au feu et à l'étreinte; il se dégage, saisit le serpent par la queue et pose sur sa tête son

pied puissant ; Kalinga, confondu et craignant pour sa vie, demande grâce ; cette grâce est accordée à la condition que les serpents feront cesser l'effet de leur venin lorsque l'envenimé récitera avec confiance, en l'honneur de Vichnu, le mantra Achettatcharam (*achetta* huit et *atcharam* lettres) ; le mantra-vadi récite donc « *Achettatchari* » (c'est le vocatif de achettatcharam), ce qui veut dire : « O dieu, qui as pour symbole les huit lettres sacrées », et répète cette formule autant que les circonstances l'exigent.

Voici un autre mantra en l'honneur de Vichnu :

« *Profondément salut au dieu qui comme un saphir est d'une couleur bleue* [1],
qui porte des habits de soie jaune,
dont le cœur sert d'abri à Latchimi [2], *déesse médiatrice entre lui et les pécheurs,*
qui est orné de pierres précieuses,

1. Allusion à l'événement mythologique qui s'est déroulé sur les bords de la mer de lait et que nous avons précédemment raconté.

2. Epouse de Vichnu.

qui possède la plénitude de toutes les vertus,
l'être parfait dont les larges yeux donnent la bonté aux hommes vertueux [1],
qui demeure dans les cieux,
qui a une forme immuable,
dont la pureté est incomparable,
qui est éternel,
qui est l'Etre suprême,
dont l'influence est universelle,
qui est le maître d'Adissécha, le premier de tous les serpents [2], *et qui allège les péchés et les maux des Djivas* [3]. »

Vichnu est quelquefois invoqué sous le nom d'une de ses incarnations et particulièrement sous celui de Krichna, puisque les rapports entre Krichna et les serpents sont spéciaux ; voici un mantra à Krichna :

O Krichna qui avez fait d'immenses prodiges à Dvaraka où êtes-vous ? ô fils chéri des ber-

1. Les yeux grands sont pour les Hindous une preuve de bonté ; nous verrons plus loin le même compliment adressé à Sarasvati, femme de Brahma.
2. Adissécha est un des nombreux noms du serpent aux mille têtes qui sert de lit à Vichnu.
3. Djivas ou mortels.

gers n'oubliez pas de protéger ce malheureux qui souffre de la morsure d'un serpent et qui n'a que vous pour le tirer d'affaire.

Siva est le troisième dieu de la trimourti; il a pour symbole les cinq caractères sacrés :

Aum, ga, rou, dâ, ya.

Voici pourquoi il est invoqué contre l'envenimation : il y avait autrefois une ville appelée *Tripoura* (*tri* trois, *poura* ville), pareille à trois villes avec ses trois citadelles entourées l'une de murs d'or, une autre de murs d'argent, et la troisième de murs de bronze. Elle était habitée par des *Assouras* (géants) ennemis du progrès; ces géants, pour entraver l'enseignement des védas, persécutaient les Richis, les empêchaient d'offrir les *yagas* (sacrifices) aux *dévas* (anges) et à la trimourti. Désolés, les Richis invoquèrent Siva, protecteur des malheureux « *fléau des maux* » ; Siva, ému par leurs prières, assembla les dévas et leur ordonna de venir avec lui combattre les géants de tripoura ; ce fut parmi les dévas un grand empressement à servir le dieu Siva;

chacun se hâta de prendre une forme utile à la guerre; l'un se métamorphosa en arc, un autre en flèche, un troisième en char, un quatrième en chevaux, etc... *Adissécha* aux mille têtes, le puissant roi des serpents, soutien partiel du monde, devint les rênes du char sur lequel devait monter Siva ; mais Adisécha étala une telle vanité de sa métamorphose que Siva, pour l'humilier, le maintint aplati sur le sol par la seule pression de ses orteils ; Adisécha meurtri, humilié et tremblant, conjura le dieu de l'excuser et de le lâcher ; Siva compatissant le lâcha en lui recommandant de ne plus s'enorgueillir sottement et en lui ordonnant de rendre la morsure des serpents inoffensive à ceux qui réciteraient des mantras en son propre honneur.

Voici des formules de mantras en l'honneur de Siva :

« *Aum aghôra Siva* » [1],

1. *Aum* placé en tête des prières est une invocation symbolique à la trimourti ; *A*, désigne Vichnu ; *U*, désigne Siva, et *M* désigne Brahma ; quelquefois les deux premières lettres se contractent en *ô* et l'invocation s'orthographie *ôm*.

ce qui signifie « dieu fléau des maux », c'est-à-dire dieu bon.

« *Aum Aggni Pracassa* »,

ce qui signifie « lumière de feu », par allusion à ce fait qu'un jour Siva apparut à sa femme Parvatti sous la forme de flammes.

« *Aum Ananda Lahivi* »,

ce qui signifie « flot de l'extase » ; c'est le nom que *Sancara*, célèbre philosophe hindou, donne à Siva, et qui a été adopté par la plupart des pouranas en l'honneur de Siva.

« *Voici le venin qui tue le malade; Siva, dieu destructeur, daigne le détruire.* »

« *Idéal et objet de l'amour de Parvatti, la déesse bonne et qui est blanche comme le sommet neigeux de l'Himalaya,*
vainqueur de Tripoura,
fléau des maux,
protégez-moi et délivrez-moi du venin noir qui agit promptement et amène vite la mort,
ô vous qui arrêtez les effets de la morsure des serpents. »

« *Salut à vous tout-puissant,*
maître absolu des dévas [1],
époux de la miséricordieuse déesse Parvatti,
instructeur du grand général Soubrahmania [2].

1. Dévas ou demi-dieux, anges.

2. A cette époque où l'audace des géants de Tripoura ne connaissait plus de bornes et jetait le trouble dans l'univers, les dieux résolurent de rétablir l'ordre et pour discuter les mesures à prendre se réunirent autour de l'étang *Saravana ;* le dieu Siva se mit à regarder fixement la surface calme de l'étang et aussitôt, de ses regards, sortirent des milliers d'étincelles qui s'en furent flotter sur l'eau comme des milliers de nénuphars ; puis, tout à coup, toutes les étincelles se groupèrent, se dressèrent et de leur ensemble sortit un être incomparable orné de six faces et de douze bras ; au même moment, les *Gandarbas* (ou musiciens célestes) firent entendre une délicieuse musique sur laquelle les trois cent trente millions de dieux, les quarante huit mille rischis et tous les demi-dieux entonnèrent les louanges de l'être à six faces ; celui-ci reçut le nom de *Soubrahmania* et fut allaité par des nymphes.

A quelque temps de là, des grelots qui ornaient les pieds de Parvatti (*tandaï*), femme de Siva, se détachèrent et roulèrent sur le sol ; Siva les regarda fixement et neuf vierges en sortirent ; Siva regarda fixement ces neuf vierges et celles-ci, sous la fécondation de ce regard puissant, conçurent neuf héros ; et de la sueur de ces jeunes filles sortirent au même moment cent mille hommes courageux. Alors les cent mille hommes et les neuf héros reçurent des armes et Soubrahmania fut nommé leur général ; le géant *Sourâbamane* qui s'était

libérateur de tous les malheureux,
vainqueur de Yama, juge et dieu des mânes [1],

particulièrement signalé par ses exactions et qui par conséquent craignait davantage vint aussitôt faire sa soumission ; il fut changé en paon et donné comme monture à Soubrahmania ; puis, celui-ci, reçut en mariage *Deyvaynaï*, fille du dieu Indra, et toute l'armée s'élança à la poursuite des géants terrifiés.

1. Il existait autrefois au pied de l'Himalaya un richi nommé *Mericounedou* qui, par ses prières et sa charité, obtint du dieu Siva que sa femme eût un fils ; mais comme ce richi avait eu une vie antérieure pleine de péchés il fut décidé par les dieux que ce fils ne vivrait pas plus de seize ans. Ce fils, nommé *Markandeya*, apparut dès sa plus tendre enfance d'une remarquable dévotion et entreprit vers sa seizième année un pèlerinage à travers l'Inde. A quelques kilomètres de la ville de *Kombakanom*, dans un bois, était un temple dédié à Siva ; le jeune pèlerin s'y arrêta et entra en prières devant le lingam de la pagode. A ce moment *Yama*, dieu de la mort, s'apercevant que le jeune homme avait seize ans s'en vint près de lui, monté sur son buffle noir et armé de sa massue et de sa corde dite *Kalapassame ;* n'osant approcher trop près, Yama lança sa corde sur Markandéya pour l'enlacer et le tirer jusqu'à portée de sa massue ; mais du lingam sortit Siva qui s'écria : « Comment oses-tu tourmenter cet enfant pendant qu'il m'adore ? » et, dans son courroux, administra à Yama un coup de pied tellement vigoureux que Yama fut tué. A la nouvelle de cet événement, tous les dieux accoururent et, sur leurs instances, Siva consentit à rappeler à la vie le dieu de la mort ; Siva se tournant alors vers Markandeya lui dit : « En récompense de ta piété, tu seras immortel ; en outre tu auras l'honneur d'être instruit par *Nanedi* qui

terreur des méchants,
dont la gorge est de la couleur du saphir[1],
qui donnez la liqueur de l'immortalité à ceux qui sont bons dans la vie,
être pur,
chef des dévas,
qui délivrez les mortels des douleurs et des maux. »

« *Brahmane qui existiez dans les premiers temps,*
qui existez aujourd'hui et pour toujours,
qui n'avez pas d'égal et qui êtes omnipotent,
nous vous rendons le culte qui vous est dû,

est un de mes dévots les meilleurs et tu iras parmi le monde répandre ce qu'il t'aura appris. »

1. Nous avons précédemment raconté que Vichnu, s'étant roulé dans le venin du serpent Vassouki lors du barattage de la mer de lait, eut tous ses téguments bleuis par le poison. Il existe une autre légende d'après laquelle ce serait Siva qui pour sauver l'univers d'un empoisonnement général aurait avalé le venin; mais Parvatti, femme de Siva, au moment où celui-ci avalait le venin, aurait serré la gorge de son mari pour que le venin ne descendît pas dans l'estomac et ne provoquât aucun trouble. Le venin ne prit donc contact qu'avec la gorge de Siva et cette gorge devint bleue; c'est pourquoi Siva est surnommé *Nilankantha* de *Nila* qui veut dire bleu et *kantha* qui veut dire gorge.

dieu grand,
terreur des méchants,
nous reconnaissons votre existence,
daignez nous retirer ces maux. »

Garouda est la monture du dieu Vichnu ; c'est une espèce d'aigle ; dans les pagodes on le représente tantôt sous la forme complète d'un aigle, tantôt sous celle d'un homme dont le nez est crochu comme un bec et dont les épaules portent, en même temps que des bras, de larges ailes. Il a pour symbole, comme Siva, les cinq caractères sacrés : *Aum*, *ga*, *rou*, *dâ*, *ya*. Voici pourquoi il est invoqué contre l'envenimation : au commencement de l'existence du monde vivait, au pied de l'Himalaya, un Richi appelé *Kassiapa,* fils de Brahma ; il possédait deux femmes : Vinouta et Kadrou ; la première était adorée de son mari à cause de sa rare beauté, de son profond dévouement et de sa vertu éminente ; ce qui irritait Kadrou. Vinouta mit au monde deux fils : Arouna et l'aigle Garouda ; Kadrou enfanta les huit nagas ou serpents, comme nous l'avons raconté précédemment.

Un jour que Vinouta et Kadrou causaient familièrement en l'absence de leur mari qui était allé faire ses prières, il vint à Kadrou l'idée de se venger de la trop heureuse Vinouta. La conversation étant tombée sur *Aïravata,* l'éléphant blanc sur lequel est monté *Indra,* chef des Dévas : « Ma chère, dit Kadrou, connaissez-vous la monture d'Indra ? est-elle blanche ou noire ?

— Ma bien-aimée, répartit Vinouta, la monture d'Indra est un éléphant nommé Aïravata, blanc comme neige ; c'est même l'unique éléphant de cette couleur.

— Eh bien ! répliqua Kadrou, je suis sûre qu'Aïravata est noir comme la taupe ; parions, si vous le voulez bien ; et celle qui aura perdu sera l'esclave de l'autre. »

Le pari fut décidé ; aussitôt Kadrou, qui savait avoir tort, ordonna aux huit nagas ses fils d'aller mordre Aïravata jusqu'à ce que le venin l'eût rendu noir ; ce qui fut fait et la monture d'Indra devint noire. Cependant, les deux rivales s'acheminaient à *Amaravati* où réside Indra, pour contempler le fameux éléphant. Quelle ne fut pas la stupéfaction de

Vinouta à la vue d'Aïravata; elle dut immédiatement se constituer l'esclave de Kadrou; celle-ci put l'outrager et la persécuter à son aise. Les deux fils de Vinouta, souffrant du sort de leur mère, conjurèrent Kadrou de lui rendre la liberté, à quoi Kadrou répondit : « Vinouta sera libre quand Aïravata sera blanc. » Alors Vinouta ayant entendu cette réponse fit venir ses fils et leur dit : « Que l'un de vous m'apporte l'*Amroutame* du *Vaïkountame*[1] et je suis libre; mais, pour obtenir cette Amroutame, il vous faut pratiquer une rigoureuse pénitence en l'honneur de Vichnu et celui-ci, ému sans doute par votre piété, daignera vous accorder l'ambroisie. » A ces mots, Garouda se retira en un endroit solitaire où il entreprit la plus dure pénitence; Vichnu finit par lui apparaître et lui dit : « J'admire ta piété envers moi; que désires-tu; tu mérites d'être exaucé. » — « Dieu suprême, répliqua Garouda, en versant des larmes de joie, je désire l'Amroutame pour ma mère. »

1. Vaïkountame paradis de Vichnu ; il serait situé sur le flanc oriental du mont Mérou, celui-là même qui servit à baratter la mer de lait.

— « Heureux qui possède l'Amroutame, dit Vichnu ; je te la donne. Mais, t'ayant donné ce qui m'est le plus cher, je te garde avec moi : tu seras mon dévoué serviteur et tu me serviras de monture. Tu auras toujours avec toi l'Amroutame que je t'accorde ; et, à ton approche, tes demi-frères les nagas seront terrifiés, et celui qui, ayant été mordu par eux, t'invoquera sera guéri. Voici l'Amroutame ; va contenter ta mère et viens ensuite me rejoindre à Vaïkountame. »

Garouda revint à sa mère et lui rendit compte de son entrevue avec Vichnu ; Vinouta enchantée pria Garouda d'amener Aïravata, ce qui fut facile à cause des pouvoirs merveilleux que confère l'Amroutame à qui le détient ; en présence de l'Amroutame, l'éléphant redevint blanc ; et Kadrou, couverte de honte, n'eut qu'à libérer Vinouta. Alors, les nagas se mirent à trembler devant Garouda et celui-ci s'envola vers le Vaïkountame pour y rejoindre son protecteur et maître Vichnu.

Voici quelques mantras en l'honneur de Garouda :

« *Aum garouda pantchatchari*, »

c'est-à-dire : « O Garouda qui as pour emblème les cinq caractères sacrés. »

Garouda qui protèges les dévots du Nord avec ton aile droite et les dévots du Sud avec ton aile gauche,
et qui, par ton pied droit, effraie Adisségcha et, par ton pied gauche, détruis les serpents des montagnes,
tu as anéanti le venin que les serpents avaient dans leurs morsures, venin capable de s'embraser aux huit points cardinaux. »

« *Mes profonds respects à vous, Garouda, qui êtes le médiateur aimable entre Vichnu, Être suprême, et les dévots qui ont sur le front le coumcouma cramoisi et le nâmame blanc comme le jasmin et comme la lune*[1] *;*

1. Les adorateurs de Vichnu portent sur la partie médiane du front un dessin composé de trois lignes divergeant à partir de la racine du nez ; ces lignes sont tracées au pinceau ; celle du milieu est rouge ou jaune et faite de safran, de poudre d'alun et de musc, elle s'appelle *coumcouma* ; les lignes latérales sont blanches, faites de chaux et s'appellent *nâmame*. Les lignes blanches, que les dévots méticuleux font larges et en forme d'empreintes de pieds, est une allusion à un événement mythologique : il y avait autrefois, près du Vaïkountame ou paradis de

mes hommages respectueux à vous, monture de Vichnu. »

« *Rendons hommage au dévoué serviteur de Vichnu;*
Adorons l'oiseau divin dont les ailes d'or protègent les purs;
Garouda donnez-nous la faculté de méditer votre gloire. »

« *Garouda médiateur,*
Garouda dont le symbole consiste en cinq caractères sacrés comme celui de Siva,
toi qui, comme le soleil et comme Siva, protèges le monde,

Vichnu, un bocage argileux plein d'arbres sacrés parmi lesquels coulait le Gange, fleuve sacré issu du talon de Vichnu, et où paissaient des vaches sacrées; dans ce bocage enchanté vivaient de saints immortels auxquels Vichnu rendait parfois visite; pour qu'il restât de pieuses traces de ces visites, les immortels prièrent Vichnu de changer le sol argileux en sol terreux; Vichnu créa aussitôt une terre blanche sur laquelle ses pas se dessinèrent merveilleusement; c'est en souvenir de ces pas que les Vichnuistes tracent des lignes blanches sur leur front. La ligne rouge ou jaune symbolise Latchimi, femme de Vichnu, parce que cette déesse passe pour avoir tantôt la teinte rouge de la flamme et tantôt la teinte jaune de l'or.

monture de Vichnu et immortel,
toi qui es pur comme la conque marine[1],
toi qui détruis les douleurs comme le disque détruit les méchants[2],
détruis le venin des serpents. »

« *Garouda, qui es redoutable aux chevaux sauvages, aux sangliers, aux chiens enragés, aux vipères et à leur descendance ;*
toi qui, décrivant dans ton vol un cercle dans les airs, t'es élancé sur le nagapassa qu'Indradjit avait tiré contre Latchemana et as anéanti le venin de la flèche et ressuscité le frère de Rama[3].

1. Allusion à la conque qui est un des emblèmes de Vichnu.

2. Allusion au *tchamcram* qui est une des armes de Vichnu.

3. Selon le Ramayana du poète Valmiki, Rama et son frère Latchemana étaient en lutte avec Indradjit, fils de Ravana ; celui-ci, ne pouvant vaincre par ses propres armes, décocha contre Latchemana un *nagapassa* (javelot venimeux en forme de serpent) que Varouna (Neptune hindou) lui avait donné au temps de sa pénitence en l'honneur de ce dieu. D'un coup, le nagapassa détruisit Latchemana et toute son armée. Rama, qui se battait à quelque distance de Latchmana, accourut aussitôt et, devant son frère mort, au milieu des larmes les plus amères, il implora Vichnu et dit la formule « Garouda pantchat-

Garouda, daigne délivrer ce mordu du péril de la mort. »

« *Garouda, salut à toi; retire, je t'en prie, le venin du serpent et sauve-moi du reptile mauvais qui est mon ennemi.* »

« *O toi qui as des plumes délicates et qui manges les serpents, viens me protéger contre la morsure du serpent; ton intervention anéantirait même le venin de Vasouki*[1]. *Que ton nom soit glorifié car tu vas t'opposer à ce que le venin passe dans le sang et s'en aille jusqu'au cerveau.* »

« *Garouda, dont la couleur est vermeille,*
toi qui planes dans les airs,
toi dont les yeux sont rouges, le nez aquilin et aigu, les épaules larges, dont les adorables pieds sont ornés de serpents et qui as le cou

chari » : immédiatement, Vichnu monté sur Garouda apparut et donna l'ordre à sa monture de ressusciter Latchemana et sa suite en retirant de leur corps le venin du nagapassa; et Vichnu ajouta que tous ceux qui, ayant été mordus par des serpents, réciteraient le mantra « Garouda Pantchatchari » seraient guéris.

1. Vasouki un des huit serpents nés de Kadrou ; il est de caste kchatrya.

enguirlandé d'autres serpents et qui en tiens un dans ton bec,
toi qui te joues ainsi de ces reptiles, délivre-moi. »

D'autres dieux sont aussi quelquefois invoqués contre l'envenimation ; ce sont notamment *Latchimi*, parce qu'elle est femme de Vichnu ; *Parvatti*[1], parce qu'elle est femme de Siva et qu'on juge utile de les prier d'intercéder auprès de leurs époux ; *Sarasvati*, femme de Brahma, parce qu'elle est la déesse des arts et par conséquent de la médecine et que son appui est nécessaire à l'efficacité de toute thérapeutique médicamenteuse ou spirituelle.

Voici un mantra en l'honneur de Parvatti :

« *Déesse du souverain maître et principe du monde,*
sainte mère semblable aux nuages qui font tomber sur tous une pluie bienfaisante,

1. N'oublions pas que Parvatti est la mère des vipères ce qui lui constitue un titre très sérieux à être invoquée contre l'envenimation.

dispensatrice des bienfaits,
magnanime médiatrice auprès de Siva,
Veuille intervenir auprès de ton époux et faire que ma prière soit exaucée. »

Voici deux mantras en l'honneur de Sarasvati :

« *O Sarasvati, épouse de Brahma, je vous présente mes respects* ;
déesse des arts et des sciences,
vous qui exaucez les dévots,
qui avez une forme gracieuse,
daignez me protéger car j'exerce la médecine et je suis novice[1]*;*
vous qui êtes blanche comme la neige blanche, comme la lune et pure comme le jasmin,
vous qui portez de blancs habits de soie,
vous qui tenez un violon et qui en jouez,
vous qui avez pour siège un lotus blanc,
vous que la Trimourti estime,
vous que les Dévas adorent pour toujours,

1. C'est là une simple formule d'humilité; il est bon qu'un mantravadi s'humilie devant la déesse des arts et des sciences.

Saravasti, déesse miséricordieuse,
sauvez ceux qui ont été mordus par les serpents. »

« *Déesse que le caractère sacré Aum lie comme la cage enferme la perruche,*
toi qui es dans le Panthéon comme le coucou dans le bocage,
toi qui es aussi inaccessible aux investigations du savant que la paonne est inaccessible dans la forêt vierge,
toi dont la sagesse se reflète dans l'esprit des sages[1] *et des médecins,*
toi dont la bonté se manifeste par de larges yeux,
toi dont la beauté enthousiasme les esthètes,
toi qui joues délicieusement sur ton luth,
toi qui accordes des faveurs aux malheureux,
déesse gracieuse, source de l'art musical,
je te salue et te prie d'éloigner le péril qui résulte des morsures des serpents. »

Enfin, quelques ascètes sont quelquefois

1. Sage dans le sens de *sapiens*, celui qui sait.

invoqués; voici par exemple un mantra en l'honneur de *Datchinamourty*[1] :

« *O Gourou divin qui as enseigné les quatre védas aux fils de Brahma,*
toi qui passes pour Brahma,
toi qui passes pour Vichnu,
toi qui passes pour Siva,
toi qui es unique et infini et existes dans les régions éthérées, je t'honore;
toi qui es le flambeau des sages et des philosophes[2],
toi qui sauves les mortels de l'illusion comme le médecin sauve ses malades des maladies redoutables,
trésor des arts et des sciences,

1. *Datchinamourty* était un ascète qui vivait sur les bords du Gange et qui fut consulté par les quatre fils du dieu Brahma sur un point délicat; ces quatre fils qui étaient animés de bonnes intentions demandèrent au savant ascète s'il valait mieux, pour plaire aux dieux, se marier ou se vouer à un célibat monastique; l'ascète eur conseilla de se marier pour donner des enfants utiles la société ; mais Siva n'approuva pas le conseil de Datchinamourty et conseilla le célibat.

2. Sage dans le sens de *sapiens* et philosophe dans le sens étymologique d'ami de la science.

ô bonté incomparable,
sauve ce mordu du venin du serpent. »

2° Mantras invoquant le serpent qui a mordu : tantôt, ils procèdent par suggestion et cherchent à convaincre le serpent de l'inefficacité du venin qu'il a jeté ; les Hindous pensent que le mantra dit par un bon mantra vadi et à propos d'un malade non impur arrive à convaincre le serpent et par suite à rendre le venin inactif et même à détruire les phénomènes d'envenimation déjà parus.

L'Hindou n'est naturellement pas dupe des paroles qu'il prononce ; il sait fort bien que le venin est très nocif, que l'empoisonnement suit son cours et que la mort guette le malade ; mais il feint de n'attacher aucune espèce d'importance à la morsure pour que le serpent qui est censé, quoique corporellement absent, assister à toute la scène soit induit en erreur ; pour que le serpent, travaillé et obsédé par les affirmations mille fois répétées par le mantra vadi, travaillé et obsédé par l'air calme et convaincu de ce personnage austère se dise : « Evidemment mon venin n'a pas de

prise sur l'individu que j'ai mordu ; mieux vaut en faire l'économie et le remettre dans mes dents pour un autre » ; et pour que le serpent reprenne son venin et que le malade soit guéri.

Voici une formule de mantra de ce type : « *Ton venin qui est la cause de l'asphyxie de l'homme, ta liqueur mortelle qui s'injecte par les dents ne vaut rien.* » Ce mantra doit être répété mille huit fois.

Ou bien le mantra vadi proclame que le serpent est tué de façon que, par la même circonstance, le venin perde son action ; comment prétend agir la suggestion dans ce cas ? est-ce sur le venin ? est-ce sur le serpent qui se croyant en danger de mort consentirait à reprendre son venin ? cela est assez obscur. Quoi qu'il en soit voici une formule de mantra de ce genre : « *Ah que ce serpent est redoutable ; comme son chaperon effraie tous ceux qui le voient ; que cet animal soit écrasé ; que ce reptile soit anéanti ; que ce serpent soit broyé et que j'entende le grincement de ses dents et qu'il meure ; et que son venin soit détruit.* »

C'est un mantra du même type que Victor Henry cite dans son remarquable livre, la Magie dans l'Inde antique : « *De la plaie mordue nous faisons sortir le venin par incantation... Impuissant est le serpent qui se traîne en rampant à mes pieds ; car je me suis emparé de son venin et lui-même je l'ai broyé...* »

Tantôt, les mantras qui invoquent le serpent le menacent et, si la menace est bonne, le serpent retire son venin ; voici deux mantras de cette espèce :

« *Reptile rampant, éloigne-toi et méfie-toi ; toi qui es glorieux, souviens-toi de la promesse faite à Astika, lors du sacrifice fait par Djanamédjaya; retire ton venin et sauve-toi*[1]. »

1. *Djanamédjaya*, arrière petit-fils d'*Ardjouna*, l'illustre héros du Mahabharata, fit un sacrifice à l'Être suprême pour obtenir la destruction de tous les serpents ; *Vasouki*, l'un des huit serpents, fils de Kadrou, apparut sur le bord de la fosse destinée à recevoir le feu du sacrifice et conjura *Astika*, chef du sacrifice, de ne pas demander la destruction des serpents ; ce qui fut accordé, à la condition que les serpents retireraient toujours le venin de leurs morsures quand les mordus évoqueraient le sacrifice d'Astika.

« *Sangapalin*[1], *serpent venimeux, qui supportes le monde,*
serpent blanc dont le venin est mortel et redoutable,
comment t'es-tu permis de mordre cette personne?
Pense à Siva, cet Etre souverain qui a trois longues chevelures entrelacées, qui est uni à Parvatti, fille du roi Himavane, qui régnait sur l'Himalaya;
pense à ce dieu qui extermine les méchants et hâte-toi d'arrêter les progrès de ton venin. »

Il arrive que les pratiques médicales et les incantations se mêlent pour se renforcer ; ainsi, tandis que les mantras précédents sont récités, on fait parfois ingérer au malade telle ou telle drogue ; V. Henry, dans l'ouvrage précédemment cité, rapporte une formule qui ne fait pas de doute à cet égard puisqu'elle est une incantation sur une plante antivenimeuse : « *Le venin du serpent à raies obliques, du noir, de la vipère, comme le venin*

1. *Sangapalin* est l'un des serpents fils de Kadrou ; il est de caste kchatria.

du scorpion, la plante que voici l'a aboli. La plante que voici est née de la liqueur dégouttant de liqueur, liquoreuse, douce liqueur ; elle est le remède de la morsure... »

Voici un autre exemple : nous avons signalé que le médecin hindou conseille souvent de faire une ligature au-dessus de la morsure ; dans la recette suivante ce procédé est intimement mêlé à des pratiques purement spirituelles :

« *Prenez une corde ou une liane, tenez-la par les deux bouts de façon qu'elle fasse une courbure d'un demi-cercle environ ; mettez-vous dans l'esprit que cette corde est en or, qu'elle a la partie médiane plus épaisse que les extrémités ; et que ces dernières vont en s'atténuant. Figurez-vous que d'un bout à l'autre de cette corde se trouvent écrites les lettres sacrées :*

tchı pa ôme sa rva vi sham stam ba ya stam ba ya sonâ ha.

Concentrez votre pensée, persuadez-vous que le sommet de l'arc formé par cette corde est le sommet de l'Himalaya et que sur ce som-

met est perché l'aigle Garouda, les ailes éployées ; puis faites une ligature très serrée avec cette corde au-dessus de la morsure ; et l'envenimation s'arrête. »

Enfin, pour terminer cet aperçu sur les mantras, je vais citer un mantra chrétien que j'ai pu me procurer avec beaucoup de difficultés ; il n'y a rien d'étonnant à ce que les Hindous convertis au christianisme se servent de mantras ; car, d'une part, la conversion n'est jamais que superficielle et l'on sait à quoi s'en tenir tant sur les moyens employés par les prêtres pour l'obtenir que sur sa sincérité [1] ; et, d'autre part, il n'y a pas tant de différences entre la religion brahmanique et la religion chrétienne considérées dans leur esprit, que les mantras de l'une ne puissent s'harmoniser avec l'autre. Mais le surprenant de l'affaire

1. La plupart des conversions sont obtenues au plus fort des effroyables famines qui désolent l'Inde ; sur les miséreux dont les forces défaillent les missionnaires se précipitent, et, contre quelques poignées de riz, ils leur imposent de renier leurs dieux et de se mettre à jamais au ban de la société hindoue ; voilà la charité ecclésiastique.

c'est que le mantra en question m'a été donné par un des officiers de santé qui étaient sous mes ordres dans l'Inde, un de mes meilleurs officiers de santé, un des plus ouverts à notre civilisation et que les médecins mes prédécesseurs avaient formé avec le plus grand soin ; or, cet officier de santé attachait une grande confiance à ce mantra et n'hésitait jamais à s'en servir à l'exclusion de tout autre moyen, en cas d'envenimation ; voilà ce que faisait un de mes meilleurs auxiliaires ; cela laisse à penser à quelle extraordinaire thérapeutique se livraient ceux qui avaient de moindres qualités d'assimilation. Voici ce mantra :

« *Délicat serpent, je sais par la grâce de Dieu où tu demeures ; tu es l'esclave de Jésus-Christ ; ne cours pas, ne te cache pas, ne monte pas, ne fais pas gonfler ce corps, ne fais pas de mal.*

Que ta dent venimeuse se brise, qu'elle soit arrachée ; que ton corps soit détruit ; qu'on écrase ta tête par la bénédiction de la Sainte Vierge.

Fais redescendre ton venin au niveau de la morsure. Amen. »

Ce mantra doit être récité dix mille fois.



Les Hindous ont une entière confiance en leurs médecins et en leurs mantra-vadis ; ils n'admettent pas qu'on mette en doute l'efficacité des procédés employés par ces personnages et tous, en effet, ont entendu parler ou ont été témoins de nombreux cas de guérison et ils ont pour les cas de non guérison d'irréfutables excuses.

En ce qui concerne les cas de guérison, ils ne se demandent pas si l'individu réputé guéri avait été réellement mordu par un serpent, ni si le serpent auteur de la morsure était venimeux, ni si la dose de venin inoculée était mortelle ; ce sont là des questions dont l'élucidation est nécessaire avant qu'une cure puisse être scientifiquement proclamée. Il est probable que les pseudo envenimations et les envenimations non mortelles font seules la réputation des médecins indigènes ; quant aux

mantra-vadis, leur action ne peut être que suggestive et par conséquent seulement utile aux pseudo envenimations nées par auto-suggestion. Il est probable qu'une morsure bien faite par un serpent dûment venimeux et en possession de son venin défie toute médication hindoue et, je dois le dire aussi, toute médication européenne, Il y a peu de temps, un charmeur de capels, raillé par un de mes confrères au sujet de l'efficacité des remèdes antivenimeux qu'il disait avoir sur lui, se fit copieusement mordre à la main et avala immédiatement les drogues en lesquelles il avait mis toute sa confiance; aussitôt également, mon confrère qui ne s'attendait pas à ce que le charmeur tentât une telle expérience, injecta au blessé du sérum de Calmettes. Le charmeur mourut très rapidement.

En ce qui concerne les cas de non guérison, les Hindous pensent que le serpent n'a pas voulu arrêter l'action de son venin soit qu'une trop grande impureté ait rendu le sujet indigne de cette faveur, soit que la mort du blessé ait été conforme aux arrêts du destin.

LA FÊTE DES ARMES

Vers la fin du mois de septembre, a lieu, dans l'Inde entière, une fête dite en sanscrit *Ayadou poudja*, de *ayadam* qui signifie arme et *poudja* qui signifie sacrifice.

Ce sacrifice aux armes est, à mon avis, la plus intéressante fête hindoue : outre qu'elle est absolument générale, commune à toutes les contrées de la grande péninsule, elle vaut, sous des apparences religieuses, une manifestation économique, une véritable fête du travail ; car, il faut entendre par *ayadam* non pas seulement l'arme du guerrier, mais celle de qui, dans la vie, lutte d'une façon quelconque : c'est la fête de l'outil, avec lequel combat l'artisan ; du sabre, avec lequel combat le soldat ; du livre, avec lequel combat l'intellectuel. Des parades ont lieu entre des gens habiles à manier le sabre ; des étudiants, ayant leurs maîtres à leur tête, vont récitant des poésies ; et, sous des pandals ornés de fleurs, tous les outils sont exposés, outils des champs et ou-

tils des ateliers, tous astiqués et brillants. Cette fête est d'un caractère unique et remarquable : tous les Hindous, sans distinction de religion ni de caste, y participent; tous, musulmans et brahmaniques; brahmes, kschatryas, vaissyas et soudras, d'ordinaire si profondément séparés et si hostiles les uns aux autres, se trouvent réunis dans une même dévotion, dans un même culte; un hommage éclatant est rendu à tous ces instruments de labeur qui rendent féconde l'activité; et cette fête proclame que, malgré les distances morales qui éloignent les individus et les groupes d'individus, il y a pour tous une même loi qui les rapproche : celle du travail.

Les parades armées sont l'élément d'attraction des fêtes; des individus, munis de longs sabres dont la poignée en forme de gouttière leur couvre l'avant-bras, luttent avec beaucoup d'apparat et se frappent de grands coups; d'autres, inlassablement, abattent d'un revers vigoureux le sommet de bananiers que, l'un après l'autre, inlassablement, on vient ficher en terre devant eux; c'est la reproduction d'une scène de la mythologie hindoue.

Un jour, cinquante des plus célèbres ascètes[1], parmi lesquels, notamment, Agyasta, allèrent rendre visite à l'ermite fameux Taramanni; celui-ci, par distraction, omit de rendre à ses visiteurs les hommages auxquels leur piété leur donnait droit; les ascètes furent très froissés et déclarèrent à Taramanni que, en punition, la métempsycose lui réserverait la forme d'un buffle. Il advint, en effet, que Taramanni étant mort revint à la vie sous la forme d'un *assoura* (géant) à tête de buffle; il

1. L'ascète ou *yogi* se tient entre cinq feux : le soleil et quatre feux allumés aux quatre principaux points cardinaux; ces cinq feux symbolisent les cinq feux mystiques du corps qui sont la concupiscence, la colère, la luxure, la cruauté et la faim.

Le yogi doit poursuivre les huit buts suivants : dompter ses désirs, observer les prescriptions religieuses, se tenir dans une position incommode, retenir sa respiration, s'absorber dans les méditations jusqu'à devenir insensible, fixer son esprit sur sa gorge, son cœur, son front, son crâne ou son nombril, penser à Siva, avoir la vision du « moi », c'est-à-dire de l'âme délivrée des attaches corporelles. Celui qui atteint ces huit buts est parfait et reçoit des dieux huit dons, qui, respectivement, lui permettent de changer de forme à volonté, d'exaucer ses propres vœux, de soumettre toutes les créatures à son autorité, de prendre une forme grosse jusqu'à l'infini, de devenir assez subtil pour pénétrer partout, de se rendre extrêmement pesant ou au contraire impondérable.

prit le nom de *Maguidassouram* et, en raison de sa particulière férocité, fut proclamé roi des Assouras.

Un jour qu'Aguidassouram chassait depuis longtemps dans une forêt, et ne pouvait arriver à apaiser sa faim, il rencontra un sage qui portait au bras un lingam et priait; Aguidassouram avala le sage et le lingam; le sage fut avalé facilement mais le lingam demeura dans la gorge du géant.

A quelque temps de là, des guerriers au service de Maguidassouram, se promenant dans une forêt, vinrent à passer près d'un étang où la déesse Parvatti, femme de Siva, se macérait; les *Achetatikauvairavars*, gardiens des huit points cardinaux [1], qui montaient

1. Les Hindous parlent couramment de huit points cardinaux: le Nord, l'Est, le Sud, l'Ouest et les intermédiaires N.-E., N.-O., S.-E., S.-O.; en face de ces huit points, sont huit montagnes; notamment le mont Mérou est à l'Est, le mont Kanda au Sud, le mont Nilghiri à l'Ouest et le mont des neiges ou Himalaya au Nord. Chaque point est soutenu par un éléphant et sa femelle, l'éléphant de l'Orient est blanc, les sept autres sont noirs; ces éléphants servent de monture aux gardiens des huit points cardinaux: Indra (E.), Agni (S.-E.), Yama (S.), Nicoudi (S.-O.), Varoumane (O.), Vayou (N.-O.), Koubirane (N.) et Issanane (N.-E.).

la garde autour de la déesse, décochèrent des flèches aux géants ; ce fut le signal d'une grande guerre.

Tous les géants se ruèrent sur les Achetatikauvairavars ; ceux-ci aidés par Tacanangau et Nacanangau, femmes d'honneur de Parvatti, infligèrent aux géants une sanglante défaite. Aussitôt, Maguidassouram met sur pied une nombreuse armée et s'élance contre les vainqueurs.

Mais ceux-ci ont réuni une formidable armée à la tête de laquelle est, sur un lion à trompe d'éléphant, l'invincible *Dourga*, déesse issue d'une parcelle du corps de Parvatti. Les deux armées se livrent un combat terrible et s'anéantissent presque complètement ; alors, un combat singulier s'engage entre Dourga et Maguidassouram ; Dourga lance sur le géant une multitude de flèches qui toutes se brisent ; de milliers de vipères nées soudain de son pagne, elle fait instantanément un filet dont les mailles vivantes se crispent et qu'elle jette sur son adversaire ; celui-ci, d'un brusque effort, dissocie le filet redoutable et les vipères s'éparpillent à travers le monde ; Dourga

lance son disque tranchant qui coupe la tête du géant; mais, par la vertu magique du lingam arrêté dans la gorge, une tête nouvelle paraît sur les épaules de Maguidassouram; c'est une tête d'éléphant; Dourga envoie contre le géant le lion qui lui sert de monture; le lion met en pièces la tête d'éléphant et se repaît de sa cervelle; à la place de la tête déchiquetée, paraît sur les épaules du géant une tête de cheval; le géant lance sur Dourga sa massue pesante; Dourga l'esquive et, d'un coup de cimeterre, tranche la tête de cheval qui est aussitôt remplacée par une autre; et chaque fois que Dourga tranche une tête, une nouvelle tête apparaît.

Bientôt, se sentant lasse et inquiète, Dourga implore Parvatti qui lui déclare que pour triompher du géant il faut, sitôt que sa tête est tombée, arracher de sa gorge le lingam. Dourga tranche à nouveau la tête du géant et, le serrant aussitôt à la gorge, en fait jaillir le lingam; aussitôt le géant meurt [1].

I. Les Hindous du Sud prétendent que ce combat eut lieu à Tirouvannamalé ou à Maïssour, ceux du Nord disent qu'il eut lieu à Calcutta.

C'est pour commémorer cette victoire de Dourga sur Maguidassouram, que les Hindous, à la fête des armes, tranchent des séries de bananiers qui symbolisent les résurrections successives du géant ; lorsque le dernier bananier de la série est tranché, tous les spectateurs hindous se précipitent sur le tronc décapité et le serrent près de la plaie, jusqu'à ce qu'en sourde une goutte de sève qui symbolise le lingam accroché dans la gorge.

Au centre de Pondichéry, près du bazar, est une pagode qui appartient à la caste des chaudronniers et dans laquelle, à l'occasion de la fête des armes, est célébrée, avec un grand souci de mise en scène, la cérémonie de *Saurasammaram* (*Saura* géant ; *sammaram* destruction) ; les différentes transformations du géant sont représentées en effigie et, à la section de la dernière tête, on fait sortir du cou un vrai lingam.

Cette destruction du géant domine les fêtes des armes par ses péripéties nombreuses mais n'est qu'un épisode de la fête ; il est un épisode instructif d'ailleurs et moral puisqu'il montre Dourga, prête à fléchir devant un ennemi ré-

sistant, se ressaisir cependant, et, grâce à un effort désespéré, remporter la victoire. Cela enseigne à tous les spectateurs que, dans la vie, si bien armé qu'on soit, il est dur de vaincre et que la victoire reste aux efforts qui savent être persévérants.

La fête des armes dure neuf jours; c'est pourquoi on l'appelle souvent *Navarattiry-poussé* de *Nava* neuf, *rattiry* nuits et *poussé* prières. Pendant ces neuf jours, on prie et on jeûne, les trois premières nuits en l'honneur de *Parvatti*, femme de Siva, qui est la déesse de la force physique; les trois nuits suivantes en l'honneur de *Latchimi*, femme de Vichnu, qui est la déesse de la richesse; et les trois dernières en l'honneur de *Sarasvati,* femme de Brahma, qui est la déesse de l'intelligence.

Les Hindous unissent ces trois déesses dans la même fête parce que celui qui possède à la fois la force physique, la fortune et l'intelligence jouit d'une existence paisible et est maître de tous les bonheurs.

PRINCIPES D'HYGIÈNE GÉNÉRALE

Se lever à l'aurore ; au réveil, avaler quelques gorgées de *niragaram*, c'est-à-dire d'eau qui a séjourné dans le riz de la veille ; à défaut de niragaram, avaler de l'eau pure ; celui qui, régulièrement, chaque matin, à son lever, boit un litre d'eau fraîche, est sûr de vivre vieux et d'avoir une vieillesse pleine de verdeur. Celui qui, au lieu de verser toute cette eau dans sa bouche, en fait passer un peu par son nez, est assuré de vivre plus de cent ans avec une vue excellente et sans cheveux blancs.

Sitôt levé, faire une petite promenade au cours de laquelle on cherchera à rencontrer une vache ou un aigle, animaux sacrés dont la vue porte bonheur et à n'avoir que d'aimables et douces pensées, car, de l'humeur du matin, dépend celle du jour entier.

Au milieu de cette promenade, vider soi-

gneusement son intestin et sa vessie au plein air et loin de toute habitation; fumer un cigare dispense des efforts pénibles et favorise l'évacuation ; l'évacuation terminée jeter un peu de terre derrière soi pour couvrir l'œuvre, et se nettoyer au ruisseau le plus proche ; n'utiliser pour cette ablution que la main gauche qui est la main réservée aux usages impurs, la seule qui ne craigne pas d'entrer en contact avec la moitié inférieure du corps.

En dehors de ces ablutions spéciales, l'Hindou doit, chaque matin, procéder à sa toilette; les malades sont seuls autorisés à se servir d'eau tiède ; les gens bien portants doivent employer de l'eau très fraîche, laquelle préserve des éruptions cutanées, combat la sécheresse de la bouche et donne à la physionomie un teint agréable. Les dents sont frottées soigneusement avec de petites branches d'*achyrantes aspera* dont une extrémité a été débarrassée de son écorce de façon que les fibres se dissocient et constituent une sorte de brosse; les Hindous sont très soigneux de leurs dents qu'ils ont d'ailleurs fort

belles et presque toujours saines. La langue est plusieurs fois raclée avec une petite lame à bords mousses en or, en argent ou en cuivre.

Les cheveux, que les Hindous portent longs, sont démêlés et relevés en chignon ; il n'est pas convenable de laisser traîner par terre les cheveux que le démêlage a fait tomber; il convient de se peigner plusieurs fois par jour. Les ongles, la moustache et les cheveux doivent être taillés tous les cinq jours ; il ne faut jamais se couper les vibrisses des narines, car ces vibrisses protègent la *vue*.

Prendre un bain par jour, mais jamais après les repas et sans jamais se mettre nu ; le bain doit être froid; un bain chaud abîme les yeux et déracine les cheveux; l'eau froide protège la santé et guérit les maladies dues à une âcreté du sang; les personnes délicates sont autorisées à tiédir leur eau ; pour tiédir l'eau, il faut verser l'eau chaude dans l'eau froide et ne jamais verser l'eau froide dans l'eau chaude. Les bains sont interdits à ceux qui ont des maux d'yeux ou

d'oreilles, à ceux qui souffrent de la fièvre (?), à ceux qui ont de la diarrhée [1].

Au sortir du bain, il faut essuyer le corps avec un linge propre, puis s'enduire d'une mixture à base de sandal et de safran. Il est avantageux de se faire masser à ce moment; les barbiers sont d'habiles masseurs ; ils procèdent surtout par tapotements et travaillent avec un soin particulier l'abdomen, les articulations et le tour des yeux; le massage modéré active la circulation, facilite les digestions et conserve la jeunesse; mais, disent les Hindous, certaines personnes, sous prétexte que le massage a d'heureux effets, se font masser à tout propos : après le bain, après les repas et après tout exercice; il convient de mettre en garde contre cet abus qui est pernicieux et compromet la santé au lieu de l'améliorer.

Tous les quatre jours, avant de prendre le bain, il faut se frotter d'huile ; on se servira

1. Est-ce pour ne pas aggraver la diarrhée par un refroidissement ou bien — les bains étant pris dans des étangs publics et les diarrhées cholériques étant fréquentes — pour éviter de contaminer l'eau ?

d'huiles diverses, d'huile de ricin notamment, additionnée si l'on veut de principes médicamenteux. Les frictions huileuses donnent de la vigueur, éclaircissent les téguments, procurent des sommeils réparateurs, amènent une grande sensation de bien-être. Il faut frotter d'huile particulièrement le crâne et la plante des pieds ; en frictionnant le crâne, on rend la chevelure plus abondante, on empêche les cheveux de tomber et de blanchir et on prévient toutes les maladies de la tête ; en frictionnant la plante des pieds, on éloigne les maladies d'yeux.

Les repas seront pris régulièrement deux fois par jour ; celui du soir sera léger ; il ne faut ni boire ni manger en dehors de ces deux repas. Après manger, se gargariser et ôter les particules alimentaires enchassées entre les dents ; à cet effet, certains Hindous portent, au bout d'une ficelle qui leur pend sur la poitrine, un cure dents en bois.

« Après le repas, repos ; éviter de faire un effort physique ou intellectuel, ce qui nuirait à la digestion ; tout au plus, est-il permis de faire une centaine de pas ; sous

7.

aucun prétexte on ne doit courir; « courir après manger, c'est courir après la mort ». Cependant, il n'est pas utile de faire la sieste, sauf en cas d'exceptionnelle fatigue; que ceux qui sont très éprouvés par la chaleur fassent la sieste en été; que les vieillards ou les convalescents la fassent s'ils y trouvent avantage; mais que toujours, en temps de sieste, afin de ne pas entraver la digestion, on se couche sur le côté droit.

Il faut qu'un être sain, s'il veut rester sain, prenne de l'exercice; toutefois, il devra en prendre avec modération et ne jamais aller jusqu'à l'épuisement; marcher le matin, marcher le soir, cela est excellent; mais quand on marche le soir, il faut toujours se couvrir la tête, prendre une canne et des sandales[1].

Il est indispensable de dormir longtemps; ne jamais dormir sous un arbre élevé de peur

1. Prendre une canne et des sandales pour faire du bruit en marchant, et de la sorte, éloigner les serpents. Les Hindous qui, par profession, sortent la nuit, les porteurs de courriers par exemple, ont même des cannes spéciales en bois et garnies aux extrémités de rondelles de fer mal ajustées; par les secousses de la marche, ces rondelles se choquent bruyamment et écartent de la route les rencontres venimeuses.

que des serpents y résident, ni sur un matelas déchiré, de peur que des reptiles s'y soient faufilés; ne jamais appuyer sa tête sur la main gauche. La tête ne devra pas être tournée vers le Nord, sous peine de mort prochaine; ni vers l'Ouest, sous peine de cauchemars pénibles; si elle est tournée vers l'Orient, la vie sera longue; si elle est tournée vers le Sud, c'est la fortune.

Prendre un vomitif tous les six mois, un purgatif tous les quatre mois, et un remède par le nez tous les quarante-cinq jours; se faire tailler les cheveux au moins deux fois par mois; se peindre en noir les cils et les sourcils tous les trois jours. Eviter de sentir pendant la nuit des odeurs fortes, telles que le parfum des fleurs ou le musc. Eviter de se trouver dans la poussière que soulèvent en marchant les bestiaux ou les femmes ayant leurs règles; éviter de respirer les poussières soulevées par les balais.

Il est mauvais de rester longtemps assis; de regarder fixement le soleil levant ou le soleil couchant; de se mirer dans l'eau; de mettre des vêtements sales ou déjà mis par

d'autres personnes ; de manger du lait caillé acide, ou des mets cuits la veille et réchauffés [1].

Il est bon de manger des bananes vertes et de porter des bijoux en or ; ces deux précautions conservent la santé, chassent les cauchemars et les pensées érotiques. Il est bon aussi, quand la lune brille, de se placer sous ses rayons de façon à prendre une sorte de bain de lune ; ces bains entretiennent la vigueur génitale et rendent les rapports sexuels plus agréables.

Si toutes ces prescriptions sont observées, si les vieillards, les savants, les médecins, les rois et les faibles sont respectés, si l'on prie les dieux sans distraction [2] et si les vaches sont honorées, la maladie s'enfuira comme fuit le serpent devant l'aigle Garouda.

1. Cette précaution vient sans doute de ce que beaucoup de vases de cuisine sont en cuivre et que l'ingestion de mets cuits, refroidis et réchauffés dans ces vases ont provoqué l'apparition de troubles toxiques.

2. Certains dévots portent en guise de boucles d'oreilles au bout d'une ficelle qui traverse le lobule, un bouchon de bois, taillé pour obturer exactement le conduit auditif. Les bouchons qui, en temps ordinaire, pendent au-dessus des épaules, sont introduits dans les oreilles au moment des prières.

L'HYGIÈNE CONJUGALE[1]

L'hygiène conjugale est dominée chez les Hindous par l'idée fixe de la procréation ; car il est écrit dans les textes sacrés que l'homme sans postérité masculine ne sera point admis au paradis et subira d'humiliantes métempsycoses. Manou déclare « qu'un homme n'est complet que par sa femme et par son fils » et que « par les prières de son fils, le père gagne les sphères célestes » ; c'est pourquoi *fils* en sanscrit se dit *pouttra*, de *pout* qui signifie enfer et de *tra* qui signifie sauver.

Les familles qui n'ont pas d'enfant mâle passent pour être en mauvais termes avec les dieux et on s'abstient de les fréquenter ; le Richi *Mericounedou*, qui vivait saintement mais ne connaissait pas le bonheur d'être père, reçut un jour un anachorète qui pas-

1. Ce chapitre a paru à peu près *in-extenso* dans les *Archives générales de médecine* du 25 avril 1905.

sait devant son ermitage et demandait l'hospitalité ; mais l'anachorète, s'étant aperçu que la maison était sans enfants, en sortit brusquement comme d'un lieu maudit en injuriant le Richi et sa femme.

Les Hindous qui ont écrit sur le mariage insistent beaucoup sur ce que la volupté de l'acte sexuel ne doit pas être considérée comme une fin, mais comme un accessoire ; c'est d'ailleurs, pour ainsi dire, un accessoire nécessaire, car, au sens hindou, une union dépourvue de volupté serait forcément stérile. On pense que l'union a d'autant plus de chances d'être féconde qu'elle s'accompagne de sensations plus fortes ; c'est pourquoi certains livres lubriques que l'Européen regarde comme d'une ignoble pornographie sont considérés par l'Hindou comme des ouvrages d'une haute valeur scientifique et morale ; Vâtsiaya, au Ier siècle de l'ère chrétienne, publia le *Kâmashâstram* (sciences de l'amour) et son élève Kokôga fit dans le même genre une œuvre intitulée *Kokôgashâstram* ; ces deux auteurs ont déployé des trésors d'imagination à combiner des poses extraordinaires et vo-

luptueuses dans un but vertueux ; les Hindous ont été profondément stupéfaits que certaines éditions de ces ouvrages aient été récemment saisies et prohibées par le gouvernement français.

Le *Kâmashâstram*, le *Kokôgashâstram* et les ouvrages similaires disent que la volupté parfaite est obtenue lorsque la femme est jolie, que les vêtements sont beaux, que les bijoux sont riches ; lorsqu'on se sert de bonne nourriture, de tendre bétel, et qu'on verse de doux parfums ; lorsqu'il y a des chansons et des fleurs.

Les Hindous se marient très jeunes, bien avant la nubilité ; mais ils ne cohabitent qu'à l'adolescence ; Kokôga permet la cohabitation à partir de seize ans pour les femmes et de vingt ans pour les hommes ; même, certains auteurs hindous, mettant en relief les inconvénients d'une cohabitation précoce (fatigue des jeunes époux, dangers de la maternité, débilité des produits), conjurent les mariés de ne pas s'unir avant leur vingt et unième année.

Il est recommandé que les époux aient des

couches séparées afin que le mari ne risque pas d'absorber par les pores de sa peau la sueur de la femme, ce qui compromettrait sa santé ; cette recommandation est d'ailleurs absolument vaine : dans toutes les castes, l'homme et la femme dorment côte à côte ; seulement, à l'époque menstruelle, la femme vit à l'écart parce qu'elle est impure et couche seule en un endroit retiré de la maison. Ce serait une imprudence grave que les époux s'unissent à l'époque menstruelle : l'enfant produit serait infirme, idiot ou prédisposé à la folie.

Les rapports conjugaux ne sont permis qu'à certains jours ; si l'on considère le mois gynécologique, c'est-à-dire le temps qui sépare deux menstruations consécutives, les quatre premiers jours sont impurs : ce sont les jours menstruels. Pendant les seize jours suivants, à l'exception toutefois du onzième et du treizième jour, les rapprochements sont permis. Voici ce que dit Manou à ce sujet : « Que le mari s'approche de sa femme dans la saison favorable, à l'exception des jours défendus... Seize jours par mois forment la saison natu-

relle favorable à la conception ; le onzième et le treizième sont prohibés car ils sont voués aux esprits... »

En somme, quatorze jours restent propices : parmi eux les jours pairs donnent des garçons et les jours impairs donnent des filles. Il ne faut pas oublier non plus que, les dimanches et les jours d'éclipses, les rapports sont interdits.

L'heure a aussi son importance : pas de rapprochement au réveil ni au crépuscule du soir, ni dans les quatre heures qui suivent les repas ; il serait dangereux pour la santé des conjoints de transgresser ces lois. Il est recommandé aux époux de s'unir seulement lorsque « leur respiration est plus intense par la narine droite ».

Il faut n'avoir de rapports charnels qu'avec modération : les rapports trop fréquents font dépérir l'organisme et empêchent la procréation : « C'est un fait acquis par l'expérience, dit un ouvrage tamoul, que les femmes publiques s'unissent fréquemment et conçoivent rarement ; tandis qu'une épouse longtemps séparée de son mari conçoit immédiatement

au retour de ce dernier, ce qui établit que la fréquence de l'union détruit chez les femmes les chances de conception. » En outre, moins nombreux sont les rapports et plus le produit a de chances d'être beau : « L'union hebdomadaire donne un bon résultat ; mais ce résultat est moins avantageux qu'en cas d'union simplement mensuelle ; dans ce dernier cas, l'enfant naît vigoureux et sûr de se bien porter : si quelque maladie venait à l'atteindre, elle ne tarderait pas à disparaître comme le brouillard devant le soleil. » En conséquence, certains auteurs recommandent de s'unir une, deux, trois ou quatre fois par mois suivant les forces des époux, mais pas davantage ; Soushrouda, célèbre médecin de l'antiquité hindoue, permet une union par mois en été et six unions par mois pendant le reste de l'année ; quelques médecins plus indulgents permettent six unions par mois du quinze avril au quinze juin, une union par mois du quinze juin au quinze octobre et — pour le reste de l'année — accordent toute liberté aux appétits des époux. Quoi qu'il en soit, on s'entend absolument à n'autoriser,

passée la cinquantaine, qu'un rapport tous les deux, trois ou quatre mois, suivant la vaillance des conjoints et à proscrire l'union lorsque la femme a dépassé cinquante-cinq ans; car chacun sait que l'union avec les vieilles flétrit le corps et rend malade.



Toutes ces précautions étant observées, il y aura fécondation, pourvu que l'épouse soit une travailleuse et que ses organes génitaux soient en bon état.

Que la femme soit une travailleuse : car « les jeunes filles des classes aisées qui ne travaillent pas conçoivent rarement; tandis que celles des classes pauvres qui s'adonnent aux travaux durs reproduisent facilement. Cela tient à ce que le travail fait transpirer, fortifie les organes du corps et notamment la matrice; en outre, le travail fait circuler le sang, redresse les vaisseaux sanguins, les entretient, et avive les sensations voluptueuses. »

Que les organes génitaux soient en bon

état pour qu'ils sécrètent des liquides puissants ; il faut que la semence de l'homme ne soit pas trop chaude, ni trop froide ; qu'elle soit épaisse, blanche et abondamment émise. Le sperme brûlant ou froid, aqueux, jaune, rare ou sentant mauvais est inactif. Il faut, pour que la semence de la femme soit de bonne qualité, que la matrice soit forte, ce qui donne des règles régulières et bien colorées ; que les ovaires soient sains et de température normale. Cet état des ovaires est capital ; voici comment on reconnaît qu'il laisse à désirer et la thérapeutique préconisée dans chaque cas particulier :

Ovaires pleins de crasse. — Au moment du coït, la femme est prise de maux de tête. Il faudra prendre :

Fiel de poule......................	} ââ
Graines de cotonnier..............	

Ajouter un peu d'eau ; broyer jusqu'à obtenir une pâte homogène dont on enduira la vulve pendant trois jours à partir de la cessation des règles. Le mari s'enduira la verge de

cette pâte avant le coït. Il faudra continuer cette médication pendant trois mois consécutifs.

Ovaires pleins de vents. — Au moment du coït, la femme éprouve des douleurs dans tout le corps. Il faudra délayer de l'assa-fœtida dans de l'huile de sésame et imbiber avec la mixture trois mèches de toile. Chaque mèche sera introduite dans le vagin à chacun des trois jours qui suivent la cessation des règles ; et le mari trempera sa verge dans la mixture avant le coït.

Ovaires pleins de muscles. — Au moment du coït, la femme souffre de la gorge. On broiera ensemble :

Poivre long	ââ
Camphre..............................	ââ
Fiel de poule.......................	ââ

On frottera la vulve et la verge comme il a été expliqué ci-dessus.

Ovaires pleins de vers. — Au moment du coït, la femme souffre du dos. On broiera

dans un peu d'eau jusqu'à consistance pâteuse :

Chlorure de sodium		
Orpiment		ââ
Assa fœtida[1]		

frotter la vulve et la verge comme il a été dit plus haut.

Ovaires surchauffés. — Au moment du coït, la femme éprouve des crampes.

Il faudra :

1° Faire trois pilules avec :

Écorce de noix de galle	1	partie
Civette	1/16	—
Sucre	4	—

la femme avalera ces pilules.

2° Broyer dans l'eau jusqu'à consistance pâteuse :

Poudre de safran	
Poudre de réglisse	ââ
Cumin	

1. Le peuple hindou croit que l'*assa fœtida* est extrait de la chair de buffle.

frotter la vulve et la verge comme il a été dit plus haut.

Ovaires refroidis. — Au moment du coït, la femme a des éructations.

On enduira la vulve et la verge comme il a été dit plus haut avec un mélange de :

Écorce de noix de galle	}	ââ
Chlorhydrate d'ammoniaque.......	}	ââ
Savon..............................	}	ââ

Il est prudent enfin de ne pas tenter de procréer sans préalablement consulter les astrologues sur le moment opportun; c'est là, d'ailleurs, une précaution exclusivement à la portée des riches.

Ceux-ci ne manquent pas d'entretenir à grands frais dans leur domesticité un devin, lequel est consulté à tout propos et doit dire si le jour est sous la dépendance d'un astre favorable[1].

1. Les Hindous divisent les astres en trois catégories : les astres dont l'influence est favorable, les astres humains dont l'influence est indifférente et les astres gigantesques, qui ont les qualités des géants, c'est-à-dire exercent une influence néfaste.

Si les prescriptions ont été bien observées et si la grossesse n'apparaît pas, il faut rechercher lequel des deux époux est stérile; deux procédés sont en usage :

1° On arrose deux courges, l'une avec l'urine du mari, l'autre avec l'urine de la femme; la courge arrosée avec l'urine d'une personne stérile se dessèche;

2° On met des haricots dans deux vases et on arrose les haricots du premier vase avec l'urine du mari et ceux du second vase avec l'urine de la femme. Les haricots qui ne germent pas ont été arrosés avec l'urine d'une personne stérile.

Si le mari est révélé stérile, il pourra, pour se donner un fils, « autoriser la jonction de son épouse avec un frère ou un autre parent »; la femme échappera à l'adultère par le stratagème suivant : « Arrosé de beurre liquide, afin que la chair ne touche pas la chair, que le parent chargé de cet office, en s'approchant pendant la nuit de la femme sans enfant, engendre un fils. »

Si c'est la femme qui apparaît stérile, elle devra implorer la clémence des dieux.

Le dieu le plus prié par les femmes stériles est Siva, le troisième dieu de la grande trinité hindoue, le dieu de la fécondité; son emblème est le *lingam* qu'on représente au coin des rues ou dans les pagodes sous la forme d'une pierre levée; il est dans le sud de l'Inde, à Tanjore, une pagode fameuse pleine de trois cent soixante-cinq lingams de toutes les dimensions, soigneusement alignés et qu'on vénère à tour de rôle chaque jour de l'année; on les enduit d'une huile spéciale, on les couvre de fleurs et de parfums, on se prosterne devant eux; les dévots leur apportent des offrandes et les femmes stériles passent une nuit dans la pagode. Il y a, pour elles, une chambre réservée, où, dans l'obscurité, le dieu Siva vient les visiter sous la forme de prêtres spécialement employés à ce subterfuge fécondant.

Kamin, qui est un dieu secondaire de la mythologie hindoue, est aussi prié par les femmes stériles. Kamin est une espèce de Cupidon armé d'un arc en canne à sucre et de cinq flèches; la première de ces flèches est une fleur blanche de nénuphar, elle frappe à la tête et donne la confusion d'esprit; la

deuxième est une fleur de manguier, elle frappe au front et donne le désir; la troisième est la fleur d'une anonacée, elle frappe à la poitrine et donne le besoin de possession; la quatrième est une fleur de jasmin, elle frappe aux mamelles et donne le rut; la cinquième est la fleur du lotus bleu, elle frappe aux parties sexuelles et unit les amoureux.

Enfin, des femmes stériles sacrifient au serpent lequel est un emblème de la fécondité.



Pendant leur conjonction, il est bon que les époux soient dévêtus; il est nécessaire, en tous cas, que la femme ait la poitrine découverte car cette précaution la protège du veuvage. Les corps doivent être propres et parfumés; les esprits doivent être exempts de préoccupations; les époux doivent s'unir avec un égal amour et en portant leurs pensées sur un ancêtre glorieux.

Alors, le coït sera fécond et le germe aura en lui les plus admirables qualités : la perfection de l'enfant résulte de la sérénité d'âme et de

la propreté corporelle au moment de leur union.

Manou compare « la femme au champ et l'homme à la semence » ; il explique que deux influences sont en présence dans la fécondation ; celle de la matrice et celle du liquide viril ; si les deux influences sont égales, l'enfant sera supérieur ; si la première l'emporte sur la seconde, l'enfant sera du sexe féminin, même si la fécondation a lieu un jour pair ; et si la seconde prédomine, il y aura production de garçon, le jour du coït fût-il impair. Mais, d'une manière très générale, c'est l'influence paternelle qui s'exerce avec le plus d'intensité ; si bien que Manou a pu dire : « Le mari doit savoir qu'en fécondant le sein de sa femme, c'est lui-même qui se réincarne dans le germe. »

Aussitôt l'union accomplie, les époux pourront se livrer à un sommeil réparateur ou bien la femme ira se baigner ; elle aura soin, en sortant du bain, de ne rien regarder avant d'avoir vu sa propre image dans un miroir ou le visage de son mari ; ainsi, l'enfant aura les traits de son époux ou d'elle-même.

Les documents qui précèdent montrent

combien est grande et décisive, aux yeux des Hindous, l'importance du coït dans la valeur du produit. Le coït est le centre d'action de trois facteurs : la volupté, la matrice, le sperme; c'est de leurs forces d'action que l'enfant tire ses qualités corporelles et psychiques. L'hérédité psychique, notamment, a été devinée avec beaucoup de netteté; j'ai signalé précédemment qu'on recommande aux époux de penser à un ancêtre glorieux pendant qu'ils s'unissent; je note encore que la femme a le droit de repousser son époux si celui-ci est atteint de folie. Il semble même que cette hérédité psychique ait été vue avec plus de netteté que l'hérédité somatique vulgaire; c'est ainsi que cette femme, dont c'est le droit de repousser l'époux dément, n'est pas autorisée à se soustraire à l'époux frappé de lèpre ou d'éléphantiasis.

L'HYGIÈNE DE LA GROSSESSE [1]

Les Hindous pensent qu'au moment des menstrues la matrice s'épanouit au fond du vagin « comme un nénuphar » et qu'après l'écoulement menstruel elle se referme graduellement de façon à être complètement close en seize jours ; c'est pourquoi, ainsi que je l'ai signalé dans le chapitre précédent, l'époque qui passe pour être la plus propice à la conception est la seizaine qui suit les règles. Au moment du coït, la matrice aspire le sperme qui est projeté dans le vagin ; arrivé dans l'utérus, ce sperme subit, suivant les jours et les heures, l'influence d'un des dix airs vitaux qui résident dans le corps et constituent la vie [2]. Suivant que le sperme a subi

1. Ce chapitre a paru à peu près *in-extenso* dans les *Archives générales de médecine* du 29 août 1905.

2. Les dix airs vitaux du corps humain sont : l'air situé dans le cœur, dans le sommet de la tête, dans le creux de la gorge, dans le nombril, celui qui est répandu dans

l'influence d'un air favorable ou nocif, il y a ou il n'y a pas possibilité de fécondation; si l'influence a été favorable, il est indispensable, pour qu'il y ait fécondation, que le sperme se rencontre dans l'utérus avec le liquide séminal de la femme; il faut donc que les éjaculations soient simultanées; et, conséquemment, si, au cours du coït, le mari s'aperçoit que la femme le devance, il doit accélérer son éjaculation en ayant des pensées libidineuses, voire même en se représentant quelque femme violemment désirée.

Si le coït a été fécond, la femme sent aussitôt comme un ver ramper dans sa matrice; d'ordinaire la matrice n'aspire que peu de sperme, juste une petite goutte pas plus grosse que « la goutte de rosée qui pend au bout d'une herbe » ; mais, quelquefois, la matrice en aspire davantage et c'est ce qui

tout le corps, celui qui aide à s'étendre, à se courber et à parler, celui qui cause le hérissement des poils du corps et le clignement des yeux, celui qui est situé dans la figure et cause l'éternuement, la colère et la rougeur, celui qui provoque la fatigue et la transpiration, enfin, celui qui reste dans le corps après la mort, le fait enfler et s'échappe par le sommet du crâne.

explique la naissance des jumeaux; dans le cas de fécondation gémellaire, la femme sent après le coït deux vers grouiller dans sa matrice.

Il est admis dans l'Inde que les enfants de prostituée n'ont aucune valeur physique ni morale; mais si, par extraordinaire, il s'en trouve un qui soit bien doué, le peuple dit qu'il tient ses qualités des nombreux mâles qui ont couvert sa mère et qui se sont en quelque sorte associés pour sa confection; c'est là une croyance purement populaire contre laquelle les savants de l'Inde protestent; ils disent : « On pourra prétendre que, de même qu'un estomac qui a assouvi sa faim a vite besoin de manger à nouveau, de même une matrice qui a pris du sperme peut facilement en prendre encore et que, de même qu'un estomac s'accommode de mets différents, une matrice s'accommode de spermes variés; c'est une comparaison sans fondement; car l'estomac désagrège sa nourriture et par conséquent se vide, tandis que la matrice, dès qu'elle a reçu le sperme, le développe et s'emplit incessamment; il s'ensuit que l'estomac a

toujours faim et que la matrice se ferme, satisfaite et repue, dès qu'elle a pompé la moindre goutte. »

L'union normale qui donne des enfants normaux est celle de l'homme et de la femme; l'union de deux femmes (?) donne des êtres sans squelette. Il peut arriver qu'une femme soit fécondée par la puissance d'un rêve. D'ordinaire, la grossesse se termine par l'expulsion d'un enfant; quelquefois, cependant, on a vu des grossesses se terminer brusquement, au huitième mois, par l'expulsion d'un serpent ou d'un scorpion.

Si, par hasard, la femme n'est pas certaine d'avoir senti après le coït un ver remuer dans sa matrice, elle devra s'observer pour être fixée sur son état : si elle est prise de vomissements le matin, si ses menstrues sont suspendues, si elle éprouve des passions soit pour les sucreries, soit pour les mets acides, soit pour les cendres sacrées de la vache, si l'éclat de son visage diminue, elle peut être sûre d'être enceinte.

Développement du fœtus pendant les neuf

mois de vie intra-utérine. — A la fin du premier mois, l'embryon est de forme à peu près ronde et ressemble assez à un œuf de serpent; cet embryon est entouré par le cordon ombilical; la bouche est légèrement marquée comme un coup d'ongle sur de la cire molle; les yeux sont représentés par deux points noirs; la vessie et le foie sont formés.

A la fin du deuxième mois, la tête se distingue du corps; les yeux et les oreilles apparaissent avec netteté; les mains et les pieds se détachent; le cordon ombilical a grandi; les parties sexuelles se dessinent; les omoplates sont visibles.

A la fin du troisième mois, l'embryon a l'apparence d'une tortue; les quatre membres sont distincts du corps; l'os du bras, l'os de la cuisse sont formés ainsi que les os des mâchoires et de l'épine dorsale; les poumons, le foie, la rate, l'estomac et les intestins, le cœur, les paupières, les narines, les oreilles sont achevés.

A la fin du quatrième mois, les parties sexuelles se voient très distinctement; la bouche et l'anus s'ouvrent; la vésicule biliaire

est formée; les os du crâne, ceux de l'avant-bras et de la jambe sont en formation.

A la fin du cinquième mois, la peau est formée ainsi que les ongles et les cheveux; le crâne et le cerveau, le cœur et les reins sont développés; c'est surtout pendant le cinquième mois que la mère sent les mouvements du fœtus.

A la fin du sixième mois, les cheveux se sont accrus; les excréments s'amassent dans les intestins; les testicules sont situés près des reins; la vésicule biliaire et le foie sont devenus plus gros et très rouges: le calcanéum est en voie de formation.

A la fin du septième mois, le cerveau a acquis de la consistance; les reins ont durci et la vésicule biliaire renferme de la bile; les testicules ont descendu.

A la fin du huitième mois, l'épiderme a pris une teinte blanchâtre; le cerveau est devenu encore plus consistant et s'est creusé de sillons; les rotules sont formées; au bout des doigts, les ongles sont plus fermes; les testicules ont continué à descendre; le fœtus mesure 15 pouces de long soit quarante centi-

mètres et pèse cinquante paloms, soit 1 kilog 775[1].

A la fin du neuvième mois, l'épiderme a pris une teinte rouge; les doigts sont devenus plus longs, la chevelure plus noire et l'anus est obstrué d'excréments, le cerveau est blanc ou cendré, le fœtus mesure 18 pouces de long, soit quarante-huit centimètres et pèse 100 paloms soit 3 kilogs 550[2].

Il est admis que les poils, les ongles, les os, les dents, les vaisseaux sanguins et le système nerveux de l'enfant sont d'origine paternelle; que la musculature, les viscères, le cœur et le sang sont d'origine maternelle.

Signes auxquels on reconnaît le sexe du fœtus. — Si la femme, pour s'asseoir ou se lever, s'appuie sur la main droite et non sur la gauche; si le ventre est bien saillant et accuse une rotondité ferme; si la femme sent le fœtus remuer du côté droit; si la femme a une gros-

1. En Europe, on admet généralement que le fœtus de huit mois a 45 centimètres de long et pèse 2 kil. 500.

2. Les chiffres européens sont, pour le fœtus de neuf mois : longueur : 50 centimètres ; poids : 3 kil. 500.

sesse facile ; si le sein droit est plus noir, plus gros et plus pointu que le gauche ; si le corps de la femme a gardé sa couleur ordinaire ; si l'œil droit est plus grand que l'œil gauche ; si le cerne de l'œil droit est plus noir et plus brillant que le cerne de l'œil gauche ; si une goutte du lait de la femme enceinte ayant été jetée dans un vase rempli d'eau claire, cette goutte s'étale instantanément dans l'eau du vase ; si la femme a une physionomie agréable ; si elle recherche tout ce qui est du genre masculin, le fœtus est du sexe masculin. Aux cas contraires, il est du sexe féminin.

Signes auxquels on reconnaît que le fœtus est mort dans la matrice. — Si, en temps ordinaire, on met une compresse d'eau chaude sur le ventre de la mère, sous l'influence de la chaleur l'enfant remue ; si l'application d'une telle compresse ne détermine aucun mouvement dans le ventre de la mère, c'est que l'enfant est mort ; alors les seins de la mère s'affaissent ; une sensation de froid se manifeste autour de son nombril ; son urine

devient plus épaisse, sa vulve répand une odeur âcre, sa bouche exhale une forte odeur de cadavre ; lorsqu'elle se retourne sur son lit, le fœtus lui pèse du côté où elle penche, comme ferait une boule de plomb.



La femme enceinte doit toujours être gaie ; on doit, par conséquent, lui éviter toute cause de tristesse et toute émotion, et satisfaire tous ses caprices ; la contrarier serait vouer l'enfant au rachitisme ; refuser de satisfaire l'envie d'un bijou ou d'un vêtement serait faire venir à l'enfant des taches de dimensions, de formes et de couleurs variées et toujours laides.

La femme enceinte doit toujours être propre et vêtue de blanc ; elle doit éviter le contact des femmes infirmes, malpropres ou corrompues ; elle ne doit pas aller dans les maisons où sont des cas de variole ou de fièvre (?), ni permettre qu'on vienne la voir de ces maisons ; car la variole et la fièvre se communiquent très facilement aux femmes enceintes et peuvent amener des accouchements prématurés

et même quelquefois la mort de la mère. Elle doit éviter toute vue désagréable, tout excès sexuel et toute fatigue ; transporter des meubles lourds sur un endroit élevé et, d'une façon générale, faire des efforts est interdit sous peine d'accoucher prématurément. Cependant, la femme enceinte ne doit pas rester les bras croisés à ne rien faire ; car, les oisives mènent difficilement une grossesse à terme, au contraire des femmes de condition médiocre qui ne cessent de travailler.

Les femmes enceintes, après le quatrième mois, ne doivent, en aucun cas, porter de corsages serrés, car de tels corsages gênent la respiration et entravent la circulation. Il faut que les femmes enceintes aient la précaution de se promener au moins une heure par jour au grand air ; qu'elles se couchent tôt et dorment huit à neuf heures ; en outre, si elles en éprouvent le besoin, qu'elles n'hésitent pas à faire la sieste l'après-midi sur un lit ou sur une natte étendue par terre.

La nuit, la femme enceinte ne doit pas avoir de lampe brûlant constamment à son chevet ; si elle a besoin de lumière pendant la

nuit, qu'elle allume et qu'elle éteigne aussitôt; car une flamme continuelle vicierait l'air de la chambre. Pendant les saisons pluvieuses ou froides, il est bon qu'elle ait près de son lit un vase contenant du feu à la condition que ce feu ne produise pas de fumée.

Les femmes enceintes doivent manger sans excès ni privation : elles auront pour base d'alimentation la viande bien cuite et les légumes ; elles pourront aussi consommer sans crainte le riz cuit dans du lait et le gâteau dit *alva* qui est fait de pain, de gruau, d'amandes, de sucre et de beurre ; beaucoup de sel dans les aliments purifie et fortifie le sang ; elles s'abstiendront de fruits confits et de mets trop épicés ; elles ne mangeront le poisson qu'avec beaucoup de circonspection par crainte des éruptions et des diarrhées ; elles ne prendront jamais de liqueurs fermentées et ne permettront même pas qu'on en apporte près d'elles.

Les femmes enceintes ont la réputation d'être sujettes aux coliques utérines ; les coliques qui surviennent au sixième mois notamment sont très fortes et s'accompagnent de

pertes abondantes ; celles du huitième mois s'accompagnent de dégoût des aliments et d'affaiblissement général. Ces coliques sont traitées par l'ingestion de pâtes compliquées obtenues en broyant ensemble dans une petite proportion d'eau des racines de nénuphar blanc, de nénuphar rouge, d'andropogon muricatum, de cotonnier, de cubèbe, de sandal ; des fruits d'acajou et de poivre long ; des fleurs de bassia longifolia ; de l'écorce de ficus religiosa et du sucre.



Les femmes enceintes passent dans l'Inde pour être soumises à certaines influences bonnes ou mauvaises, variables d'ailleurs suivant les localités et suivant les castes ; de toutes les superstitions qui ont cours dans l'Hindoustan, celles qui ont trait à la grossesse sont certainement les plus répandues et les plus tenaces. En voici quelques-unes que j'ai choisies parmi les plus achalandées :

Influences heureuses : Faire visite à une nouvelle accouchée, apercevoir un éventail de

poil blanc, une cruche pleine, un miroir, un des crocs dont se servent les cornacs pour diriger les éléphants, un grand tambour, une lampe, un drapeau, des poissons de rivière.

Influences néfastes : Les femmes enceintes ne doivent pas sortir seules, surtout la nuit ; à midi, elles doivent éviter de traverser les endroits déserts et de passer près des pagodes dites *Kanniakkovil* et qui sont dédiées aux vierges [1], sous peine de voir une des vierges en apparition ou d'être giflées par elles ; ce qui aurait pour résultat l'accouchement prématuré d'un enfant mort. A Pondichéry, où j'ai rempli pendant plusieurs mois les fonctions de médecin légiste, j'ai été commis dans des affaires d'avortement, et toujours la femme prétendait avoir avorté pour être passée à midi devant un temple dédié aux vierges. Les avor-

1. Les Hindous honorent douze vierges : *Agaliaï*, femme d'un richi, corrompue par Indiren et pour ce motif transformée en pierre ; *Touropadaï*, femme commune des cinq frères Pandous ; *Sita*, femme de Ramen, enlevée par Ravanane ; *Taraï*, femme du singe Sougriva, enlevée par Vali et *Mantodari*, femme du géant Ravanen. Sept autres sont adorées qui sont les femmes des principaux dieux ; on les appelle les sept *Sakti*.

tements criminels qui sont fort nombreux[1] dans l'Inde cherchent toujours à se dissimuler derrière cette croyance populaire; et ce procédé réussit souvent, les magistrats qui ont à enquêter ou à juger étant souvent des indigènes ; car l'éducation européenne ne peut rien contre les superstitions que les siècles ont rivées dans l'esprit hindou.

Sous peine d'accoucher prématurément d'un enfant mort, les femmes enceintes doivent éviter la rencontre de femmes ayant récemment accouché d'un mort-né ou d'un enfant qui n'a vécu que quelques heures, la rencontre de femmes revenant du bain post-menstruel, la rencontre d'un convoi funèbre ayant accompagné au cimetière un nouveau-né ; elles doivent surtout éviter de voir la pioche qui a creusé la fosse d'un enfant nouveau-né. Au

1. Les avortements sont fort nombreux parce que les veuves ne peuvent se remarier ; or, les mariages ayant lieu dès la plus tendre enfance, il arrive que des fillettes sont veuves avant d'avoir eu l'âge de cohabiter avec leur mari ; ces fillettes sont donc vouées à un célibat perpétuel ; toute grossesse survenant chez elles serait un déshonneur qui entraînerait l'exclusion de la caste ; et, comme ces veuves ont toutes des amants et finissent toutes par être enceintes, elles se font toutes avorter.

cas où elles auraient fait une des rencontres précédentes, elles devraient, pour se débarrasser de la mauvaise influence, faire une visite à la mère de l'enfant mort.

Plusieurs femmes enceintes ne doivent pas vivre dans la même maison, surtout si elles sont parentes entre elles ; car l'une des mères accoucherait d'un enfant mort. Les femmes enceintes ne doivent pas manger pendant les éclipses sous peine de tomber malades ; elles ne doivent ni piler le riz, ni broyer les épices, ni coudre, sous peine d'enfanter des enfants difformes.

Pour annuler les effets d'une influence néfaste, la femme enceinte est soumise, au cours de sa grossesse, à différentes cérémonies. Celle du *Simandam* a lieu vers le septième mois de la grossesse, généralement au domicile du mari, rarement au domicile des parents de la femme ; les femmes seules peuvent y assister. On répète au jour du *Simandam* à peu près toutes les cérémonies du mariage[1] ; les parentes et les amies de la

1. La cérémonie du mariage consiste essentiellement à attacher le *tuly* au cou de la jeune fille ; le tuly est un

famille sont présentes ; la musique indienne fait entendre les airs les plus gais de son répertoire. Dans la cour de la maison, à l'abri d'un *pandal*[1] dressé pour la circonstance, prennent place, sous un dais de fleurs, le mari et la femme enceinte, leurs visages tournés vers l'Orient ; ils sont assis sur une planchette posée sur un tas de *nelly*[2] ; devant eux est un trépied sur lequel est un plateau qui contient toutes sortes de fruits, de parfums et d'onguents dont chaque femme mariée de l'assistance vient enduire les bras des époux. Cependant, des jeunes filles et des jeunes femmes font entendre des chants et, au nom de l'assistance entière, appellent sur le mari et la femme les bénédictions du ciel et de la terre. Quand les époux ont été frottés d'essences et de cosmétiques, on tourne autour de leur tête un vase plein d'eau, de safran et de chaux pour chasser les mauvaises influences et les regards jaloux. Ensuite, on met à nu le dos de la

bijou qui remplit dans l'Inde le rôle de l'alliance chez nous.

1. Le pandal est une sorte de hangar en feuilles de palmiers et de cocotiers.

2. Sorte de riz.

femme enceinte et on y laisse tomber une goutte du jus provenant de feuilles magiques préalablement écrasées ; on en laisse aussi tomber une goutte dans sa bouche ; alors chacune des parentes les plus proches fait cadeau à la femme d'une somme d'argent qui servira à acheter des bijoux à l'enfant attendu. Enfin, un brahme fait un trou en terre pour y placer le feu du sacrifice (*homam*) auquel il procède suivant les rites accoutumés, pendant que les parentes des époux allument le feu pour faire cuire du riz (*patchariey* ou riz pilé tout cru sans avoir bouilli préalablement) et du lait, dans des pots neufs parés de safran et de fleurs ; quand le riz a suffisamment cuit, on le dispose sur un certain nombre de feuilles de bananier et on feint de l'offrir aux dieux ; c'est le sacrifice du *pongol* ; alors la blanchisseuse de la maison est introduite et on lui donne le riz en gratification à cause du surcroît de travail qui lui sera imposé pendant les couches.

Souvent, vers le septième mois également, le mari et la femme font le *padapoudja*, comme au jour du mariage : le père de la

femme se tient debout devant sa fille et la mère de la femme devant son gendre ; leurs pieds sont posés dans un plateau de métal ; les époux les lavent avec de l'eau, du lait et du miel et y déposent des fleurs ; moyennant quoi, les parents, en manière de bénédiction, prennent quelques-unes de ces fleurs, les placent sur la tête des époux et murmurent toutes sortes de compliments et de vœux de prospérité ; puis ils font cadeau à la jeune femme d'un bracelet en argent ou en or appelé *soullekappou* c'est-à-dire bracelet de grossesse.

Toutes les familles ne célèbrent pas le *Simandam* parce que c'est une cérémonie coûteuse ; mais toutes, même les pauvres, font la cérémonie qu'on appelle *Poumondittal* ; elle a lieu le sixième mois et consiste à orner de fleurs le chignon de la future mère et à lui mettre des bracelets neufs en verre devant une assistance plus ou moins nombreuse de parents et d'amis, sans autre pompe.

Il est probable que ces cérémonies, qui sont actuellement pratiquées uniquement pour détruire les effets des influences néfastes,

avaient à l'origine pour second but de constituer au fœtus une sorte d'état civil ; car autrefois les fonctions de maire et de juge étaient remplies dans chaque village par un *Nattamaikaren* et toutes les cérémonies de famille se passaient en sa présence.

HYGIÈNE DES COUCHES ET DU PREMIER AGE[1]

Il est admis dans l'Inde que la grossesse dure de neuf à douze mois ; on reconnaît cependant que les grossesses qui dépassent neuf mois sont rares. Les couches, surtout les premières, s'effectuent généralement au domicile des parents de la femme et non au domicile du mari. Une chambre, autant que possible propre et bien aérée, est préparée pour l'accouchement ; dès l'apparition des douleurs, la femme y est introduite ; elle n'en sortira pas pendant neuf jours ; les personnes nécessaires à l'accouchement y ont seules accès ; le mari n'y est pas admis et, pour voir sa femme, il doit la regarder de loin, par l'embrasure de la porte et sans lui parler ; car l'accouchement est un phénomène impur et quiconque communique avec la parturiente

1. Ce chapitre a été publié par les *Archives générales de médecine,* le 19 septembre 1905.

est souillé. Le but de la chambre d'accouchement n'est donc pas, comme on pourrait croire, d'isoler la femme de l'ambiance et de la préserver des contaminations, mais d'isoler le monde de la parturiente et de préserver la famille des souillures de l'accouchement.

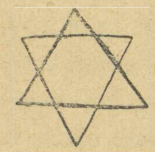
A côté du lit sur lequel la femme est étendue, on place, en manière de symbole, une mesure pleine de nelly jusqu'au bord ; ce qui signifie : la femme est aussi pleine que la mesure, et il est impossible qu'elle garde l'enfant plus longtemps dans son ventre ; en outre, sur la mesure pleine de nelly, on place un poids lourd qui comprime le grain ; ce qui signifie : le contenu de la femme doit être comprimé comme le nelly, c'est-à-dire l'expulsion de l'enfant est devenue indispensable. Ces représentations paraboliques ont pour but d'inciter les dieux à délivrer rapidement la femme enceinte.

Cependant, on a fait chercher la matrone qui doit faire l'accouchement ; la matrone est toujours une vieille ; elle a la réputation d'être experte en obstétrique, de pouvoir tirer l'enfant des situations difficiles et de savoir, s'il

meurt dans l'utérus, le mettre en morceaux et le sortir assez promptement pour que la mère ne s'étiole pas au contact du cadavre ; elle doit toujours être propre et porter les ongles ras ; il entre en outre dans le métier de la matrone de donner des soins aux enfants du premier âge. Les familles riches prennent plusieurs matrones ; chacune tient alors dans l'accouchement un rôle déterminé ; l'une dirige par son commandement les efforts de la parturiente ; car il est admis que des efforts intempestifs, fournis, par exemple, en dehors des contractions utérines, rendent l'enfant bossu ou le prédisposent à l'asthme ou à la phtisie ; toutefois, quand la tête est à la vulve, on permet à la femme de pousser à sa guise.

Lorsque l'accouchement est laborieux, il convient de faire avaler à la mère des pilules d'opium et de musc ; ou bien une décoction de graines d'anis additionnée de poudre de safran ; ou bien de frotter les organes génitaux externes avec des feuilles écrasées de l'arbre dit en sanscrit *langaly ;* ou bien de frotter le ventre avec de l'huile de ricin dans laquelle

on a mêlé un fragment pulvérisé de crâne de chien; cela veut dire, sans doute, que le crâne de l'enfant, pour sortir de la mère, doit se réduire comme s'est réduit le crâne du chien. Un autre moyen consiste à tracer sur un papier deux triangles qui se coupent comme le montre la figure ci-dessous, et à inscrire dans



chaque angle des lettres magiques; on montre le dessin à la parturiente et on le place ensuite sous le lit de douleur.

Pour reconnaître si l'enfant est toujours en vie dans le ventre de sa mère, on applique sur ce ventre un peu de beurre frais; si le beurre fond, l'enfant est vivant; s'il ne fond pas, l'enfant est mort; dans ce dernier cas, la mère ne tarde pas à être prise d'une soif ardente, de fatigue et d'oppression; pour sauver la mère, il faut, sans retard, morceler l'enfant et l'extirper.

En obstétrique normale, dès que l'enfant a été expulsé, on coupe le cordon ombilical entre deux ligatures faites avec une ficelle, l'une à deux pouces du ventre de l'enfant, la seconde à deux pouces de la première; quelquefois, quand l'enfant, trop au large dans la matrice, a pu y sautiller et s'est entortillé dans le cordon, on trouve, à la naissance, le cordon roulé soit autour du corps, soit autour du cou; on dit que l'enfant naît *enguirlandé*, ce qui est un mauvais présage pour sa destinée.

Si le nouveau-né reste immobile et sans pleurer, dans un état de mort apparente, on lui applique quelques chiquenaudes sur le dos, ou de l'eau fraîche sur le visage jusqu'à ce qu'il vagisse, ou bien on dépose sur sa langue un peu de civette et de bézoard d'éléphant broyés ensemble.

Cependant, on délivre la mère et on lui donne à boire quelques gorgées d'une boisson chaude, du lait chaud par exemple; puis après lui avoir laissé un peu de repos, on frictionne son ventre à l'huile de sésame; ensuite, l'ayant mise debout, on roule autour de son ventre, en serrant fort, une bande de toile qui

a pour but d'arrêter l'écoulement de sang, de refouler les organes dans leur position normale et de restituer aux parois abdominales leur fermeté d'avant la grossesse. La femme est alors recouchée et recouverte d'une étoffe blanche; on lui fait avaler trois grosses pilules à base d'assa fœtida grillé et manger du jagre de palmier[1]. Pendant trois jours, à raison de trois fois par jour, la nouvelle accouchée prendra comme nourriture exclusive du jagre et trois pilules. Cet usage du jagre est tout à fait intéressant : par les contractions de son utérus, la parturiente a fait une dépense énorme d'énergie musculaire; or, il est scientifiquement établi que le muscle a besoin de sucre pour produire son énergie et que, après les travaux musculaires prolongés, l'organisme est vidé de sucre; l'ingestion de jagre

1. On appelle jagre le résidu d'évaporation du *callou ;* le callou est la sève soit du cocotier, soit du palmier; les cocotiers et les palmiers sont exploités en grande quantité pour cette sève à cause des 15 p. 100 de sucre qu'elle contient; le résidu d'évaporation du callou ou jagre est du sucre presque pur. Il est partiellement livré à la consommation tel quel, et partiellement mis en fermentation; on recueille alors l'alcool du cocotier ou du palmier, en tamoul *arack*.

vient donc à point pour réparer les pertes en sucre de l'économie et il est curieux que les Hindous, par l'empirisme, soient arrivés à une pratique digne de nos savants et que ceux-ci, malgré leurs connaissances techniques, n'ont pas introduite dans les maternités.

L'enfant convenablement lavé et essuyé est immédiatement mis au sein, la mère toutefois ayant été traite pour que le petit n'ingère pas les premières sécrétions lactées lesquelles passent pour pernicieuses et capables d'amener des vomissements et diverses maladies du système respiratoire. A mesure que l'enfant tette, la matrice de la mère se resserre et l'écoulement de sang se tarit.

Le troisième jour, l'accouchée est lavée avec soin depuis les pieds jusqu'aux hanches; on nettoie surtout les parties génitales et généralement avec une infusion tiède de feuilles de margosier et de tamarinier; ces ablutions génitales seront répétées tous les jours, une fois par jour; si la vulve est écorchée, on met sur les plaies un mélange d'huile de sésame et de safran.

Le quatrième et le cinquième jour, l'accouchée, si elle se porte bien, prend un repas composé d'un curry fait avec des aubergines, des crevettes, de l'ail et de l'huile de ricin; comme boisson, elle reçoit de l'eau dans laquelle on a jeté trois morceaux de brique rougis au feu[1].

A partir du sixième jour, on permet deux repas par jour comprenant du curry, des poissons et des légumes.

Tous les linges qui ont servi à l'accouchement et tous les pagnes des femmes qui ont assisté la parturiente sont considérés comme souillés; le blanchisseur vient les chercher le troisième jour et les remplace provisoirement par des linges et des pagnes appartenant à quelque autre client; il les rapporte nettoyés le neuvième jour ; ce neuvième jour, l'accouchée prend un bain à l'eau tiède; elle se frictionne énergiquement avec le fruit dit *siyakkai* qui mousse au contact de l'eau (mimosa abstergens); le ventre est particulièrement frotté avec le siyakkai d'abord et

1. Est-ce un moyen de stériliser l'eau ?

avec du safran ensuite; pour se purifier complètement, elle boit du *pantchagavia;* le pantchagavia est un breuvage composé des cinq richesses hindoues issues de la vache : *pal* le lait, *taïre* le lait caillé, *neye* le beurre fondu, *kossalam* l'urine et *komayam* la bouse; ensuite elle met ses vêtements propres. Toutes les personnes qui ont soigné l'accouchée se baignent, se savonnent au siyakkai et revêtent des costumes propres. Les ustensiles de ménage qui ont été souillés sont brisés s'ils sont en terre; purifiés avec de la bouse de vache délayée dans l'eau et exposés au soleil s'ils ont quelque valeur; la chambre des couches est nettoyée entièrement avec la dilution sacrée de bouse de vache. Puis un sacrifice de purification est consommé; après quoi, toute souillure a disparu; la vie normale reprend son cours et l'accouchée y participe sans restriction aucune.

Les couches sont terminées et les matrones qui ont aidé reçoivent alors, outre leurs honoraires, différents cadeaux de relevailles dont l'importance varie avec la fortune de la famille; les familles pauvres donnent seule-

ment une petite quantité de riz ou des lentilles.

L'accouchée ne réintègre le domicile conjugal que lorsqu'elle passe pour complètement rétablie et capable de remplir à nouveau ses devoirs conjugaux; il est admis que la femme est remise au bout de trois mois, si elle a eu un garçon, et de quatre mois, si elle a eu une fille. Pendant ces trois ou quatre mois, elle reste donc au domicile de ses parents; c'est une règle absolue que tous les frais d'accouchement et d'entretien de la femme jusqu'à son retour chez le mari, incombent à la famille de la femme ; en outre, celle-ci reçoit en cadeau de sa famille un pagne pour elle-même, des ornements pour les pieds et les mains de son enfant, et une pièce de toile longue de six coudées qui représente la layette.

Si par hasard la femme meurt en couches, le seul responsable est le mari; les Hindous considèrent, en effet, que si la grossesse ne s'était pas produite, il n'y aurait eu ni accouchement ni mort; et le mari, étant l'auteur de la grossesse, est regardé comme l'auteur invo-

lontaire, sans doute, mais réel de la mort; au lieu d'être plaint par la famille de la morte du malheur qui le frappe, il est chassé avec mille injures et malédictions. Un homme qui a perdu sa femme en couches trouve difficilement à se remarier parce qu'on craint qu'en fécondant sa seconde femme il ne l'envoie à la mort, comme la première; en tous cas, s'il trouve à se remarier, tant que dure la grossesse de sa nouvelle épouse, il est tenu à l'écart comme un individu dangereux capable d'influence fatale.



La matrone accoucheuse, ai-je dit, a pour fonction secondaire de soigner l'enfant pendant le premier âge, c'est-à-dire tant qu'il ne sait pas parler, soit environ deux ans; elle est censée comprendre les cris et deviner à l'intonation et à l'intensité de ceux-ci, ce dont souffrent les bébés; dès que l'enfant sait s'exprimer, la matrone fait place au médecin ordinaire.

J'ai signalé que la mère, aussitôt délivrée,

donne le sein à son enfant; elle doit soigneusement serrer le petit contre sa poitrine pour lui passer un peu de sa chaleur et le protéger du froid; pendant les trois premiers mois, elle couchera toujours l'enfant contre elle-même, parce que le nouveau-né passe pour n'avoir pas assez de chaleur propre et pour être continuellement menacé de refroidissement.

L'enfant est baigné pour la première fois neuf jours après sa naissance et, à partir de ce premier bain, il est baigné tous les deux jours; le premier mois, les bains ne durent pas plus de cinq minutes; les mois suivants ils peuvent durer dix minutes; l'eau est tiède et additionnée d'une petite quantité d'infusion de feuilles dites *Kouttivilam* (feronia elephantum). Notamment, si l'enfant a des sommeils agités ou rares, l'addition de cette infusion dans l'eau du bain donne les meilleurs résultats. Le petit est essuyé avec des linges chauds et maintenu à la maison tant qu'il n'est pas parfaitement sec; pour le bien sécher on peut le passer rapidement au-dessus d'un feu modéré.

Un enfant ne peut boire de meilleur lait que

celui de sa mère, à la condition que la mère ait un lait de bonne qualité et suffisamment abondant; les mères qui craignent de se fatiguer en nourrissant sont de mauvaises mères.

Un lait de bonne qualité est blanc; mis dans l'eau, il se dissout aussitôt sans changer de couleur. Un lait qui est jaunâtre, collant ou mousseux, qui, mis dans l'eau, s'enfonce ou surnage sans se dissoudre, ou bien se dissout en produisant des filaments, est de qualité inférieure.

Si la mère ne peut pas nourrir, il faut qu'une nourrice se charge de l'enfant; une nourrice parfaite est celle qui, à tous égards, est dans la même situation que la mère : de même caste, de même âge, ayant accouché le même jour, et qui soit disposée à considérer le nourrisson comme son propre enfant. A défaut de cette nourrice parfaite, on se contente d'une nourrice de même caste; cela seul est indispensable; au reste, il vaut mieux qu'elle soit jeune que vieille, qu'elle ait accouché d'un garçon que d'une fille; elle doit être bien constituée, c'est-à-dire ni trop grande, ni trop petite, ni trop grosse, ni trop maigre; elle

doit être bien portante, c'est-à-dire ne pas être fatiguée, ni sujette à la fièvre, ni affamée; elle doit aussi avoir de bonnes mœurs et, surtout, ne pas avoir accouché d'un bâtard, ce qui pourrait nuire au nourrisson et l'empêcher de se bien développer.

Les familles qui n'ont pas les moyens d'entretenir une nourrice ont recours aux nourrices ambulantes qui partagent leur lait entre plusieurs petits et passent chaque jour au domicile de chacun d'eux, aux heures fixées pour les tétées; en ce cas, chaque petit ne recevant que peu de lait, prend en outre un peu de la nourriture de ses parents.

D'autres préfèrent au lait des nourrices ambulantes celui d'une vache ou d'une brebis; le lait de ces animaux est donné cru et généralement coupé d'un peu d'eau crue.

Les plus pauvres, enfin, ne donnent pour ainsi dire pas de lait à leurs enfants et, dès les premiers mois, les nourrissent au riz.

On peut donc diviser les bébés en trois catégories : ceux qui reçoivent une alimentation exclusivement lactée; ceux qui reçoivent une alimentation semi-lactée et ceux qui ne

reçoivent pas de lait; il n'y a guère que les enfants des castes hautes qui entrent dans la première catégorie; les enfants de la population basse se partagent entre les deux dernières. Le résultat de cette extraordinaire alimentation est une mortalité infantile très élevée; les enfants meurent continuellement en grande quantité et, pendant les épidémies de choléra, meurent à foison. Il est très curieux de voir, dans les villages hindous, sur le seuil des maisons, jouer des enfants porteurs de ventres énormes, ronds et luisants, comme tendus par quelque importante tumeur; ces petits, nourris comme des hommes, sont des victimes pour le choléra qui, tous les ans, à l'époque des pluies, fait sa rafle dans l'Inde entière.

Il est recommandé aux nourrices, pour que la coloration noire du mamelon ne déteigne pas sur les lèvres du bébé, d'essuyer soigneusement la bouche après chaque tétée; car c'est un signe de basse origine que d'avoir les lèvres trop foncées [1].

1. Il ne faut pas oublier en effet, que les Hindous ne sont pas des nègres ; ils sont le croisement d'une race

Les Hindous pensent qu'une nourrice souffrant par le vent, la bile ou le flegme communique à son nourrisson des troubles divers; ces troubles constituent différentes maladies qu'on réunit sous le nom de *tchirarogam* ou « maladies du lait » ; passent aussi pour rendre les enfants malades les nourrices qui ont l'esprit soucieux ou qui ne mangent pas suffisamment, ou qui mangent trop, ou qui sont devenues enceintes. Les enfants atteints d'une maladie du lait digèrent mal ; ils font des selles nauséabondes tantôt liquides et troubles, tantôt solides et de nuances variées; l'urine est souvent blanche et épaisse; il y a de la fièvre, des vomissements, des éructations, des bâillements, des frissons ; les yeux et le nez répandent une mauvaise odeur ; sur le corps, des verrues apparaissent quelquefois, et, quelquefois, des éruptions rouges, jaunes ou blanches ; sur le compte des maladies de lait, est mise une maladie dite *taloukandaroyam* qui est caractérisée, notamment,

mélano-indienne noire, et d'une race indo-afghane légèrement brune. Les Hindous de caste élevée sont souvent très clairs.

par des ulcères de la bouche ; c'est une forme de syphilis des nourrissons assez répandue et dont les nourrices ambulantes sont, sans doute, partiellement responsables.

En dehors des maladies du lait, l'enfant peut souffrir d'autres affections qui sont d'origine divine. Depuis le premier jour du premier mois de la première année, jusqu'au deuxième jour du deuxième mois de la deuxième année, le bébé est sous l'influence de la déesse *Tatchavacy*, dite aussi *Devananguy* ; cette influence se traduit par les symptômes suivants : l'enfant refuse le sein, vomit et a de la fièvre ; ses yeux restent fermés et son corps est luisant ; il évacue des selles liquides comme de l'eau ; lorsqu'il pleure, il fait mille grimaces qui lui donnent la physionomie « d'un petit chat miaulant ».

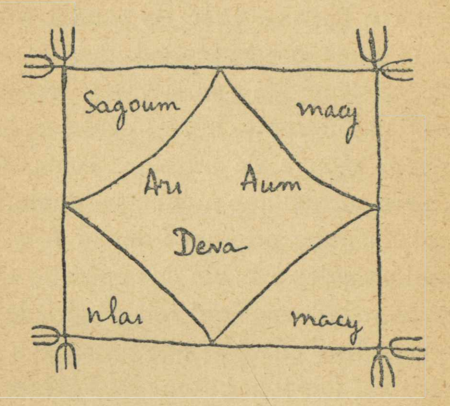
Pour calmer la déesse, il faut lui offrir un sacrifice au jour propice qui est un dimanche ; un dimanche donc, la mère prépare l'effigie de la divinité : une panelle neuve en terre, sur les côtés de laquelle des olles de palmier sont roulées en forme d'oreille, dans laquelle on verse un mélange de lait caillé, de sel et de

patchariey bouilli[1], qu'on couvre d'étoffe noire, qu'on couronne de fleurs et qu'on pare d'une verroterie bleue qui simule le saphir : voilà l'effigie. On l'arrose avec du sandal, on l'encense et l'on dépose à ses pieds des offrandes : sésame, nelly grillé (pori)[2], riz, maïs, blé, cambou[3] et différentes autres céréales, herbes potagères, viande de mouton, œufs, fruits, bétel, arec et quelque menue monnaie. A ce moment, la mère prononce douze fois : « O vous qui présidez à la vie des enfants, arrêtez la mauvaise influence qui fait dépérir le mien et me remplit d'effroi » ; elle prend son petit, le porte neuf fois tout autour de l'effigie, puis récite cent huit fois la prière suivante : « Par la grâce de la divinité, puisse cet enfant vivre longtemps et jouir d'une meilleure santé. » L'effigie qui, dès lors, a fini son office, est transportée sur le bord d'un étang où on l'abandonne.

Secondement, en l'honneur du dieu Siva, on prépare une amulette de la manière sui-

1. Riz pilé tout cru.
2. Riz non décortiqué.
3. Holeus spicatus.

vante : au centre d'une plaque de cuivre sur laquelle est gravé le dessin magique ci-dessous[1], on place un pied d'achyranthes aspera



fraîchement arraché et entortillé dans un fil enduit de safran. On offre à cette amulette du bétel, de l'arec, du riz grillé, des petits pois et des fleurs ; puis, devant elle, on brûle de l'encens, on allume des lampes, on casse des cocos, et l'on récite cent huit fois la formule suivante :

Ari ari Siva Siva ari aum Siva.

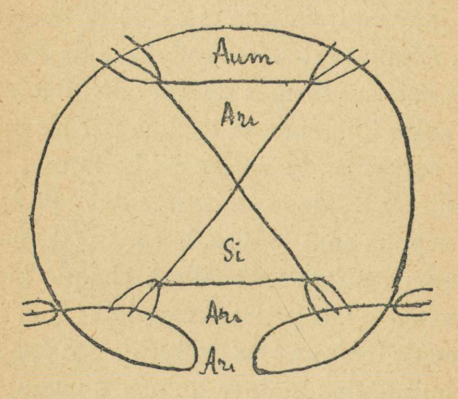
1. On remarquera dans ce dessin et dans le suivant l'abondance des tridents ; le trident, en effet, est par excellence l'arme du dieu Siva.

Enfin, on attache la plaque de cuivre autour du bras droit de l'enfant avec trois fils de couleurs différentes.

A partir du deuxième jour du deuxième mois de la deuxième année, jusqu'au troisième jour du troisième mois de la troisième année, l'enfant est sous l'influence de *Dourga* qui est une des formes de Parvatti, femme de Siva; cette influence se traduit par les symptômes suivants : le ventre est ballonné; il y a de la diarrhée, des vomissements et de la fièvre; les yeux sont rouges, le corps est couvert de sueur; l'enfant tressaille à chaque instant comme s'il avait peur; il sanglote; il n'a pas la force de tenir sa tête droite sur ses épaules ; il devient « plus maigre qu'une quenouille ».

Pour calmer la déesse, il faut, un lundi, lui offrir un sacrifice; on prépare une effigie comme il a été dit plus haut mais en mettant dans la panelle du lait de chèvre mélangé à un curry fait avec du riz et des feuilles de phlomis indica et d'acalypha indica; on allume des lampes, on brûle de l'encens et l'on dépose au pied de l'effigie, outre les offrandes précédemment énumérées, du pain,

des cigares, du callou et des boissons enivrantes. La mère prononce douze fois : « O vous qui présidez à la vie des enfants, arrêtez la mauvaise influence qui fait dépérir le mien et me remplit d'effroi » ; avec son petit sur les



bras elle fait onze fois le tour de l'effigie puis récite cent huit fois : « Par la grâce de la divinité, puisse cet enfant vivre longtemps et jouir d'une meilleure santé. » L'effigie est ensuite transportée et abandonnée près d'un temple dédié à *Vaïrava*[1] qui est une manifestation inférieure de Siva.

1. Vaïrava est la forme sous laquelle Siva trancha une des têtes du dieu Brahma ; Brahma avait cinq têtes ; mais,

Alors, au centre d'une plaque de cuivre sur laquelle est gravé le dessin ci-dessus, on place un pied de cleome pentaphylla, entortillé dans un fil enduit de safran; à cette amulette sivaïque on rend hommage, comme il a été dit précédemment, et devant elle, on récite cent huit fois une formule magique qui doit détruire les mauvaises influences. Enfin, l'amulette est attachée au bras droit de l'enfant, dans le rituel accoutumé.

s'étant un jour permis de violenter Parvatti, femme de Siva, celui-ci, pour venger l'honneur de son épouse, fit sauter une des têtes du dieu; depuis cette époque, Brahma n'est plus représenté qu'avec quatre têtes.

L'HYGIÈNE DES REPAS [1]

Le brahmanisme prescrit aux Hindous de faire deux repas par jour : l'un vers dix heures et demie du matin, l'autre vers neuf heures du soir ; toutefois les pénitents et les veuves doivent se contenter du repas matinal. Il serait impie et dangereux de changer l'heure des repas : la nourriture ne serait pas convenablement digérée et l'organisme deviendrait la proie des maladies ; un repas pris à trois heures et demie de l'après-midi ferait dépérir l'individu ; un repas pris à six heures et demie du soir entraînerait la mort.

En sus des deux repas réglementaires, il est permis à ceux qui ont un fort appétit de manger de grand matin, dans les quatre-vingt-dix minutes qui suivent le lever du soleil ; ce repas sera sommaire : un peu de *cange* [2] ou

1. Ce chapitre a été publié à peu près *in extenso* par les *Archives générales de Médecine*, le 3 octobre 1905.

2. Le cange est du riz broyé très fin : on le donne volontiers aux malades parce que la digestion en est facile.

de bouillie, un peu de riz cuit de la veille ou quelques menus grains (maïs, sorgo, millet, etc.). Il est de toute nécessité que l'Hindou ait satisfait aux besoins naturels avant de déjeuner.

Les deux repas principaux devront être servis d'abord aux enfants, aux femmes enceintes et aux vieillards ; il ne faut pas que les enfants, sous prétexte qu'ils sont frêles et sans défense, soient sacrifiés ; à celui qui mange avant ses petits, la nourriture ne profitera pas plus que des excréments, disent les textes sacrés.

Avant le repas, a lieu le *poudja*, c'est-à-dire les dévotions à la divinité domestique ; celle-ci est un dieu quelconque du panthéon hindou, représenté en bronze ou en terre glaise — suivant la fortune de la famille — et situé sur un autel. Le poudja est fait par le chef de la famille ; il comporte plusieurs temps : on évoque la divinité, on lui offre un siège pour s'asseoir, on lui demande si elle est fatiguée ; on lui donne de l'eau pour ses pieds, de l'eau pour son visage, de l'eau pour se baigner et de l'eau pour boire ; on lui tend des vêtements et

des joyaux, de la poudre de sandal, des fleurs, de l'encens, une lampe allumée, on lui présente du riz, des fruits, de la *mantègue* [1] et des feuilles de bétel [2]. Cet usage du poudja paraît tomber en désuétude, les brahmes dévots sont seuls actuellement à s'y soumettre. En tout cas, aucun Hindou de condition convenable ne consentirait à manger sans s'être préalablement baigné; il est écrit que celui qui mange sans s'être baigné mange des ordures; doivent être lavés avec un soin particulier les pieds, les mains, les avant-bras, la bouche et le visage.

Le lieu du repas est de forme carrée pour les brahmes, triangulaire pour les rois, ronde pour les vaissyas et en croissant de lune pour les soudras; les plats sont posés sur le sol, sans intermédiaire d'aucun support ; le sol doit conséquemment présenter une surface parfaitement unie ; il est indispensable que

1. La mantègue ou beurre fondu est d'un usage absolument courant dans la cuisine hindoue ; les gens aisés l'emploient pure ; les pauvres la coupent d'huile.

2. Bétel, famille des Pipéritées ; c'est le *piper betle* de Linné ; on en chique les feuilles avec de la chaux et des morceaux de noix d'arec.

cette surface soit enduite avant chaque repas de bouse de vache délayée dans l'eau : c'est là une mixture dont l'Hindou se sert à tout propos dans un but purificateur; la bouse de vache, en effet, est un produit sacré[1].

Les convives s'accroupissent à la périphérie de la salle à manger sur des nattes de jonc, de rotin, de feuilles de palmier ou sur des planchettes; ils doivent être placés de façon que leur visage ne regarde jamais le Nord, dit le médecin hindou Tcharaya qui estime cette orientation néfaste ; Manou, cependant, pense que regarder le Nord en mangeant n'a pas de mauvais effet, mais, au contraire, rend pieux; quoi qu'il en soit, on s'accorde à dire que regarder l'Est pendant le repas donne une longue vie, que regarder le Sud donne la célébrité et que regarder l'Ouest donne la richesse; d'une façon générale, les convives préfèrent regarder l'Est. Devant chacun d'eux on place

1. La bouse de vache est sacrée parce que la vache est sacrée ; manger de la vache est un crime épouvantable pour l'Hindou. Nous avons signalé au chapitre précédent que la vache donne cinq trésors : le lait, le lait caillé, le beurre fondu, l'urine et la bouse.

une assiette ; les assiettes sont ordinairement faites de feuilles cousues ensemble avec des nervures de feuilles de cocotiers ; quelquefois, les assiettes sont en métal, en faïence ou en terre. Les assiettes devraient toujours être en feuilles de bananiers ; mais de telles assiettes étant coûteuses [1], le commun se contente d'assiettes en feuilles de banian ou de porcher [2] qui coûtent quatre ou cinq fois moins cher ; il arrive assez rarement qu'on se serve de feuilles de nénuphar.

Les assiettes métalliques sont en or, en argent, ou en métal blanc ; en or, elles sont extrêmement rares ; en argent, assez fréquentes chez les gens riches ; en métal blanc, peu employées. Les assiettes en faïence ont la réputation d'être sales et sont un peu méprisées, peut-être simplement

1. Une assiette en feuille de bananier coûte une *cache* c'est-à-dire huit millimes environ ; cette dépense est seulement à la portée des gens aisés, chaque assiette ne servant que pour un repas.

2. Banian (*Urostigma bengalense*, fam. des Morées), arbre très commun à feuilles épaisses — Porcher (*Thespesia populnea*, fam. des Malvacées), arbre très commun dont es graines fournissent de l'huile et dont le bois sert en menuiserie.

parce qu'elles ont les faveurs des Européens [1]. Les assiettes en terre, au contraire, jouissent d'une grande vogue : elles sont réputées chasser la consomption, la jaunisse et l'hydropisie.

Sur les assiettes distribuées, ceux qui font le service jettent quelques gouttes d'eau pour que les convives puissent les laver. Aussitôt, commencent les prières : prières spéciales pour le repas du matin, prières spéciales pour le repas du soir. On apporte des vases en cuivre, courts et ventrus avec une très large embouchure (*chimbou*) et pleins d'eau ; on en dispose sur le sol un par groupe de quatre ou cinq convives ; chacun verse dans sa main droite un peu d'eau et l'avale : c'est pour humecter le gosier et que la nourriture glisse mieux ; puis, avec un peu d'eau, chacun trace autour de son assiette deux circonférences afin que les fourmis ne puissent atteindre les aliments.

1. Tout ce qui plaît aux Européens est suspect parce que l'Européen mange du porc qui est impur et du bœuf qui est sacré ; l'Hindou considère l'Européen comme un paria ; aucun hindou de caste ne consentirait à servir un Européen.

Le service continue : il est fait le plus souvent par les femmes de la famille s'il s'agit d'un repas intime et, s'il y a quelque cérémonial, par les domestiques ou les parents mâles du maître ; en ce cas, les femmes ne paraissent pas.

On met sur chaque assiette une pincée de sel avec une tranche mince de radis et de la pulpe de citron ; puis du riz ; c'est le riz qui est la base de l'alimentation hindoue [1]. Alors, le convive s'incline devant son assiette en disant : « Puissé-je toujours avoir une telle nourriture » ; puis, il prend un peu de riz, l'élève et dit : « Adoration à Narayana, je lui offre ce riz ! Adoration à Vichnu, je lui offre ce riz ! Adoration au dieu des démons, je lui offre ce riz ! Adoration au dieu de la terre, je

1. Cuisson du riz : on prend trois parties d'eau et une partie de riz bien émondé, lavé à l'eau tiède et séché au soleil ; on fait bouillir l'eau dans une marmite ; quand elle bout à gros bouillons on y jette le riz et on laisse cuire à petit feu ; deux ou trois fois seulement pendant la cuisson, on laboure le riz avec une grande cuiller en bois. Le riz est cuit quand il est gonflé et légèrement amolli.

Les Hindous consomment donc le riz peu cuit, au contraire des Européens.

lui offre ce riz ! Adoration à la terre, je lui offre ce riz[1] ! »

Cependant, dans l'assiette de chacun, on verse des légumes et de la viande ou bien des légumes et du poisson bouilli[2], et sur le tout on verse une sorte de sauce à base de *paroupou*[3], puis de la mantègue.

Le convive prend un peu de riz, l'élève en

1. Dans les invocations ci-dessus, dieu de la terre désigne Brahma et dieu des démons désigne Siva ; quant à Narayana c'est une épithète de Vichnu qui fait allusion à la légende de Vichnu dormant sur les eaux avant la création du monde.

2. Parmi les brahmaniques certains sont végétariens, les brahmes, par exemple ; ceux-ci ne se font donc servir ni viande ni poisson. La viande servie est généralement du poulet, du mouton ou de la chèvre. Le poisson n'est servi que dans les repas intimes et dans les repas funéraires.

3. C'est la fève d'un arbrisseau (*Cajanus flavus*, fam. des Légumineuses cœsalpinées); elle joue un grand rôle dans l'alimentation hindoue. Dans certaines régions du Malabar (région S. O. de l'Inde) on fait avec la farine de paroupou additionnée de farine de blé une espèce de pain qui remplace complètement le riz. Pour faire la sauce ci-dessus mentionnée on fait bouillir le paroupou ; puis on le recuit avec certains condiments (coriandre, gingembre, poivre, noix de coco, tamarin, safran, piment, ail, etc.). Cette sauce est appelée par les Français *cary* et par les Anglais *curry*; c'est une fausse application du mot tamoul *cary* qui désigne la viande mangée avec cette sauce et non la sauce.

disant : « Adoration au vent qui réside dans la poitrine; adoration au vent qui réside dans le visage; adoration au vent qui réside dans le gosier; adoration au vent qui réside dans tout le corps ; adoration aux flatuosités bruyantes qui s'échappent par en haut et par en bas [1] ! »

Puis le convive jette une boulette de riz aux « corbeaux [2] » qui rôdent toujours en grand nombre à l'entour des gens qui mangent ; ces oiseaux passent pour avoir de sombres relations avec Yamen, le dieu de l'enfer, et son secrétaire Sittragouttiren, qui inscrit les vertus et les vices des hommes ; l'offrande qui leur est faite est censée les contraindre à implorer l'indulgence d'Yamen et de Sittragouttiren pour les donateurs [3]. Puis, le convive

1. Ce sont les cinq vents chers aux Hindous ; ils ont leur théorie très compliquée et jouent un certain rôle en pathologie ; plusieurs maladies importantes s'expliquent parce que tel ou tel vent a pris une mauvaise direction dans l'organisme.

2. Le terme de corbeau est impropre ; les corbeaux paraissent rares dans l'Inde ; il s'agit de corneilles très vigoureuses et très répandues ; ce sont elles qui assurent le service de la voirie, à la grande satisfaction des balayeurs municipaux.

3. Voilà qui est bien dans l'esprit hindou ; l'Hindou fait des cadeaux pour contraindre l'obligeance des gens. Un

verse une goutte d'eau sur le sol en disant : « Que cette eau ne s'évapore pas mais grossisse et aille apaiser ceux qui ont soif. » Ensuite, chacun asperge son riz avec de l'eau et dit : « Que cette nourriture exquise comme l'ambroisie soit d'une digestion facile. » Alors, les plus âgés donnent le signal et chacun mange. On mange gloutonnement, sans parler et surtout sans jamais faire aucune critique ni sur la qualité ni sur la cuisson des mets ; on mange avec les doigts de la main droite qui est dite pour ce motif « *polto kaï* », la main du riz ; la main gauche ne doit point toucher la nourriture car elle est chargée de fonctions intimes qui sont impures[1] ; la main gauche est dans l'organisme ce qu'est le paria dans la société. Pendant que mangent les convives, on sert des fruits : bananes, jaques, mangues, goyaves, dattes, etc., suivant la saison[2]. On ne sert ordinairement que trois

Européen qui reçoit un cadeau d'un Hindou peut être sûr que, dans la huitaine, l'Hindou viendra solliciter quelque passe-droit.

1. Voir page 118.

2. *Bananes*. Les Hindous en comptent huit variétés auxquelles ils attribuent des propriétés spéciales. —

sortes de fruits. On présente ensuite le *vadaï*, gâteau fait de farine de riz, de farine d'une céréale dite *ouloundou* [1] et de bananes pilées ensemble et frites dans un mélange d'huile et de beurre ; on distribue quelques pincées de sucre dont on saupoudre le gâteau.

On sert ensuite du lait caillé, ou bien du riz assaisonné, non plus de sauce au paroupou, mais d'eau de poivre, ou bien des poissons grillés ; le lait caillé, le riz poivré ou le poisson grillé est mangé avec un gâteau très mince et très léger dit *appalam*, qui est fait avec la farine d'ouloundou. Lorsque tout cela a été mangé, on offre à chaque convive de tous les mets déjà servis : en reprend qui veut.

Jaques, fruits du jacquier *artocarpus integrifolia ;* ils atteignent un volume énorme ; on en a vu pesant jusqu'à quarante kilogs. Les Anglais appellent ce fruit *jack* ce qui est une corruption du mot sanscrit *tchackka*. — *Mangues*, fruits du manguier *mangifera indica ;* sauvage, le manguier donne des fruits filamenteux et à odeur de térébenthine ; greffé, il donne des fruits à chair fondante et d'un arome très doux. — *Goyaves*, fruits du goyavier *psidium chinensis* ; la goyave est un fruit gros comme une petite mandarine, à chair blanche ou rose et contenant de nombreux pépins ronds.

1. Ouloundou *phaseolus radiatus* (fam. des Légumineuses) ; c'est le haricot indien.

Puis, on donne à chacun une nouvelle assiette qu'on emplit de *payassam* ; le payassam est fait de sagou cuit avec du lait et du sucre ; il est toujours présenté à la fin des repas, c'est le dessert[1] ; lorsque le payassam a été servi, les convives savent que le repas est terminé. Alors, il est permis de boire ; suivant la règle stricte, il ne faudrait boire qu'à la fin du repas ; en pratique, l'Hindou ne peut se dispenser d'avaler quelques gorgées d'eau pen-

1. Les cuisines où sont préparés les différents mets ont toutes une disposition analogue : les âtres sont en poterie ou en briques et installés à l'est de la pièce et sur une même ligne ; ils sont à portée des mains, c'est-à-dire perchés sur un petit mur ; la base de ce petit mur est creusée en une série de niches où sont rangés les différents ustensiles de cuisine. Le combustible (bois de filao ou galettes de bouse de vache) est rangé dans la partie sud de la cuisine, les panelles d'eau au Sud-Ouest, la pierre à broyer les ingrédients du curry au Nord-Est ; c'est face au Nord-Est que le cuisinier doit éplucher ses légumes et broyer le curry.

Le cuisinier doit être de bonne caste, intelligent et propre ; il ne doit préparer les repas qu'après s'être baigné et avoir nettoyé son pagne ; avant d'entrer dans la cuisine, il doit nouer serrés ses cheveux au-dessus du crâne pour qu'aucun ne puisse s'égarer dans les plats. Un bon cuisinier est au courant non seulement des recettes culinaires, mais des croyances relatives aux vertus hygiéniques et thérapeutiques des aliments et des condiments.

dant qu'il mange, tant la nourriture est lourde et abondante.

En tout cas, l'Hindou ne boit pas avant le repas[1], de peur de mal digérer et de s'amaigrir; c'est à la fin du repas qu'il se désaltère véritablement : il prend le chimbou qui a été mis à sa portée, renverse sa tête en arrière, ouvre la bouche et, tenant le chimbou à une dizaine de centimètres de ses lèvres, se verse dans le gosier, avec beaucoup d'aisance, un jet d'eau continu; il avale pendant que l'eau coule et boit très longtemps. Puis, il lance deux ou trois éructations sonores[2]; ce qui est le signe d'un bon repas et flatte beaucoup le maître de la maison. Le chimbou passe de convive en convive; aussi est-il absolument indispensable que le chimbou ne touche les lèvres d'aucun convive; car « la salive est

1. Exceptionnellement, si l'Hindou est très altéré, il peut boire avant le repas ; car il est dit que celui qui a soif ne doit pas manger avant d'avoir étanché sa soif, de même que celui qui a faim ne doit pas boire avant d'apaiser sa faim.

2. Ce sont les « flatuosités bruyantes qui s'échappent par en haut » ; si l'Hindou en laissait échapper « par en bas » pendant le repas, il devrait aussitôt sortir et aller au bain.

l'objet d'une horreur insurmontable : tout ce qu'elle touche est souillé [1] ». Un convive qui par mégarde toucherait des lèvres le chimbou serait vertement rabroué et publiquement traité de mal élevé. Cette horreur de la salive est telle que, dans les maisons brahmaniques où les assiettes de métal sont en usage, les serviteurs ne veulent pas laver la vaisselle afin de ne pas se souiller au contact de ce qui a pu être touché par la salive d'autrui.

Jamais deux individus ne consentiraient à se servir d'une même assiette; c'est pourquoi les assiettes végétales sont jetées après chaque repas. Les assiettes durables en métal ou en terre ne peuvent être utilisées que dans l'intimité la plus stricte; même une épouse n'est admise à manger dans l'assiette de son mari qu'après un certain temps de mariage, lorsqu'elle est bien de la maison ; tant qu'elle n'a pas mangé dans l'assiette de son mari, elle peut à la rigueur manger dans l'assiette de son père, s'il lui arrive d'aller dîner chez lui ; mais, du jour où elle a partagé l'assiette de

1. Voir Esquier, *Traité des castes.*

son mari, elle est considérée par ses auteurs comme une étrangère et, chez eux, mange dans une assiette végétale. D'ailleurs, lorsqu'une jeune fille se marie, elle reçoit de ses parents une assiette dite *Kumi*, en plomb ou en argent ; ce présent est symbolique et signifie : « Aie ton assiette particulière ; car, si tu partages l'assiette de ton époux, tu n'auras plus le privilège de manger dans la vaisselle paternelle. »

Lorsque le repas est terminé, on récite quelques prières ; les assiettes sont enlevées par les domestiques ou, dans l'intimité, par les femmes de la maison ; quelquefois, chaque convive enlève soi-même son assiette et va la jeter. Il faut attendre pour se lever que les plus âgés donnent le signal ; chacun se rend à un bassin plein d'eau, se lave les mains et la bouche ; puis, le maître offre du bétel et les accessoires (chaux, noix d'arec) ou — s'il s'agit d'un repas funèbre — du tabac à chiquer ; et chacun s'en retourne chez soi.

Alors, la salle à manger est balayée et arrosée d'une dilution aqueuse de bouse de vache ; et les femmes vont pouvoir manger.

***

Manou dit : « Le maître de la maison, s'il est dans une position aisée, doit faire préparer de la nourriture pour tout ce qui a besoin et tout ce qui souffre, même pour les méchantes gens et les athées, sans cependant que sa famille soit obligée de se priver. » Les plus riches invitent quelquefois des centaines de parents et d'amis pauvres à partager la nourriture. On fait alors entrer dans la maison autant de personnes qu'elle peut en contenir ; on les place en rangs serrés sur de longues nattes, larges seulement de cinquante centimètres ; on donne à chacun une assiette végétale et le repas s'écoule comme il a été dit plus haut. Lorsque le repas est terminé, les gens s'en vont ; on balaye la salle à manger, on l'arrose de bouse de vache et d'autres invités viennent s'installer ; il arrive que quatre ou cinq fournées se succèdent.

Les lois de l'hospitalité sont donc très larges chez les Hindous ; on doit donner copieusement à manger aux invités ; les péni-

tents toutefois, puisqu'ils ont fait vœu de pauvreté et de privations, reçoivent peu. Un passant, fût-il étranger, fût-il inconnu, a droit à l'hospitalité ; l'hôte étranger doit être reçu comme serait reçu le dieu Brahma. Celui qui repousse un étranger prend à son compte tous les péchés de l'étranger mais donne à celui-ci toutes ses actions vertueuses ; au contraire, celui qui accueille l'étranger sans avarice et sans regrets voit entrer dans sa demeure les dieux, le soleil et la prospérité.

Selon Tirouvallar, célèbre médecin de l'antiquité hindoue, le secret de la santé est de manger avec modération et discernement ; manger avec modération, c'est-à-dire n'emplir l'estomac qu'aux trois quarts, ce qui facilite la digestion ; « le brahme qui est dans l'aisance doit se nourrir sobrement en prenant cependant tout ce qui lui est nécessaire », dit Manou. Avec discernement, c'est-à-dire consommer les mets qui conviennent au tempérament par leur force et par leur goût. Ceux, notamment, qui connaissent les qualités intrinsèques des mets sont sûrs d'échapper aux maladies, d'avoir un corps solide comme un

roc, une vie longue et une abondante postérité.

Il est recommandé de manger des choses douces au début des repas, acides au milieu, âcres et salées à la fin. La quantité d'aliments ingérés à chaque repas se partage en quatre parts : la première est destinée aux vers [1] ; la deuxième entretient la chaleur de l'estomac ; la troisième se transforme en chair ; la quatrième est rejetée. La digestion produit du chyle ; le premier jour, le chyle humecte les conduits des humeurs ; le deuxième jour, il refoule le chyle de la veille dans les vaisseaux sanguins et en prend la place ; le troisième jour, il entre à son tour dans les vaisseaux ; le quatrième, il entre dans la moelle ; le cinquième, dans les os ; le sixième, dans la peau et le septième, il est complètement assimilé et donne au corps de la vigueur.

1. Les vers intestinaux sont tellement fréquents chez l'Hindou, qu'ils sont regardés comme des hôtes indispensables ; c'est pourquoi les meilleurs médecins de l'Inde abandonnent à ces parasites un quart de la nourriture.

RECETTES POUR GAGNER LES FEMMES

Pour gagner une *attini*, c'est-à-dire une femme dont les passions sont impétueuses, lui faire manger sur une feuille de bétel, avec un peu de noix d'arec, quelques boulettes de miel additionné de poudre de scarabées cuits dans du fiel de pigeon, chaque boulette ayant été mouillée avec la sueur de l'amoureux.



Pour gagner une *sanguini*, c'est-à-dire une femme dont les passions sont fortes, lui faire manger sur une feuille de bétel, avec un peu de noix d'arec, quelques boulettes faites avec la pulpe du fruit *vilva* (cratoera religiosa) broyée dans le jus de la plante dite heliotropium indicum, chaque boulette ayant été mouillée avec l'urine de l'amoureux.

***

Pour gagner une *sittini*, c'est-à-dire une femme dont les passions sont modérées, lui faire manger sur une feuille de bétel, avec un peu de noix d'arec, quelques boulettes faites de poudre de noix muscade imprégnée de jus de racine de bananier, chaque boulette ayant été mouillée avec la salive de l'amoureux.

***

Pour gagner une *padmini*, c'est-à-dire une femme vertueuse, aucune espèce de boulette n'est efficace.

MARI-AMMÉ

DÉESSE DE LA VARIOLE

La déesse Kali donne la variole ; la déesse Mari-Ammé [1] en protège. Il est généralement admis que Mari-Ammé est une déification de Rénuka laquelle, fille du roi Prasénajit et célèbre par ses vertus, vivait au VIe siècle avant notre ère ; elle était l'épouse du fameux Richi Jadamagni dont elle partageait la vie d'ascétisme et qu'elle aidait à sacrifier aux Dieux ; pour sa vertu, ceux-ci lui permirent d'être mère cinq fois et, chaque fois, d'un enfant mâle.

Or, un matin que Rénuka était allée comme de coutume à l'étang voisin pour y puiser dans sa panelle l'eau nécessaire au sacrifice, elle fut distraite par des pensées libidineuses et coupables ; suivant certaine version, elle

1. *Mari*, variole et *ammé* mère.

aurait aperçu Chitrarata, prince de Mrittikavati, et la princesse sa femme plongés dans des occupations érotiques et aurait regretté que son existence pieuse ne fût point agrémentée de joies sensuelles; suivant une version plus répandue, elle aurait vu passer sur l'eau de l'étang l'ombre exquise d'un Gandarba ou musicien céleste et aurait soupiré de n'avoir pas un mari aussi beau. Toujours est-il que les Dieux, pour la punir de ses pensées mauvaises, la rendirent incapable de puiser l'eau; et Rénuka fut obligée de rentrer chez elle la panelle vide. Son mari qui, grâce à la faculté de divination que les dieux lui avaient accordée en récompense de sa grande piété, avait suivi les pensées de sa femme, attendait celle-ci avec une impatience pleine de colère; il dit : « Épouse hypocrite et perverse qui feins la piété et l'ascétisme, désormais tu es indigne de partager ma vie vertueuse; tu t'es rendue moralement coupable d'adultère; tes fils vont venger mon honneur. »

Les cinq fils de Jadamagni et de Rénuka furent mandés et reçurent l'ordre de tuer leur mère; les quatre premiers ayant refusé furent

maudits par leur père et, sous l'effet de cette malédiction, devinrent subitement idiots ; le cinquième, Parassu Rama, brandit la hache (*parassu*) que le Dieu Siva lui avait autrefois donnée et, d'un seul coup, trancha la tête de sa mère ; mais, aussitôt, il se prit à pleurer amèrement sur son crime et dit à son père : « J'ai vengé votre honneur ; mais je souffre que ma mère soit morte et que mes frères soient idiots ; puisque je vous ai obéi, faites que je puisse rappeler ma mère à la vie et que mes frères recouvrent la raison ; faites aussi que mon existence soit longue et toujours victorieuse. » Jadamagni consentit à satisfaire son fils et, notamment, concernant Rénuka, prescrivit d'accoler la tête au tronc, de jeter un peu d'eau sur le visage, et de toucher le corps avec un rotin ; ce qui fut fait. Mais, Parassu Rama ayant, par une fatale inadvertance, adjoint au tronc de sa mère la tête d'une parchi (femme paria) qui venait d'être décapitée pour infamie, Rénuka ressuscita avec un corps vertueux et une tête impure ; son mari fut obligé de la chasser et ses fils se refusèrent à la considérer comme

leur mère. Rénuka, désormais esclave des conceptions viles de son cerveau de parchi, irritée de se trouver sans famille et sans logis, résolut de courir le monde en faisant le mal ; alors les Dieux pris de pitié lui donnèrent un nouveau fils, Catavarayen, pour l'aimer et la faculté de préserver les humains de la variole.

D'après une autre croyance moins répandue que la précédente, mais plus savante, Mari-Ammé serait une forme de Parvatti, femme de Siva ; or, il est très intéressant de noter que Kali qui donne la variole serait également une forme de Parvatti ; synthétiquement parlant, ce serait donc la même déesse qui donnerait la variole et en protégerait. Il importe de remarquer qu'il n'y a pas là contradiction ; il est bien évident, en effet, qu'une divinité, du fait qu'elle donne une maladie à certains individus, se trouve protéger ceux auxquels elle ne la donne pas ; et inversement, qu'une divinité, du fait qu'elle protège certaines personnes, se trouve frapper celles qu'elle ne protège pas. Au reste, il est raisonnable que des esprits aient admiré que la

variole, circulant parmi des gens de mœurs identiques, atteigne les uns et épargne les autres et aient discerné dans ce phénomène la manifestation de deux influences contradictoires; les Hindous, qui sont farcis d'idées religieuses et croient voir partout l'intervention divine, ont appelé ces influences *Kali* et *Mari-Ammé ;* la science moderne dit *Germe* et *Immunité*.

La lutte de ces deux facteurs est en effet très saisissante dans l'Inde; la variole y existe depuis les temps les plus reculés; elle s'y est toujours librement répandue et l'immunité qu'elle confère s'est héréditairement transmise et additionnée, sans qu'aucune artificielle et maladroite prophylaxie ait troublé ce naturel et bienfaisant processus de défense. Autrefois, la variole faisait dans l'Inde de terribles ravages; Kali l'emportait sur Mari-Ammé; aujourd'hui la variole des Hindous est une infection très atténuée qui n'oblige point le malade à garder la chambre; souvent, l'atteinte ne provoque même pas de fièvre et se traduit seulement par quelques rares pustules éparses sur le corps; on voit

fréquemment des individus porteurs de varioles larvées se promener et vaquer à leurs occupations ordinaires ; actuellement, Mari-Ammé l'emporte sur Kali et la vaccine est, dès maintenant, à peu près inutile dans l'Inde.

Il s'en faut, d'ailleurs, que les légendes aient gardé dans l'esprit du peuple leur pureté primitive; la foule croit volontiers que Mari-Ammé donne la variole et que Kali (laquelle dans les livres sacrés est la dispensatrice de toutes les maladies et plus particulièrement du choléra et de la variole) donne seulement le choléra; quoi qu'il en soit, il est curieux que, d'après la mythologie hindoue, Kali soit en matière de choléra, maîtresse absolue, et qu'en matière de variole elle ait à compter avec Mari-Ammé; sans doute, les foules que le choléra ravage avec une effroyable intensité et avec une intensité désespérément constante, ont supposé qu'aucune influence ne les protège de ce fléau; effectivement, le choléra ne confère au genre humain aucune espèce d'immunité et le germe a toujours libre accès et libre évolution sur des individus mal nourris et fatigués.

Mari-Ammé est représentée tantôt sous la forme d'une femme à quatre bras et qui tient dans ses mains un trident, un tambour, un crâne et des branches de l'arbre sacré dit margousier; tantôt sous la forme d'une tête quelquefois surmontée de flammes; tantôt sous la simple forme d'une pierre cylindrique analogue aux pierres qui servent dans les ménages hindous à broyer les ingrédients du curry; tantôt sous la forme plus simple encore d'une tache de coumcouma[1]. Elle est adorée surtout dans le sud de l'Inde et particulièrement à Samapoura, Outoucadou, Cadambady, Cannapoura, Periapaliour, Virampatnam où elle a des pagodes; généralement, à l'intérieur de ces pagodes, le corps seul de la déesse est représenté parce que seul le corps est digne d'entrer dans le lieu saint; la tête qui est impure parce qu'elle est celle d'une parchi, est laissée à la porte à l'adoration des parias. Il est vrai que, quelquefois, l'inverse se produit : le corps n'a pas accès dans les pagodes parce qu'il est considéré

1. Mélange cramoisi de safran, d'alun, de musc, etc...

comme souillé par son contact avec la tète de la parchi et la tête est représentée dans le lieu saint où elle symbolise la tête pure tranchée par Parassu Rama; en résumé, Mari-Ammé a donc deux têtes : celle de la décollation qui est admise dans les pagodes et celle de la résurrection qui en est exclue.

Mari-Ammé et son fils Catavarayen sont les uniques divinités que les parias soient autorisés à prier. Lorsque Mari-Ammé est honorée en dehors de toute solennité, on a coutume de lui offrir seulement des feuilles de margousier; mais, pendant les huit jours que dure sa fête annuelle, on lui offre, outre des feuilles de margousier, du camphre, des fleurs, des fruits, du safran, etc. Les hommes portent aux pagodes des poulets ou des moutons et les femmes du riz ; alors, des pénitences sont exécutées : les plus dévots font le tour du temple en se faisant rouler comme des tonneaux ; d'autres se prosternent des milliers de fois; d'autres se transpercent la langue ou les joues avec de larges aiguilles.



Je fus assister aux fêtes données à la déesse à la pagode de Virampatnam, sur la côte de Coromandel, près Pondichéry.

Voici la route : elle est large et longue sous les cocotiers immenses, tout enveloppée de soleil et de poussière, lumineuse et floue parmi le vert des riz qui la bordent. Sur le gris du sol, se détachent, bariolage d'une exubérante crudité, les pagnes des mille Hindous qui vont et reviennent, par groupes. Des voitures passent rapides. A chaque détour de la grand'route, plus près de Virampatnam, au milieu d'une poussière plus épaisse, les gens sont plus nombreux; graduellement, à l'approche de la pagode, les attitudes perdent leur ordinaire sérénité; on parle haut, on se bouscule, on s'invective; à la surface des visages, dans la crispation des traits, transparaît l'émotion profonde, le délire. Plus près encore du lieu saint, c'est la cohue ; car la route est rétrécie par des étalages. Des marchands sont venus des alentours pour la

fête; prestement, ils ont croisé sur quatre bambous fichés en terre des feuilles vertes de cocotiers ; mais le soleil et la poussière en ont mangé la verdure et ces hangars, nés d'aujourd'hui, sont déjà vieux. Sous ces abris de hasard, gisent sur le sol tous les échantillons de la pâtisserie hindoue, graisseux et rances ; toutes les variétés de parures locales : bijoux pour les pieds, les mains, le nez et les oreilles ; tous les ustensiles de ménage : vases de terre et vases de cuivre ; et du carmin que les fidèles se mettent au front et du bétel que chacun chique ; et des cocos et des bananes et du camphre pour la déesse.

Entre deux hangars, paraît, là-bas, sur la droite, un étang ; l'eau en est stagnante et crasseuse mais sacrée ; des Hindous y sont plongés jusqu'à la ceinture ; ils se nettoient, lavent leurs pagnes et boivent au creux de leurs mains ; au sortir de ces ablutions, purifiés et rassérénés, ils pourront porter leurs offrandes à Mari-Ammé. A quelque distance de cet étang, à l'entrée d'une énorme place qu'entourent des cocotiers et des palmiers, se dressent, épais et bas, les murs d'enceinte

de la pagode ; cette enceinte est carrée et symétriquement percée de quatre portes qui donnent accès sur une cour intérieure au centre de laquelle est la pagode. Celle-ci est trapue, sans élégance, mystérieuse ; les prêtres ont seul le droit d'y pénétrer et ils enseignent — pour attirer sans doute plus de public et de dons — que leur sanctuaire contient la vraie tête de Rénuka ; car, cette tête tranchée par Parassu Rama serait, disent-ils, tombée dans la mer devant Virampatnam et des marins l'auraient pêchée et portée à la pagode.

Tout autour de la pagode, accroupis dans une boue faite de poussière et du suc des cocos brisés, implorant la charité, sont des lépreux ; ils mendient comme font les infirmes à la porte de nos églises ; l'un brandit en geignant des mains horribles dont les doigts ont été successivement rongés par l'implacable maladie ; un autre ne porte à ses épaules que des moignons ; un troisième regarde désespérément ses cuisses tronquées ; une fillette agite ses paupières sur deux yeux sanglants et mous ; une femme, dont la peau décolorée

a pris des teintes d'un rose nacré, se soutient sur un enfant chétif dont les narines purulentes et fétides sont défoncées. Un homme porte au cou et aux aisselles d'énormes paquets verruqueux que chacun touche émerveillé. Un vieux, squelettique et plein d'ulcères, dort en un coin; des mouches l'assaillent et se régalent, puis vont chatouiller de leurs pattes impures le visage des gens qui passent.

C'est devant l'enceinte de la pagode, sur la place, que sont immolés des animaux offerts par les dévots. Un sacrificateur est debout au pied d'un arbre, devant une flaque rutilante sur laquelle des plumes se sont collées; il a saisi par la tête un coq qu'un fidèle tient par les pattes; il tire et, quand le cou s'est bien tendu, abat sa serpette d'un geste sec; la tête est tranchée d'un seul coup comme fut celle de Rénuka par Parassu-Rama; aux mains du fidèle reste le corps dégouttant de sang et convulsé tandis que la tête a été jetée à l'écart sur un monceau d'autres têtes; et, sur toutes ces têtes inanimées, la nouvelle venue se tortille et cabriole frénétiquement pendant une

ou deux minutes en un dernier effort de vie. Puis trois hoquets entr'ouvrent le pauvre bec, les paupières se rabattent, blanches sur les yeux troubles, et la tête s'affaisse inerte sur le tas qu'elle a grossi. Le fidèle a disparu emportant le corps dont il fera un ragoût fastueux; demain, la pagode vendra les têtes à son profit.

A l'autre bout de l'énorme place, s'élève, gigantesque, le char de la déesse; c'est un monument de bois sculpté, haut comme les cocotiers, lourd de nombreuses tonnes, pavoisé de tentures et d'oriflammes, monté sur quatre roues de bois massif. Devant lui, la foule se presse et, de long en large, un éléphant se promène, défonçant le sol de ses pieds géants; cet éléphant est immense, noirâtre; il porte sur le crâne des poils longs et touffus comme des cheveux, et, sur le front, des raies de cendre et du carmin en l'honneur des dieux; par instants, il s'arrête, se dandine lourdement, fait clignoter ses yeux malins et saisit une aumône qu'il passe à bout de trompe au cornac juché sur son cou.

Au pied du char, six musiciens efflanqués et suants sont réunis; l'un frappe éperdument sur une peau tendue; deux autres entrechoquent des cymbales de cuivre; un quatrième tire d'une trompette plus haute que lui des notes stridentes, et les deux derniers lancent au travers de cornes d'airain longues et larges un souffle puissant qui jette au loin des sons épais. Les mêmes notes stridentes et les mêmes sons épais se reproduisent, inlassablement, sur un rythme toujours le même, ahurissant.

Le char, qui fait briller au soleil son bois sculpté barbouillé d'huile et les mille clochettes pendues à ses flancs et ses dorures, domine de sa hauteur fantastique la foule entière. A son sommet, sous des broderies et des festons, en une niche soigneusement ornée, repose, au milieu de fleurs et de parfums, Mari-Ammé, la déesse aux quatre bras. Elle est en bronze, vêtue d'habits précieux et parée de bijoux superbes; elle porte un bonnet pointu finement ciselé et tient en ses mains nombreuses ses attributs. Elle est entourée de bananes et de cocos brisés; et, continuel-

lement, à ses pieds, du camphre brûle par petits morceaux sur des feuilles de bétel. Les fidèles, au bas du char, se grandissent autant qu'ils peuvent pour voir l'Être sacré qui protège de la variole, tendent vers la divinité des regards suppliants et se crispent d'amour et d'espoir.

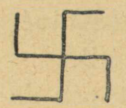
LES BASES DE LA MÉDECINE HINDOUE

L'homme est constitué par l'union de la matière et de l'esprit.

La matière est peu de chose dans cette association, si peu que certains philosophes hindous ne la considèrent pas comme un principe autonome, mais comme une partie constituante de l'esprit.

L'esprit est un tout complexe dont dépendent la faculté de juger et de comprendre qui est caractéristique de l'intelligence ; la faculté d'avoir des sensations (sensibilité générale et sensibilités spéciales) ; celle de trouver ces sensations agréables ou pénibles ; celles de parler, de se mouvoir ; l'idée de sa personnalité ; la volonté, la beauté et l'âme ; ce dernier principe seul est immortel et, après la mort du corps, passe en d'autres corps d'une valeur plus ou moins élevée suivant les mérites qu'elle a acquis dans la vie dernière.

Dans les livres mystiques, l'homme est souvent représenté par une sorte de croix, dessinée ci-dessus, dont les quatre extrémités symbolisent l'origine, la vie, la mort et la vie postérieure à la mort.



Le corps est animé par trois fluides : *vadham*, *pitham* et *cabham* ; le premier siège entre la plante des pieds et l'hypogastre, le deuxième entre l'hypogastre et le cœur, le troisième entre le cœur et les cheveux ; ils agissent continuellement sur l'organisme ; toutefois, le cabham a une action prédominante le matin et pendant la jeunesse, le pitham l'après-midi et pendant l'âge mur ; le vadham le soir et pendant la vieillesse.

Les constitutions individuelles sont caractérisées par la prédominance congénitale d'un des fluides sur les autres ; il y a donc, d'une façon schématique, trois genres de constitutions ; mais chaque fluide se divise en un

certain nombre de fluides secondaires et, suivant que la prédominance vient de tel ou tel de ces fluides secondaires, chacune des trois grandes constitutions revêt tel ou tel caractère particulier; cela explique que les individus aient tous des constitutions différentes, quoiqu'il n'y ait au fond que trois constitutions.

Tant que l'équilibre congénital des fluides se maintient, il y a santé; mais dès que cet équilibre est rompu, ou qu'un fluide substitue son action à celle d'un autre fluide, il y a maladie; les maladies sont divisées en trois grands groupes suivant qu'elles sont occasionnées par l'irritation de l'un des trois fluides; il y a les maladies de vent qui dépendent du vadham; les maladies de bile qui dépendent du pitham et les maladies de flegme qui dépendent du cabham. De même que les trois constitutions principales se subdivisent en beaucoup d'autres, de même et pour les mêmes raisons, les trois principales maladies comportent un grand nombre de variétés caractérisées par l'irritation de l'un quelconque des fluides secondaires; voilà pourquoi les

maladies, tout en se ramenant à trois genres, présentent une très grande quantité et mobilité de symptômes; c'est ainsi que les Hindous reconnaissent vingt-cinq fièvres, sept diarrhées, cinq rachitismes, trois constipations, trois choléras, trois tumeurs du rectum, vingt et une affections vermineuses, six lèpres, trois ictères, cinq asthmes, cinq tuberculoses, quatre convulsions, cinq maladies du cœur, sept soifs, huit maladies abdominales, cinq hoquets, sept vomissements, huit rétentions d'urine, seize ulcères, vingt diabètes, sept affections de la face, dix-huit de l'oreille, quatre-vingt-quatorze de l'œil etc.

Quand, à propos d'une maladie, la mort survient, cela prouve que le fluide malade s'est éteint; car la vie n'est possible que si les trois fluides sont vivants dans l'organisme.

Fluide vadham. Il préside aux mouvements, à la respiration, à la phonation, à la déglutition, aux phénomènes mécaniques de la digestion, à la miction, à l'érection et à la sensibilité générale de l'organisme. Les personnes à constitution en vadham sont maigres ; leur

peau est sèche ; leurs cheveux sont courts et peu abondants ; elles sont frileuses, bavardes, colères, d'un caractère difficile ; elles ont l'habitude de marcher vite ; elles sont peu appréciées, trouvent difficilement à s'unir et n'ont jamais beaucoup d'enfants.

Les maladies qui viennent de ce fluide sont le rhumatisme, les paralysies, l'asthme, les cachexies, les coliques, les indigestions, les rétentions d'urine, la stérilité, l'impuissance etc. L'irritation de ce fluide est due le plus souvent au surmenage physique et aux excès sexuels.

Fluide pitham. Il préside aux phénomènes chimiques de la digestion, à la vision, aux facultés intellectuelles ; il donne au visage son éclat et sa beauté et au corps entier sa chaleur. Les personnes à constitution en pitham ont une physionomie agréable ; leurs cheveux blanchissent de bonne heure ; elles sont intelligentes, entreprenantes, autoritaires ; elles aiment les flatteries et manquent quelquefois de courage ; elles sont gourmandes surtout pour ce qui est très épicé ou sucré ; elles

aiment les fleurs et rêvent souvent au feu et aux éclairs.

L'irritation de ce fluide amène des troubles psychiques, de l'ictère, des dyspepsies, des œdèmes etc. Cette irritation est due le plus souvent aux abus des épices, aux excès sexuels et à l'usage de l'alcool.

Fluide cabham. Il préside particulièrement à l'énergie. Les personnes qui ont une constitution en cabham sont solides : poitrine large, chevelure abondante, teint clair ; elles sont aimables, franches, prévoyantes et justes ; elles aiment la musique et, dans leurs rêves, voient des oiseaux, des fleuves ou la mer.

Les maladies qui viennent de ce fluide s'accompagnent d'expulsion de glaires (diarrhées, dysenterie, bronchites, etc.). L'irritation de ce fluide est due le plus souvent aux excès alimentaires, aux refroidissements, à l'habitude prise de veiller la nuit et de dormir le jour.

D'ailleurs, les excès sexuels, le surmenage physique, l'abus des épices, les refroidissements etc., ne sont que prétextes à l'irritation des fluides ; la véritable cause de la maladie

est la volonté des dieux; ceux-ci, en effet, permettent aux fluides de s'irriter en punition de fautes commises soit dans la vie actuelle, soit dans une vie antérieure; d'après le médecin Harida, l'assassin d'un brahme ou d'une vache sera atteint de lèpre; l'assassin d'un roi aura la tuberculose; celui qui torture une vache sera asthmatique; celui qui défèque dans une pagode aura une maladie du rectum; l'avare sera constipé; l'empoisonneur aura des vomissements; celui qui vole les deniers publics sera rachitique. En outre, d'après le médecin Soushrouda, les dieux font payer à l'enfant les fautes commises par les parents et surtout par la mère pendant la grossesse.



Le médecin appelé près d'un malade doit examiner la langue, les yeux, le pouls, la voix, l'urine et les selles; il fait le diagnostic et établit les prescriptions d'après les réflexions que lui suggère ce qu'il constate. Le pouls est examiné avec soin car c'est lui qui aide le plus à faire le diagnostic; il est palpé à la

radiale gauche chez les femmes, à la radiale droite chez les hommes; si le pouls est glissant et donne au doigt la sensation d'un serpent qui rampe, le fluide vadham est atteint; si le pouls frappe des coups secs et vigoureux, le fluide pitham est malade ; si le pouls frappe péniblement des coups faibles, c'est le cabham qui est irrité. Pour examiner les musulmanes, celles-ci ne pouvant s'exposer à d'autres regards masculins qu'à ceux de leurs maris[1], le médecin se borne à interroger

1. A Karikal, je reçus un jour la visite d'un paterfamilias musulman qui, devant partir avec les femmes de sa famille à la Mecque, en pèlerinage, désirait pour elles un certificat constatant leur bonne santé ; ce certificat devait leur éviter la quarantaine et les visites sanitaires en cours de route: je déclarai au musulman qu'il ne m'était pas possible de certifier la bonne santé d'un individu sans voir cet individu et que, concernant un départ en pèlerinage, je serais particulièrement coupable d'agir autrement, les pèlerins étant souvent des infectés qui vont chercher la guérison dans les lieux saints. Le musulman se déclara obligé avant de prendre une décision de conférer avec les autres hommes de sa famille. Quelques heures plus tard, il revint avec deux musulmans de ses parents et tous trois m'offrirent une grosse somme d'argent pour que j'établisse mes certificats sans voir les femmes. Je refusai et ils partirent. Le lendemain, ils revinrent et me demandèrent quelles parties du corps je serais obligé de regarder; je désignai la figure, le cou e

la femme cachée derrière un rideau; pour que le pouls puisse être connu du médecin, le mari attache l'extrémité d'une ficelle au poignet de sa femme et donne l'autre extrémité au médecin; celui-ci prend un air réfléchi et prétend sentir les pulsations se propager le long de la ficelle. La médecine hindoue préconise contre les maladies : des vœux, des mantras ou des médicaments; mais l'efficacité du traitement est absolument liée au bon vouloir des dieux ; les dieux nous envoient les maladies ; eux seuls peuvent nous en délivrer.

les avant-bras. Ils partirent encore et, plus tard, revinrent m'annoncer qu'ils consentaient à ce que la visite fût faite. Je considérai cette concession comme un véritable triomphe. Dans la maison du musulman je trouvai, groupées autour du chef de famille et tremblantes huit femmes complètement voilées; le musulman les fit défiler devant moi, tenant à chacune un poignet pendant que je tenais l'autre pour tâter le pouls, les obligeant à se découvrir jusqu'au cou pour que je pusse regarder la langue et tâter les ganglions du cou. L'une de ces femmes, affolée de montrer sa figure à un Européen, fondit en larmes. A toutes, le musulman prodiguait des paroles de calme et de résignation. Je reçus le lendemain la visite du chef de famille qui me remercia de ma discrétion et m'assura qu'il m'enverrait des clients. De ce jour, en effet, je dus donner mes soins à de nombreux musulmans de Karikal et des environs.

Les vœux, qui sont une sorte de marché, de compromis proposé aux dieux, sont loin de toujours être efficaces; car les dieux ne les exaucent que s'ils y trouvent leur compte; les Hindous s'ingénient donc en promesses alléchantes, compliquées et originales de nature à captiver l'attention et la convoitise divine; certains s'engagent à porter au bras pendant un certain temps l'effigie du dieu invoqué; d'autres promettent des fruits, de l'argent, du bétel, du camphre et tout ce dont les dieux sont réputés friands ; d'autres promettent d'entreprendre un pèlerinage lointain ou de se mutiler. Beaucoup jurent de couper leur longue chevelure et de l'offrir à la pagode [1].

Les formules magiques ou mantras, lorsqu'elles sont dites suivant toutes les règles, sont le moyen le plus sûr de guérir parce qu'elles forcent la volonté divine; la plupart des dieux, en effet, passent pour avoir promis dans certaines circonstances de leur existence

1. Les prêtres hindous tirent de gros bénéfices de la vente de ces chevelures laissées en ex-voto; le commerce des faux cheveux est en effet très répandu et très florissant dans l'Inde.

de satisfaire les désirs de ceux qui prononceraient avec piété différentes formules bien définies; mais un mantra n'est efficace dans la bouche d'un mantra vadi (récitateur de mantra) que s'il a été répété avec le cérémonial voulu, très fréquemment, jusqu'à développer dans l'organisme du récitateur une sorte de force à laquelle les maladies ne résistent pas.

Les médicaments n'exercent leur action sur l'économie qu'autant que les dieux y consentent; si les dieux veulent que l'individu guérisse, ils laissent le médicament agir; s'ils veulent que la maladie persiste, ils font que les médicaments traversent l'organisme sans que l'état de celui-ci soit en rien modifié.

Médecins et mantras vadis se partagent la clientèle; les mantras vadis méprisent les médicaments et les médecins affectent de négliger les mantras; mais, pour plaire aux clients, les mantras vadis savent droguer, à l'occasion, et les médecins savent enrober leurs remèdes dans des prières.

Les médicaments se donnent par la bouche (panam), en friction (alepanam), en collyre

(agnanam), en insufflation dans l'oreille ou les narines (nassiam), en bain (snanam).

Les Hindous reconnaissent aux médicaments cinq propriétés : *rassam*, *gounam*, *viriam, vipagam* et *sacti.*

Rassam. C'est le goût du médicament ; on distingue cinq sortes de goûts :

Le goût sucré : les médicaments qui ont un goût sucré augmentent la sécrétion lactée, fortifient l'organisme, diminuent la fatigue, facilitent la vision ; leur abus donne le diabète, l'obésité et les vers.

Le goût « de tamarin » [1] *:* les médicaments de cette espèce donnent de l'appétit et combattent la constipation. Leur abus donne la jaunisse.

Le goût piquant : les médicaments de cette espèce donnent de l'appétit et chassent les vers. Leur abus tarit la sécrétion lactée et fait maigrir.

Le goût salé : les médicaments de cette espèce cicatrisent les ulcères et apaisent la

1. Le goût « de tamarin », c'est-à-dire astringent.

fièvre. Leur abus donne des maux de tête, constipe et ballonne le ventre.

Gounam. C'est la propriété curative du médicament ; le célèbre médecin hindou Tcharaguin a dressé une liste de cinq cents symptômes avec en regard de chacun d'eux le médicament à administrer.

Viriam. C'est la qualité thermogène du médicament ; car tout médicament passe pour modifier en plus ou en moins la température du sujet ; les médicaments qui augmentent la chaleur déterminent de la sudation, des bourdonnements d'oreille et des fourmillements ; ils facilitent la digestion ; ceux qui abaissent la température sont des fortifiants et purifient le sang.

Vipagam. C'est la tendance évolutive du médicament, c'est-à-dire la façon dont le médicament se transforme au contact de l'organisme ; un médicament peut être bon en lui-même, mais devenir mauvais par suite des modifications que l'organisme lui fait subir.

Sacti. C'est l'intensité d'action du médicament ; elle dépend de la façon dont les

prescriptions religieuses concernant les médicaments administrés ont été observées; en ce qui concerne, notamment, les substances végétales, Brahma, créateur de toutes choses, après avoir créé les plantes médicinales, en confia la garde au divin Souprabha et recommanda à celui-ci de doser leur efficacité suivant le zèle avec lequel les médecins auraient observé les prescriptions religieuses relatives à leur culture et à leur administration.



Voici quelques-uns des médicaments les plus usités :

Règne végétal : Presque toutes les plantes sont employées; je cite au hasard le sandal qui est donné contre les ulcères lépreux, l'écorce de fruit de grenadier contre les vomissements, le fruit de jaquier contre la maigreur, la cardamome comme antispasmodique et le raisin contre la fatigue.

Règne animal : la poudre d'os de bouc est donnée contre certains ulcères; la dent d'élé-

phant contre les pollutions nocturnes; le lait de femme et le lait d'éléphant contre les ophtalmies; le lait de vache pour donner du sperme; le lait de brebis et l'urine d'âne contre la tuberculose; le lait de jument et la graisse de chameau contre le rhumatisme; le lait d'ânesse contre la coqueluche; le lait de chamelle contre l'hydropisie; le lait de bufflonne contre l'insomnie; la peau abandonnée par un serpent qui a mué contre les éruptions prurigineuses; la toile d'araignée contre les hémorragies; la bile des animaux aquatiques et le sabot de cheval contre certaines fièvres; les punaises contre le paludisme; les mouches pour faire vomir; la bave d'un éléphant enragé comme anaphrodisiaque; la bouse de vache comme purifiant; l'urine de vache contre les coliques; l'urine de mouton contre la jaunisse; l'urine de bœuf contre la dysenterie; l'urine de cheval contre les vers; l'urine d'éléphant contre les maladies du sang; les ongles d'homme contre les ulcères; les plumes de paon contre le hoquet; le corail contre l'asthme; la viande de pigeon contre la paralysie; le miel, dont les Hindous recon-

naissent huit espèces[1], contre la jaunisse, le diabète, les vers, les ophtalmies, les vomissements.

Règne minéral : Sont principalement employés : le fer, l'étain, l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, le plomb, le mercure et les sels de ces métaux; le soufre, le borax, l'arsenic et les composés; le diamant, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze, l'onyx, la turquoise et l'œil de chat. Le mercure, l'or, l'argent et le diamant ont une renommée toute spéciale; le mercure passe pour guérir les seize variétés d'ulcères, les fièvres, les maladies des yeux; les yoguis qui passent leur existence en contemplation et sont réputés vivre très vieux, consomment, dit-on, de grandes quantités de sulfure de mercure.

1. Les Hindous reconnaissent huit espèces de miel : celui fourni par les grosses abeilles et qui passe pour être le meilleur (*natchigam*); il est particulièrement donné contre la jaunisse; une espèce blanche dite *Brâmaram;* le miel dit *tchaoudram* qui est produit par des abeilles de moyenne grandeur et prescrit contre le diabète; le *paoutigam* produit par des abeilles très petites; le *tchâtram* produit aux environs de l'Himalaya par des abeilles qui font leur ruche en forme de parasol; le *ârdhiam,* le *aoudhâlagam* et le *dâlam.*

L'or et l'argent se prescrivent surtout en *cendre d'or* et en *cendre d'argent ;* pour préparer la cendre d'or, on prend de l'or pur, on le fait fondre avec 1/16 de son poids de plomb; on verse l'alliage obtenu dans du jus de citron, puis on l'entoure d'une couche de soufre et on le met dans un vase en terre; ce vase est couvert d'un autre vase en terre et les deux vases sont lutés à l'argile. Le tout est enfoui dans dix livres de bouse de vache que l'on fait brûler à petit feu pendant sept jours; passé ce délai, on trouve dans les vases une cendre qui est la cendre d'or. La cendre d'argent se prépare à partir de l'argent et du plomb, exactement de la même façon; la cendre d'or s'emploie surtout pour rajeunir les vieillards ; la cendre d'argent s'emploie contre l'impuissance génitale.

L'usage médicinal des diamants est assez obscur ; j'ai pu savoir seulement que l'on distingue quatre castes de diamants; le diamant brahme est le diamant d'une eau parfaite il a les vertus les plus considérables ; le tchatria a une eau légèrement rosée et des vertus moindres; le vayssia a une eau jaunâtre; sa

puissance est moindre encore; enfin le soudra, relativement peu actif, a une eau bleue.

***

Les Hindous sont, en médecine, des observateurs consciencieux et méticuleux ; mais ils ont les défauts de leurs qualités ; ils sont trop méticuleux et s'encombrent d'une multitude de faits minimes parmi lesquels ils se perdent et ne parviennent pas à distinguer les faits dominants; leur symptomatologie est touffue, confuse, pleine d'heureuses et fines trouvailles, de comparaisons justes et expressives, mais noyée de lamentables insignifiances et d'inexactitudes.

Leur étiologie et leur pathogénie sont un puéril amas de superstitions; les Hindous en sont encore à ce point de vue au stade primitif des civilisations; ils en sont toujours à prier ce que, dans leur ignorance première et dans leur folie de persécution des premiers âges, ils ont divinisé ; tout ce qu'ils redoutent est divin et adoré.

Leur thérapeutique est pathogénique ou

symptomatique ; la symptomatique est purement empirique, c'est-à-dire fondée sur l'observation, ce qui aurait donné de bons résultats si l'Hindou n'était constamment demeuré fasciné par le *post hoc ergo propter hoc* et n'avait conséquemment dissipé ses qualités d'observation en remarques et déductions erronées ; cette thérapeutique symptomatique est le plus souvent allopathique, rarement homœopathique ; homœopathique, par exemple, quand, pour guérir les fièvres, ils donnent des médicaments dont la viriam est hyperthermique. La thérapeutique pathogénique est celle des vœux et des mantras ; les Hindous pensent que les maladies viennent des dieux ; ils ont une conduite tout à fait rationnelle en les traitant religieusement ; ce qui n'est pas rationnel c'est de rapporter tous les phénomènes à une influence divine ; les Hindous sont dans la situation de tous les peuples pieux : ils sont encroûtés de superstitions et d'idées fausses ; ils ne sortiront de cette gangue et ne marcheront vers le progrès que quand ils auront renié leurs dieux. J'ai développé ce thème à Pondichéry, à la séance

d'ouverture de l'Ecole de médecine en 1905, devant les indigènes étudiants en médecine : « Si l'on considère, leur ai-je dit notamment, d'une part, les moyens dont disposent aujourd'hui la thérapeutique et l'hygiène européennes qui sont l'aboutissant de l'effort médical, et, d'autre part, cet effort médical même, qui est colossal depuis des siècles qu'il se prolonge, on est frappé, non pas tant du petit nombre des résultats définitivement obtenus, que de la nouveauté de ces résultats. Il est remarquable, en effet, que les cures véritables datent d'hier ; qu'après un passé d'errements imbéciles et d'ignorance têtue, tout le progrès est venu d'un coup, gigantesque et prestigieux, sans transition, comme si l'esprit médical venait d'éclore. C'est que, précisément, l'esprit médical n'est pas vieux ; il vient à peine de se définir et de se constituer, s'engageant dans une voie nettement scientifique et dénonçant tout le fatras des traditions religieuses. Il ressort, en effet, des documents historiques que la médecine, aux premiers stades d'évolution de l'intelligence humaine, est tenue en étroite tutelle par la religion : dé-

cimée par des fléaux multiples, cosmiques ou morbides, l'humanité primitive, dans une folie de persécution, soupçonne des volontés supérieures, rêve d'apaiser leur courroux et, devant l'acharnement des fléaux, devant l'accroissement des désastres, dans un lamentable désarroi mental, elle crée des dieux; le tigre est adoré pour sa férocité et le serpent pour son venin, la tempête qui secoue une contrée comme une crise et la bouleverse, l'épilepsie qui convulse comme une tempête, l'eau qui inonde les terres et l'hydropisie qui inonde les corps[1], le choléra qui tue comme la foudre sont déclarés d'essence divine. Il en résulte que les remèdes contre toutes ces calamités sont prescrits par la religion : ce sont des offrandes, des prières, des vœux et, accessoirement, contre les maladies, quelques simples réputés agréables aux dieux et dont le patient doit se frotter très dévotement ou faire de pieuses tisanes. Et cette thérapeutique insensée est précisée dans chaque cas particulier, dosée non d'après le

1. Le Neptune hindou est le dieu de la mer, des inondations et de l'hydropisie.

degré pathologique du malade, mais d'après son degré de fortune et de crédulité par les prêtres qui sont, à l'aurore des civilisations, les seuls représentants de la médecine.

Cependant, l'intelligence humaine s'apprend à discerner ; elle croit deviner une certaine régularité dans la succession des phénomènes ; elle épie cette succession ; d'abord, l'observation est maladroite ; mais elle se corrige, elle s'affine, elle devient méthodique et aboutit, en fin de compte, à l'expérimentation. C'est un triomphe : la science tient les phénomènes à sa disposition, les manipule comme des choses et les reproduit à volonté jusqu'à en pénétrer le mécanisme intime. Alors, l'intelligence humaine, sous le désordre apparent des faits, découvre la plus parfaite cohérence, les lois les plus rigoureuses ; et l'homme, affranchi de la terreur religieuse des premiers âges, qui est le corollaire obligé de l'ignorance, prend conscience de sa propre force et entreprend contre les fléaux une lutte efficace. C'est la victoire de la science sur la religion, la raison substituée au dogme. Désormais l'effort médical est orienté ; il

devient fructueux; les succès se précipitent.

Sans doute, des difficultés d'interprétation surgissent; souvent, une importance démesurée est attribuée à des phénomènes simplement accessoires; l'effet est pris pour la cause, le symptôme pour la maladie, la réaction de défense pour une manifestation nocive, et des erreurs thérapeutiques en découlent. Mais il importe peu; car les erreurs ne s'enracinent pas à cette période; l'observateur consciencieux et impartial a tôt fait de les constater, de les signaler et d'en éviter le retour.

Eh bien, il est éminemment triste que le peuple hindou, malgré son incomparable vétusté, malgré son contact prolongé avec les nations européennes, en soit encore au point de vue médical à la phase religieuse de l'évolution; il est éminemment triste que, malgré tous nos discours, malgré les fréquents et indéniables succès de nos méthodes, malgré l'échec flagrant et constant des procédés hindous, malgré l'énorme mortalité indigène, nous ne puissions modifier en rien les pratiques locales; nos tentatives les plus désintéressées, nos démonstrations les plus probantes

se heurtent à une foi séculaire, à un mysticisme effroyablement tenace. On rend hommage à notre bonne volonté, à notre dévouement, mais on nous refuse toute confiance parce que nos médicaments n'ont pas la réputation de plaire aux dieux et que nous les administrons sans murmurer aucune prière. Incontestablement, nous péchons par excès d'honnêteté et le crédit nous viendrait sans doute si nous consentions à assaisonner notre thérapeutique de grimaceries religieuses.

Au xxe siècle, qu'une épidémie survienne, l'Hindou brûle du camphre en l'honneur des dieux, dissipe sa fortune en offrandes magnifiques, récite les mantras appropriés, cent fois, mille fois, dix mille fois, inlassablement ; car, plus il les récite, plus il leur prête d'action ; il fait tirer des bombes au coin des rues... Et chaque jour ce sont des jonchées de morts.

Il faut, messieurs, vous qui prétendez apprendre la médecine européenne, vous pénétrer de cette idée : que la science médicale et la religion ne peuvent avoir rien de commun, qu'elles ne peuvent pas se concilier, qu'elles

se choquent dans leur essence ; et quand je parle de religion, je n'entends pas telle ou telle religion; j'entends toutes les religions indifféremment, car toutes considèrent les maladies comme des épreuves divines et la thérapeutique scientifique comme une rébellion. Servez-vous des religions pour étayer votre morale et vous bercer d'espoirs futurs si votre morale a besoin d'étai et si vos consciences manquent d'énergie ; mais gardez-vous d'appliquer vos croyances à la médecine. Et, si vous êtes bien pénétrés des différences fondamentales qui séparent la science de la religion, efforcez-vous de les montrer à la masse hindoue ; vous devez être, dans l'intérêt de vos compatriotes, les propagateurs de nos idées qui sont des idées bienfaisantes et désintéressées ; faites comprendre à la masse hindoue qu'abjurer le brahmanisme et embrasser la religion du Christ n'est point avancer en civilisation ; faites comprendre qu'un peuple est civilisé le jour où il quitte l'ornière religieuse et voue tous ses efforts à la science qui seule permet l'amélioration sociale, la marche en avant, le progrès. »

L'administration de l'Inde française, à laquelle j'avais cru pouvoir demander de donner à cette allocution une certaine publicité dans la colonie, m'a répondu que mon allocution n'offrait aucun intérêt ; ce qui me force à dire, quelque triste que cela soit, que, administrativement, les vérités n'ont pas toujours libre cours quand elles sapent la religion. La propagation de ces vérités devrait être cependant, en ce qui concerne l'Inde, en tête de notre programme civilisateur.

LE « MAMOUL »

Certains auteurs qui ont écrit sur les Hindous, différents ecclésiastiques notamment, les ont traités de primitifs avec beaucoup de complaisance ; il est d'ailleurs dans l'ordre ordinaire qu'un prêtre traite de sauvages tous ceux qui n'ont pas l'étiquette catholique ; mais, il importe de ne pas s'arrêter à des jugements aussi superficiels et partiaux et de remarquer que, sous leurs apparences étranges et déconcertantes, les Hindous ont toujours, comme l'on dit vulgairement, « une idée de derrière la tête » profondément philosophique. Il ne semble pas y avoir chez eux d'actes qui se soient imposés à l'habitude sans motif, de traditions qui n'aient d'autre raison d'exister que leur vétusté ; au-dessous de toute attitude, est une idée ; et, bien mieux, quoique l'attitude trouve son origine dans les temps les plus reculés, l'idée qui lui a donné nais-

sance est le plus souvent présente encore à tous les esprits. Si l'on s'avisait de demander à un Hindou le motif de ses actes les plus simples et les plus coutumiers, de ceux qu'à *priori* nous serions tentés de considérer comme la manifestation de la routine la plus insensée, sans hésiter, il citerait un motif d'hygiène ou un ordre tiré des livres sacrés. Si l'on risquait une question analogue à un Européen, il est peu probable que celui-ci ait autre chose à mettre en avant que l'habitude.

Les Européens qui sont dans l'Inde affectent de railler les Hindous et de leur reprocher leur « *mamoul* »[1] ; il est incontestable que les Hindous sont routiniers, que tous leurs actes ont l'aspect de rites tant ils sont immobilisés par la tradition, tant ils sont exécutés avec une rigoureuse ponctualité ; il est exact, comme dit Gustave Lebon, que l'Hindou « marche, s'assied, boit, mange, travaille et dort religieusement » ; mais, qui pourrait contester l'utilité des habitudes ? C'est par la force

1. *Mamoul* est l'équivalent de *routine*.

de l'habitude que les activités primitivement les plus laborieuses deviennent faciles puis inconscientes et c'est par la transmission héréditaire de ces habitudes que les individus d'une race d'abord sans aptitude acquièrent des capacités de plus en plus précises et délicates; ce sont ces capacités qui rangent un peuple parmi les peuples civilisés ; et les Européens qui raillent le mamoul font un peu comme les enfants ingrats qui battent leur nourrice.

Il n'est permis de railler que les habitudes prises en dehors de toute raison; mais, dès que l'habitude d'un acte s'implante sur un fondement rationnel, elle devient respectable. Il est certain que, retranchés derrière leur mamoul plusieurs fois séculaire et proportionnellement puissant, les Hindous font fi des usages européens que nous prétendons leur imposer; ils ne pensent pas que troquer leurs usages contre les nôtres les rendrait mieux armés dans la vie, ni plus heureux; ils trouvent leurs usages en harmonie avec les idées qu'ils ont sur les choses et pour rien ne voudraient en changer; aussi bien, peut-être,

n'ont-ils pas tort; et, en agissant ainsi, se mettent-ils à l'abri des souffrances et des tourments qui marquent toujours les périodes troublées d'adaptation; ils sont adaptés à leur civilisation; ils n'éprouvent pas le besoin de s'adapter à une autre civilisation; ils sont un peu comme des poissons habitués à respirer dans l'eau et que nous voudrions habituer à respirer dans l'air sous le prétexte que nous nous en trouvons bien; ils s'y refusent; ce n'est pas en nous moquant ni en les traitant de routiniers que nous triompherons de leurs résistances; il nous appartient, puisque nous voulons nous poser parmi eux en professeurs de civilisation, de leur montrer, d'une part, que nos idées valent mieux que les leurs, et, d'autre part, que leur conversion à nos idées sera sans dommage pour eux : rien n'est moins démontré.

Nous voulons leur donner des leçons d'hygiène; or le peuple hindou a certainement des habitudes de propreté plus grandes que celles des peuples européens; y a-t-il beaucoup d'Européens qui prennent un bain tous les jours? Ou même un bain par semaine? Or, nombre

d'Hindous se baignent quotidiennement et tous se baignent au moins une fois par semaine ; on objectera qu'ils se baignent dans des étangs dont l'eau est sale ; c'est vrai, et nous leur répétons sur tous les tons qu'il faut se nettoyer dans de l'eau propre ; mais cela est écrit en toutes lettres dans leurs livres sacrés vieux comme le monde ; les Hindous ne tiennent pas particulièrement à se laver dans de l'eau sale ; ceux qui vivent à proximité des fleuves se baignent dans les fleuves ; mais ceux qui ne disposent d'aucune eau courante et qui n'ont à leur portée que des mares, plutôt que de renoncer à leur bain, se trempent dans l'eau croupie ; ainsi, du moins, réalisent-ils un entraînement mécanique des souillures des téguments ; si nous voulons qu'ils se lavent plus complètement, trouvons donc le moyen de leur fournir de l'eau pure.

Nous les conjurons de bouillir leur eau de boisson ; ils n'en font rien, pour le motif qu'ils vivent en buvant de l'eau crue et qu'il ne leur paraît pas indispensable d'encombrer leur vie de précautions qu'ils jugent fastidieuses ; et ils ont raison ; d'autant plus raison

que, dans ce pays où les microbes intestinaux pullulent, s'ils stérilisaient leur eau de boisson, les épidémies deviendraient plus terribles que jamais; les Hindous, grâce à leur vieille habitude de boire de l'eau crue, s'introduisent, depuis des siècles, une multitude de microbes dans leur intestin et leur intestin s'est habitué à ces microbes; il vit en bonne intelligence avec eux qui ont perdu leur nocivité pour se comporter en inoffensifs saprophytes; si les Hindous se prenaient à bouillir leur eau et à ne donner à leur intestin que des boissons stériles, le moindre microbe pathogène qui, par hasard, s'introduirait, déterminerait une redoutable infection; quand nous autres Européens aurons exalté la réceptivité de notre organisme en écartant de lui tout microbe, nous verrons au moindre contact septique les microbes nous terrasser; ce sera l'œuvre de ces hygiénistes impétueux qui s'acharnent à contrarier les processus de défense dont dispose naturellement l'organisme [1].

1. La nature de ce livre m'oblige à ne pas insister davantage sur ces questions d'ordre purement scientifique; je me permets de renvoyer ceux que ces problèmes

Nous supplions les Hindous de se faire vacciner; ils s'y refusent obstinément; nous dépensons leurs roupies à les doter, malgré eux, de vaccinateurs et nous voulons les vacciner par la force : pendant que les enfants sont à l'école, loin des parents, nous envoyons nos agents avec ordre de vacciner tous les petits ; ceux-ci, effrayés, veulent fuir ; les portes ont été fermées ; ils poussent des cris, se sauvent par-dessus les murs et courent apeurés jusqu'à chez eux. Ensuite de quoi, nous reprochons aux Hindous de manquer de franchise dans leurs rapports avec nous et nous déplorons que les parents ne nous confient pas leurs enfants plus souvent. Or, outre que le vaccin détermine souvent chez les Hindous des plaies considérables et d'une cicatrisation difficile, il se trouve que les Hindous sont aujourd'hui vaccinés naturellement du fait qu'ils ont subi depuis des siècles l'atteinte de la variole ; l'immunité que confère la maladie à tout individu variolé s'est héréditairement transmise ; à

intéresseraient à l'étude que j'ai publiée dans la *Revue scientifique* du 9 septembre 1905 (*Prophylaxie rationnelle des infections*).

chaque génération, l'immunité s'est accrue de nouvelles transmissions et, actuellement, on peut voir des varioleux se promener et travailler sans autre manifestation que quelques pustules très discrètes, et des enfants atteints de variole jouer avec des enfants sains, sans que ceux-ci contractent forcément la maladie.

Nous répétons aux Hindous que les enfants ne doivent être nourris qu'au lait ; ils le savent depuis longtemps et la mère hindoue, au contraire de maintes mères européennes, ne se permettrait pas de frustrer son petit du lait qui gonfle ses seins ; mais, si ses mamelles sont vides, et si ses moyens lui interdisent de se faire suppléer par une nourrice ou même par une vache ou par une chèvre, elle donne du riz à son rejeton, non par manque d'hygiène, mais par pauvreté ; et nous, qui savons, grâce aux impôts, entretenir des vaccinateurs dont les Hindous n'ont pas besoin, nous ne trouvons pas d'argent pour acheter du lait aux enfants misérables.

Nous nous étonnons que les indigènes vivent dans d'étroites et sombres cabanes

faites de terre battue et de branchages et nous leur déclarons que de telles habitations sont malsaines, qu'il faut des chambres spacieuses et très ouvertes, pour que le soleil puisse y entrer ; ils le savent ; et nul, peut-être, plus que l'Hindou, ne reconnaît les heureux effets du soleil dont il a fait un dieu bienfaisant et qu'il considère comme la source des énergies ; mais comment demander à des gens qui gagnent péniblement quelques sous par jour, tant la main-d'œuvre est à vil prix, d'avoir des demeures confortables ?

En ce qui concerne la médecine, nous vantons nos théories et nos procédés et condamnons les leurs ; évidemment, les Hindous qui, depuis des siècles, entretiennent les mêmes croyances et les mêmes coutumes scientifiques, trouvent nos allégations révolutionnaires et s'en méfient ; ils ne nous croiront que sur preuves manifestes et avant de nous juger, nous regardent à l'œuvre : or, au point de vue chirurgical, nous avons obtenu certains succès remarquables qui ont entraîné quelques convictions, mais, en raison des conditions climatériques défavorables et de

notre outillage rudimentaire[1], des insuccès très nombreux qui nous ont fait un tort énorme. Au point de vue médical proprement dit, les indigènes nous demandent de guérir leurs deux grands fléaux : le choléra et l'envenimation ; nous ne guérissons ni l'un ni l'autre.

D'ailleurs, les Hindous nous écoutent d'une oreille distraite ; car les missionnaires qui sont des gens convaincus et dévoués mais peu psychologues ont, sans s'en douter, brûlé notre influence, en prêchant à la fois la supériorité de la civilisation française et de la religion catholique ; les indigènes, en effet,

1. A Karikal, l'hôpital est aménagé dans une maison quelconque que l'administration loue très cher à un Hindou ; cet hôpital ne comporte pas de salle d'opérations, ce qui oblige le chirurgien à opérer sous une vérandah, en plein air ; à mon arrivée à Karikal, la table d'opérations était constituée par une table en bois ornée de moulures et garnie d'épais coussins...

A Pondichéry, l'hôpital est assez spacieux mais très mal aménagé ; il n'y a pas de salles en maçonnerie pour les femmes ; celles-ci sont parquées sous des hangars (pandals) que le vent démolit et qui ne protègent pas de la pluie. Il n'y a pas de salle réservée aux opérations ; les opérations sont pratiquées dans la salle des pansements et sur des tables en bois sculpté qui sont également les tables à pansements.

ont pu croire, en voyant les égards officiels dont jouissaient les missionnaires, que ceux-ci parlaient non seulement au nom de l'Église mais encore au nom du gouvernement; or, les missionnaires ont vanté la Trinité chrétienne, Marie qui a pu concevoir tout en restant vierge et la Charité, et ont conjuré les Hindous d'abjurer le brahmanisme, alors que, précisément les brahmaniques reconnaissent une Trinité (Trimourti), des multitudes de Vierges qui, tout en restant vierges, ont eu des quantités de maris et d'enfants et pratiquent la Charité avec un grand cœur. La religion catholique ne prêchant rien de nouveau n'a donc pas été capable d'intéresser les Hindous; certaine secte, par politesse, a mis Jésus-Christ parmi les incarnations de Vichnu, pêle-mêle avec Buddha, avec la tortue, le poisson, le porc et les autres avatars[1]; certains natifs ont pris l'habitude d'aller à l'église le dimanche et à la pagode les autres

1. Les incarnations ou avatars de Vichnu sont au nombre de dix : incarnation en poisson, en tortue, en porc, en lion, en nain, en Parassu-Rama, en Rama, en Bala-Rama, en Buddha, en cheval.

jours ; un curé, plein de courtoisie, qui possédait dans la nef deux rangées de statues représentant des saints, fit peindre toute une rangée en brun pour que les blancs ne fussent pas les seuls à avoir des honneurs célestes ; mais, malgré ces concessions mutuelles, le catholicisme a fait dans l'Inde un krach formidable.

Cela n'aurait aucune importance si ce krach n'avait pas retenti d'une façon désastreuse sur nos efforts de civilisation ; les Hindous qui venaient de retrouver dans notre religion tout ce qui caractérise la leur, ne nous prirent plus au sérieux ; et c'est ainsi que, dans un journal indigène, publié sur la côte malabare, dans les environs de Mahé, on imprimait, il y a quelques mois : « La civilisation est partie de l'Inde et s'est répandue dans le monde entier ; tout ce qu'enseignent les Européens, nous le savons, puisque c'est nous qui l'avons trouvé. »

Nous avons le tort, en général, quand nous allons dans l'Inde, de nous attendre à trouver un pays vierge, où vivent des gens incultes ; tel ce haut fonctionnaire qui, nommé

dans l'Inde, et croyant débarquer au milieu de sauvages, crut bon, pour frapper l'esprit des masses, de faire peindre tous ses bagages en bleu, blanc, rouge ; il fut accueilli par des rires. Les Hindous sont des civilisés ; mais ils pâtissent d'avoir atteint du premier coup un degré trop élevé dans la civilisation et de s'être de ce fait confits de vanité ; on trouve, par exemple, dans les légendes anciennes, que les Hindous étaient tellement civilisés qu'il ne restait rien à leur apprendre et que les intellectuels, pour ne pas rester inoccupés, durent entreprendre d'instruire les singes.

Actuellement, le peuple hindou vit à peu près dans le même état de civilisation qu'il y a plusieurs siècles ; c'est un peuple parvenu très haut d'un seul bond et qui s'est arrêté ; il se cramponne à l'échelon auquel il est arrivé et n'en démarre plus ; il est figé dans ses convictions ; les hommes de grande valeur qui ont illustré l'Inde à l'aurore de sa civilisation et que, par la suite, on a divinisés, ont parlé au nom des dieux, ce qui était une arme à deux tranchants ; d'une part, c'était exploiter adroitement la crédulité du peuple jeune

et faire adopter comme un dogme tous leurs enseignements ; mais, d'autre part, précisément parce que ces enseignements étaient présentés comme émanant de dieux, c'était leur donner une solidité hostile à toute évolution ultérieure.

Il est juste de reconnaître d'ailleurs qu'aucun système d'éducation des masses n'est parfait ; celui-ci du moins aura eu l'avantage de partager les Hindous en castes et d'obtenir une admirable division du travail [1] ; depuis deux mille ans, les Hindous sont divisés en quatre grandes castes : celle des intellectuels, des guerriers, des agriculteurs et des industriels. Cela n'est pas éloigné de l'idée de Platon qui, discernant dans l'âme humaine trois grandes manifestations : l'intelligence, le sentiment et la sensation, reconnaît dans toute collectivité trois classes d'hommes : les philosophes, chez qui l'intelligence prédomine ; les guerriers, chez qui dominent les sentiments ardents, et les agriculteurs et les artisans qui, sous l'empire de leurs sensations ins-

1. Voir à ce sujet mes articles sur l'éducation dans la *Revue Bleue* (7 et 14 octobre 1905).

tinctives, cherchent à satisfaire leurs besoins.

Ce qu'il y a de merveilleux dans l'organisation hindoue, c'est que les individus sont attachés au même métier et que les mélanges d'une caste à l'autre sont interdits, afin que les habitudes prises se conservent et s'amplifient par les transmissions héréditaires sans jamais s'éparpiller. Les organisateurs, pour être obéis, ont parlé au nom de Dieu et ils ont menacé les indisciplinés : Manou a dit notamment : « Toute contrée où naissent des hommes de race mêlée qui corrompent la pureté des classes est bientôt détruite ainsi que ceux qui l'habitent. » et : « Quelque distinguée que soit la famille d'un homme, s'il doit sa naissance au mélange des classes, il participe à un degré plus ou moins marqué du naturel pervers des parents. »

C'est pourquoi aucune force héréditaire n'a été gaspillée ; depuis deux mille ans que les brahmes seuls étudient, ils ont acquis une intelligence supérieure, ouverte aux sciences et à la philosophie.

La caste des guerriers s'est éteinte, faute d'emploi.

La caste des agriculteurs, depuis des siècles qu'elle est rivée au sol, possède un amour indestructible de la terre et consent pour cette terre souvent capricieuse des efforts que ne fourniraient pas des laboureurs d'occasion.

La caste des artisans s'est divisée en une infinité de castes, toutes jalousement fermées, qui représentent chacune un métier et dans laquelle le fils, à peine formé, empoigne les outils du père et gagne sa vie sans autre apprentissage que celui qu'il a fait en grandissant dans le ventre de sa mère.

Chacun a sa place dans la société hindoue et chacun est bien à sa place ; la division du travail est effectuée d'une façon telle que pas un atome d'aptitude intellectuelle ou physique n'est perdu.

Nous, nous croyons devoir jeter parmi les Hindous des idées d'égalité qui sont contraires à toutes leurs idées de discipline sociale ; nous en avons fait des électeurs ; nous leur avons donné des conseillers municipaux, des conseillers généraux, un député et un sénateur et nous les incitons à élever des revendications, eux qui, paisibles et doux, ne

demanderaient que quelques poignées de riz pendant les famines.

Et l'argent que nous pourrions consacrer à leur acheter du riz, qui sauverait les pauvres de la mort, nous l'employons à payer toute une nuée de fonctionnaires dont l'utilité n'apparaît pas.

Les Hindous sont des sages ; ils préfèrent le joug du *mamoul* au joug de la *mahamaya*[1] ; ils sont contents de leur organisation et désirent la conserver ; cela ne veut pas dire qu'ils ne croient pas au progrès, mais seulement qu'ils veulent laisser le progrès venir de lui-même ; ils ont confiance en l'évolution naturelle ; ils savent qu'elle marche d'un pas sûr quoique lent ; et ils ne veulent pas la harceler ; avis à ceux qui, prétendant conduire et hâter le progrès, ne font que le contrarier et le retarder dans sa marche.

1. *Mahamaya* « la grande illusion »

II

APERÇUS ÉCONOMIQUES

SUR

L'INDE FRANÇAISE

L'ENSEIGNEMENT DANS L'INDE FRANÇAISE

Les dépenses consenties par l'Inde française pour l'instruction publique représentent environ le dixième de toutes les dépenses effectuées par la colonie; ce budget entretient un enseignement supérieur (école de médecine, école de droit), un enseignement secondaire, un enseignement primaire et un service de direction et d'inspection. Ainsi qu'il ressort du tableau ci-après, depuis une dizaine d'années, les sommes consacrées aux trois enseignements ci-dessus énumérés diminuent constamment, tandis qu'augmentent à peu près constamment les frais de direction et d'inspection.

Au 31 décembre 1903, il y a dans l'Inde française, d'une part, 41 écoles publiques, dont 13 pour les garçons, 15 pour les filles et 13 mixtes, et, d'autre part, 239 écoles privées dont 120 pour les garçons, 8 pour les filles et

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS L'INDE FRANÇAISE
(en Roupies[1]).

ANNÉES.	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (Droit, Médecine).	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE			ENSEIGNEMENT PRIMAIRE			DIRECTION DU SERVICE. INSPECTION.	TOTAL GÉNÉRAL.
		SECTION FRANÇAISE	SECTION ANGLAISE.	TOTAL.	SUPÉRIEUR ; INDUSTRIEL.	ÉLÉMENTAIRE.	TOTAL[2].		
1895	11.369	29.631	8.903	38.534	34.163	85.551	119.714	6.200	175.817
1896	11.378	29.997	9.950	39.947	30.711	81.905	112.216	6.200	170.141
1897	11.369	30.182	9.456	39.638	30.499	79.596	110.095	6.887	167.988
1898	11.194	29.101	9.306	38.407	30.153	78.331	108.484	7.246	165.331
1899	11.462	27.091	8.656	35.747	24.856	67.670	92.526	8.439	148.174
1900	11.462	14.664	7.014	21.678	27.413	77.087	104.500	8.223	145.863
1901	98.43	14.453	4.979	19.432	27.291	74.499	101.790	7.210	138.275
1902	9.719	15.709	7.121	22.830	23.990	74.303	98.293	6.988	137.830
1903	9.719	27.492	7.439	34.931	11.352	74.438	85.790	6.844	137.284

1. La roupie vaut 1 fr. 666.

2. Ce tableau, dans les publications officielles de la colonie, place les dépenses relatives à la Direction et à l'Inspection parmi les dépenses de l'enseignement primaire ; de sorte que le total des dépenses de l'enseignement primaire, dans ces publications officielles, comprend les dépenses de l'enseignement primaire supérieur, industriel et élémentaire, plus les dépenses de Direction et d'Inspection ; cela tend sans doute à masquer de quelques centaines de roupies la diminution crois-sante des crédits affectés à l'enseignement primaire, puisque les dépenses de la Direction et de l'Inspection augmentent presque constamment. J'ai cru plus exact de faire des frais de Direction et d'Inspection une colonne séparée et de ne totaliser sous la rubrique enseignement primaire que ce qui appartient réellement et exclusivement à cet enseignement.

111 mixtes. Toutes ces écoles reçoivent ensemble 10,733 garçons et 4,385 filles ; d'où il suit, étant donnée la population infantile de l'Inde française, que, au 31 décembre 1903, la moitié des garçons et les quatre cinquièmes des filles d'âge scolaire ne reçoivent aucune espèce d'instruction. Il est étonnant que, dans ces conditions, les crédits affectés à l'instruction soient continuellement rognés. Dans la présidence de Madras, pour ne citer que celle-là, les Anglais ont, au contraire, toujours augmenté le budget des écoles, si bien que ce budget qui était en 1893 de 6,094,484 roupies, était en 1903 de 8,127,253 roupies.

Parmi les 280 écoles tant publiques que privées constatées au 31 décembre 1903, très peu enseignent le français : c'est ainsi, notamment, que près de 200 écoles dites de « poyal » (c'est-à-dire établies sous les vérandas des maisons) et qui instruisent le tiers des enfants qui vont à l'école, n'enseignent qu'en langue indigène (lecture, écriture, calcul, récitation de poésies) ; de sorte que dans notre colonie 85 0/0 des garçons et 96 0/0 des filles

ne reçoivent aucune instruction du français. On a calculé que sur 63,000 électeurs, 55,000 au moins ne parlent pas un mot de français ; l'ignorance du français est telle qu'il est impossible à un fonctionnaire métropolitain de se faire comprendre des commis indigènes qu'il a sous ses ordres; dans les rues, un Français ne peut obtenir aucun renseignement des agents de police ; et, malgré les innombrables demandes formulées par les Hindous à l'occasion des vacances aux postes administratifs même les plus humbles, on n'a jamais songé à exiger des candidats la connaissance du français. Des conseillers municipaux et des maires ignorent notre langue ; le conseil municipal de Karikal tient ses séances en tamoul et le conseil municipal de Chandernagor en anglais. Le plus pittoresque en cette invraisemblable et pourtant vraie situation est que nous employons une partie des crédits de l'instruction à l'enseignement de l'anglais ; n'est-ce pas incroyable ? alors que les indigènes de nos possessions déjà vieilles ignorent le français et, tandis que l'Alliance française consent pour l'enseigne-

ment du français dans nos territoires de l'Inde des sacrifices annuels, il existe au collège Calvé à Pondichéry et au collège Dupleix à Chandernagor une section anglaise de l'enseignement secondaire dans laquelle on ne parle qu'anglais et qui prépare exclusivement aux examens de Madras et de Calcutta; il serait difficile de faire mieux si nous étions chargés de propager la langue anglaise dans l'Inde française. La section anglaise du collège de Pondichéry qui comprend un cycle de trois années d'études, a en moyenne 500 élèves ; elle en a eu jusqu'à 748 pendant l'année scolaire 1898-99; c'est d'ailleurs toujours la section anglaise qui est la plus peuplée : ainsi, au collège de Chandernagor, l'enseignement secondaire comptait, en 1903, 539 élèves, dont 456 pour la section anglaise et 83 pour la section française. Tous ces jeunes Hindous, préparés aux examens anglais, qu'ils soient reçus ou refusés à ces examens, n'en quittent pas moins notre territoire dès qu'ils sont en état de gagner leur vie et vont porter leur activité au service de l'Inde anglaise; ce sont des arbres que nous

cultivons et dont nous ne goûtons jamais les fruits.

Dans cette vieille colonie, qui ne parle pas un mot de français, nous avons jugé à propos d'établir un enseignement secondaire et un enseignement supérieur. L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR comprend une école de médecine et une école de droit. L'école de médecine forme des officiers de santé, des vaccinateurs et des sages-femmes; je trouve que cet enseignement n'est pas intelligemment organisé; on veut enseigner trop; il est en outre tout à fait regrettable que la thérapeutique médicale et la thérapeutique chirurgicale qui sont, en somme, la fin, la raison d'être de la médecine, soient enseignées comme des choses accessoires par des officiers de santé hindous, tandis que les autres parties de la médecine, qui sont d'un intérêt moindre, sont enseignées par des médecins métropolitains; ceux-ci, d'ailleurs, le plus souvent imbus des procédés d'enseignement en usage dans nos Facultés, imitent inconsciemment leurs anciens maîtres et font généralement des cours beaucoup trop complexes auxquels les élèves ne comprennent

rien; et, au bout de cinq années d'études, ceux-ci sont d'une ignorance remarquable; on leur confère néanmoins le diplôme d'officier de santé, par indulgence, non pour eux mais pour les professeurs, afin de masquer l'infériorité de l'enseignement donné. Les officiers de santé ainsi formés ne savent pas conduire le moindre traitement; ils entassent dans la même formule les médicaments les plus disparates et, vite lassés de méthodes qui ne réussissent pas entre leurs mains, reviennent à l'empirisme hindou. Les sages-femmes et les vaccinateurs ont à fournir trois ans d'études; le résultat est meilleur pour les sages-femmes qui, ayant peu à apprendre, finissent par bien savoir; elles arrivent, sinon à posséder des connaissances techniques (ce qui d'ailleurs serait assez inutile), du moins à faire proprement des accouchements simples, ce qui est beaucoup. Au sujet des vaccinateurs, je dirai simplement qu'il me paraît exagéré de demander une assiduité de trois ans à un Hindou pour lui apprendre tout bonnement à vacciner.

L'école de droit forme des agents minis-

tériels et des conseils agréés qui remplissent près les tribunaux locaux les fonctions d'avocats et d'avoués ; je ne suis pas compétent pour juger la valeur de ces produits ; on s'accorde généralement à dire que l'Hindou devient un habile procédurier. Je veux seulement constater que les affaires pullulent dans l'Inde française, ce qui me paraît devoir s'expliquer par l'abondance des hommes d'affaires ; car je crois qu'en la circonstance l'organe crée la fonction ; certains de ces hommes d'affaires ont leurs rabatteurs qui leur rendent compte de toutes les matières à chicanes ; et, grâce à l'habileté procédurière, des conflits minimes et très simples traînent successivement devant toutes les juridictions. J'estime cette pléthore d'hommes d'affaires regrettable, car il est socialement désavantageux que la procédure qui est improductive détourne d'occupations productives tant d'activités individuelles.

L'enseignement secondaire a donné lieu dans l'Inde à des polémiques passionnées ; les Hindous, extrêmement orgueilleux, ont toujours mis un point d'honneur à être traités

comme des Français du plus pur sang; ils ont pris la mouche dès qu'on a paru vouloir discuter leur aptitude à telle ou telle branche de l'enseignement; et ils ont lutté énergiquement avec leurs armes politiques pour que leur soient accordées toutes les formes du baccalauréat; ils tenaient surtout à ce que l'enseignement du latin ne fût pas supprimé, un peu parce que l'enseignement du latin était le seul pour lequel le séminaire de Pondichéry fût outillé et que la suppression de cet enseignement eût été un coup mortel porté aux prêtres, et surtout parce que dans ce temps où l'utilité du latin est contestée et où la connaissance de cette langue apparaît un pur ornement pour les raffinés, il leur a semblé désirable de passer pour des raffinés, et délicat d'employer leur jeunesse à s'instruire de choses inutiles. Ils ont eu, d'ailleurs, à peu près gain de cause puisque tous les cycles d'études leur ont été donnés, sauf toutefois le cycle latin-grec. Le chef du service de l'instruction publique a eu le courage de le dire en plein conseil général (1903) : « Les bacheliers faits dans l'Inde sont des bacheliers dont

on rit » ; c'est un mot qu'on n'a pas pardonné parce qu'on l'a senti profondément juste ; il suffit d'avoir fait passer quelques examens à ces jeunes gens (et j'en ai fait passer) pour reconnaître que les bacheliers de l'Inde sont généralement d'une ignorance qui défie toute concurrence. Il aurait été beaucoup plus raisonnable, je crois, de ne pas faire d'enseignement secondaire sur place, mais de mettre à la disposition des indigènes exceptionnellement doués, des bourses pour aller continuer leurs études en France. Ainsi, les esprits d'élite auraient reçu la meilleure culture auprès des maîtres éminents et des sommes beaucoup plus importantes auraient pu être consacrées à la diffusion de l'enseignement primaire.

Cet ENSEIGNEMENT PRIMAIRE est dans une triste situation : par décret du 1[er] février 1893, ses dépenses étaient obligatoires ; ce décret a été rapporté en 1900 de sorte que les crédits qui le font vivre peuvent, si l'on n'y met pas ordre, diminuer sans limite ; nulle part ailleurs dans nos possessions coloniales un régime aussi peu démocratique n'est en vigueur : à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réu-

nion, on a fixé pour l'enseignement primaire un minimum de dépenses ; il est contradictoire, à mon avis, qu'un régime républicain toujours prompt à mettre en avant les grands mots d'égalité et de fraternité laisse des masses croupir dans l'ignorance. Je tiens à répéter que dans notre colonie hindoue *la moitié des garçons et les 4/5 des filles d'âge scolaire ne reçoivent aucune espèce d'instruction*. L'enseignement primaire se divise en primaire supérieur et primaire élémentaire ; le primaire supérieur est de plus en plus délaissé pour l'enseignement secondaire. Le primaire élémentaire réunissait en 1903 : 2,911 garçons et 958 filles ; il est divisé en trois degrés : le préparatoire, l'élémentaire et le moyen ; chacun de ces degrés comporte deux ans d'études ; une centaine d'élèves se présentent chaque année au certificat d'études primaires qui est le but de cet enseignement ; en moyenne, ils sont reçus et éliminés par moitié.

Il faut enfin signaler à côté de tous ces enseignements, L'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL qui, après de multiples tentatives, a fini par être organisé pour la première fois d'une façon

sérieuse en 1900. Le but de cet enseignement est de « former des apprentis instruits et habiles pour les arts mécaniques et la construction, capables soit d'être admis dans les divers services techniques de la colonie, les industries privées et les chemins de fer, soit de diriger ou créer eux-mêmes des ateliers industriels »

Les élèves habiles reçoivent un diplôme. L'enseignement est théorique et pratique : au point de vue théorique, il comprend de l'arithmétique et de la géométrie appliquées, des notions de mécanique, de l'anglais et du français ; au point de vue pratique, il comprend les travaux d'ajustage, de forge, de tour et de menuiserie. Cet enseignement dure trois ans ; il est donné par un Européen chef des travaux pratiques assisté de deux contremaîtres indigènes et d'un instituteur (pour le français et l'anglais).

Afin d'intéresser les élèves, on leur confie les commandes du public dès qu'ils sont capables de les exécuter et le bénéfice est partagé entre eux au prorata de leur assiduité aux cours et aux ateliers. En 1900, cet

enseignement réunissait 30 élèves ; en 1901, 18 élèves et en 1902, 14 élèves ; un comité de patronage de la section industrielle, effrayé de ce rapide déclin, émit en novembre 1903 le vœu, d'une part, que l'Inde s'entende avec l'Indo-Chine pour que des situations soient réservées aux élèves diplômés de la section industrielle de Pondichéry et, d'autre part, que les travaux publics de l'Inde prennent seulement comme agents d'anciens élèves diplômés. Sur le premier point, aucune entente ne fut possible, l'Indo-Chine ayant, elle aussi, créé un enseignement industriel et ayant par conséquent ses propres élèves à placer ; sur le deuxième point, il advint qu'en 1904, à la séance d'ouverture du conseil général, le gouverneur prit l'engagement que les employés des travaux publics seraient recrutés désormais parmi les diplômés de la section industrielle ; aussitôt, cette section vit le nombre de ses élèves atteindre 25. Et voilà comment, ayant fait luire le fonctionnarisme aux yeux de l'Hindou, nous avons attiré des élèves dans la section industrielle et donné à cette section les apparences de la prospérité ;

en réalité, cette section est une erreur et c'est une faute que de réserver les places des travaux publics aux diplômés. Il faut considérer, en effet, que les populations hindoues ayant été divisées en castes depuis les temps les plus reculés, il s'est développé dans chaque caste des qualités spéciales qui se transmettent héréditairement en s'accentuant et qui fournissent à chaque génération des types de plus en plus spécialisés ; il semble que cette spécialisation héréditaire, qui donne à la société des individus bons pour tel ou tel travail, soit très avantageuse ; tous ces individus profitent en quelque sorte d'un apprentissage ancestral et il suffit d'une culture minime pour les mettre en état de produire vite et bien ; cette culture est donnée par la famille même, du fait que l'enfant naît et grandit dans l'atelier.

Le menuisier, par exemple, qui est menuisier parce que tous ses ancêtres étaient menuisiers et que les coutumes religieuses et sociales le rivent à la profession des ascendants, le menuisier a un fils : cet enfant grandit aux côtés de son père ; il le voit travailler ;

dès que sa main est capable de tenir un outil, on lui donne des travaux faciles ; il équarrit des morceaux de bois, il taille des chevilles ; plus tard on complique sa tâche ; il scie, il rabote, il mesure ; ultérieurement, il apprend à faire un plan, puis à l'exécuter ; dès l'âge de 15 à 16 ans, le fils est presque aussi habile que son père ; il gagne sa vie largement ; il s'établit, fonde une famille et transmet son métier à ses enfants.

L'orfèvre, le carrossier, le forgeron, le maçon et tous les ouvriers, à quelque corps de métier qu'ils appartiennent, sont soumis aux mêmes lois sociales, aux mêmes lois héréditaires. Donc, par le seul jeu des forces héréditaires et sociales, rapidité, abondance, excellence de la production ; l'administration n'avait pas à intervenir.

Notre effort aurait dû consister uniquement à conserver ces traditions, à encourager au besoin le fils à continuer le métier de son père et à enseigner le moins possible à ces ouvriers, qui sont souvent plus habiles que les nôtres, plus compétents que les maîtres que nous prétendons leur donner. Nous avons voulu

agir et nous avons fait une école industrielle ; or les métiers manuels sont mal vus dans l'Inde ; ce sont les castes inférieures qui s'y emploient ; les élèves que nous avons recrutés sont donc de castes inférieures (dont ils ont la superstition et l'ignorance) mais ne sont pas des castes ouvrières, parce que celles-ci n'ont pas besoin de notre enseignement industriel et nous en remontreraient à l'occasion. Pour que la section industrielle ne fonctionne pas à vide, nous avons été obligés d'instituer un diplôme et de promettre que tous les employés des travaux publics seraient pris parmi les diplômés ; nous nous condamnons donc à n'avoir que des ouvriers de moindre qualité et nous instituons une concurrence aux formations héréditaires au lieu de les favoriser ; ce n'est pas d'une colonisation habile.



Notre plus puissant effort devrait être de dégager l'Hindou des superstitions qui le dominent, qui entravent son essor intellectuel, encombrent sa vie quotidienne d'usages

malsains et par contre-coup compromettent la santé publique. Nous devrions nous poser comme un peuple de science, ami des pratiques rationnelles, et faire comprendre comment cela est une supériorité. Mais nous avons laissé faire les missions congréganistes qui ont construit des églises à côté des pagodes, qui ont clamé que la trinité hindoue est une stupidité et que la trinité chrétienne est admirable. Et, quelques Hindous coquets ayant cru saisir que, pour atteindre au faîte de la civilisation, il suffit d'être à la dernière mode, tant par l'esprit que par le costume, ont quitté leur religion et leur chemin national pour embrasser la nôtre et mettre nos complets vestons.

A ces natifs élégants, je me suis efforcé de montrer, à plusieurs reprises, l'inanité profonde de toutes les religions et combien la foi, en elle-même, indépendamment des dogmes auxquels elle s'applique, est préjudiciable à la saine évolution de la pensée; mes déclarations irréligieuses ont, dans la colonie, mécontenté beaucoup de bons esprits du cru et de la métropole qui, contre tous les faits,

pensent que la force des peuples est proportionnelle à leur piété ; je n'ai pas fait ces déclarations pour le plaisir de mécontenter, mais parce qu'elles me paraissaient éclairer la situation ; nous n'arriverons pas à améliorer l'esprit hindou tant que nous ne l'aurons pas débarrassé de la gangue religieuse qui empêche notre enseignement de mordre sur lui. Notre tactique de substitution ne servira jamais à rien : à la religion hindoue nous prétendons substituer la nôtre ; au code hindou nous prétendons substituer le nôtre ; aux formations héréditaires nous prétendons substituer des formations pédagogiques. « Allez visiter, dit Gustave Lebon, les trois ou quatre petits villages, derniers vestiges de notre grand empire des Indes : vous y trouverez une centaine de fonctionnaires français dont le seul rôle possible est de bouleverser de fond en comble les antiques institutions des Hindous. » Et nous avons la naïveté de croire que des fonctionnaires armés de décisions, d'arrêtés et de décrets, vont annuler les effets d'évolutions séculaires ; en réalité, nous obtenons au point de vue moral un état de

déséquilibre, un espèce de croisement aussi déplorable que le croisement physique qui donne les Eurasiens (Européens et Asiatiques); le seul résultat à peu près constant chez l'Hindou élevé à la française est la haine de l'Européen et le retour passionné et rapide aux errements ancestraux.

La situation intellectuelle de l'Inde française caractérisée par l'ignorance profonde des masses et la toute-puissance des superstitions religieuses ne nous autorise pas à consacrer de fortes sommes à l'instruction secondaire de quelques privilégiés; que ceux qui se révéleront exceptionnellement doués soient envoyés dans nos établissements métropolitains et que plus d'argent soit employé à répandre parmi le peuple le minimum d'instruction sans lequel il n'y a pas d'affranchissement intellectuel possible. Il faut noter, d'ailleurs, que l'instruction populaire n'ira pas sans difficulté et qu'il nous faudra lutter contre les castes dominantes parce qu'elles s'efforceront toujours d'empêcher la diffusion de l'instruction; ces castes, en effet, s'effraient de ce que l'instruction relève les

humbles, leur donne des appétits et, de serviles et obscurs travailleurs, fait de redoutables concurrents. La caste haute, la caste brahme, a toujours cherché à conserver le privilège de l'instruction que lui confèrent les textes sacrés, et les autres castes, qui sont des castes de travail ou de guerre, ont l'habitude d'obéir aux brahmes. A chaque calamité publique, ceux-ci, au lieu de s'apitoyer, s'écrient : « Voyez, castes inférieures, comme les dieux vous maltraitent ; c'est parce que vous ne vous soumettez pas suffisamment à notre domination; travaillez et ne cherchez pas à vous instruire; le travail est pour vous; l'instruction est pour nous; ainsi le veulent les dieux. » Les plus cultivés eux-mêmes ne comprennent pas ou feignent de ne pas comprendre l'utilité de l'instruction des masses ; c'est ainsi qu'un des conseillers généraux les plus influents disait au Conseil général de 1903 : « Je ne me rends pas compte de la connexité qu'on prétend établir entre le suffrage et le vote des crédits relatifs à l'instruction publique. » Il conviendrait cependant que tous les électeurs, même humbles, eussent

une compréhension relative du vote et de la représentation nationale ; or, le peuple sait si peu ce qu'il fait en mettant un bulletin dans l'urne que le décret du 8 avril 1898 a permis la présence aux bureaux de vote d'interprètes chargés d'expliquer aux votants en quoi consiste leur mission d'électeurs...

En résumé, je crois qu'il serait avantageux à nos possessions de l'Inde que l'enseignement secondaire tout entier (section française et section anglaise) et que l'enseignement industriel fussent supprimés et qu'avec les crédits rendus disponibles, la plus large extension fût donnée à l'instruction primaire; au besoin, que le décret du 24 mai 1898, qui rend l'enseignement primaire obligatoire, fût promulgué dans la colonie ; en tous cas qu'un minimum de dépenses fût définitivement fixé pour cet enseignement. En outre, que des encouragements soient donnés aux écoles privées ; il y a eu dans ce sens quelques tentatives : le 28 décembre 1885, un arrêté fixait des subventions aux écoles privées ; cet arrêté ne fut pas mis en vigueur faute de ressources ; de 1889 à 1897, l'administration institua des

concours entre les élèves des écoles privées de Pondichéry ; on donnait des prix aux élèves et des primes aux maîtres des élèves récompensés. Enfin, un arrêté du 7 mars 1903 promet aux directeurs d'écoles privées qui en feront la demande, d'une part, une subvention fixe de 6 roupies (10 francs) par an si le maître possède un brevet de capacité ; et, d'autre part, des subventions proportionnelles aux succès remportés par les élèves dans des examens de langue tamoule et de français ; une centaine de directeurs ont fait la demande pour 1904 ; il serait d'une élémentaire honnêteté que les promesses du 7 mars 1903 fussent tenues et non reniées comme l'ont été celles du 28 décembre 1885.

LE COMMERCE DES ARACHIDES A PONDICHÉRY[1]

L'arachide ou pistache, ou « ground-nut » *(Arachis hypogæa)*, plante herbacée annuelle de la famille des Légumineuses cœsalpinées, atteint dans l'Inde une hauteur de $0^{m}40$ à $0^{m}80$. Elle donne des fruits qui, à mesure qu'ils se développent, s'enfoncent dans le sol jusqu'à atteindre 5 et 10 centimètres de profondeur; ces fruits sont des gousses longues de 2 à 4 centimètres dont la paroi (péricarpe) est coriace et dont la cavité contient une à quatre graines oléagineuses. C'est pour ces graines que l'arachide est cultivée.

Les semailles doivent être faites par une température minima de 18°, dans un terrain sablonneux, et moyennant 100 kilogrammes

1. Ce chapitre a paru en mai 1905 dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française*.

de graines par hectare; on récolte généralement trois mois après avoir semé. Les terrains trop compacts étouffent la plante et diminuent la récolte des trois quarts; la sécheresse donne des arachides petites; trop de pluie donne des arachides pauvres en huile (perte de 3 à 4 0/0); les meilleures conditions sont réunies quand les pluies sont suffisantes et coïncident avec les chaleurs : on peut alors obtenir un rendement de 200 pour 1. Par moyenne, on calcule que, dans l'Inde, l'arachide rapporte 1 candy 3/4, soit 420 kilogrammes, par acre (0,405 hectare). Le Sud de l'Inde compte deux récoltes d'arachides par an : une récolte principale, qui est mûre aux premiers jours de décembre et est exportée; et une récolte accessoire, dite *petite récolte d'été*, qui est utilisée sur place. On récolte l'arachide comme la pomme de terre, c'est-à-dire qu'on arrache la plante, on la secoue pour faire tomber la terre adhérente aux racines et on détache les gousses. Cette récolte est d'autant plus laborieuse que la plante s'étale davantage. Des essais ont été tentés pour acclimater dans l'Inde l'arachide

de Java dont la caractéristique est de ne lancer aucune expansion latérale, ce qui permet d'arracher la plante en un tour de main (d'où diminution des frais de récolte) et de semer deux fois plus serré, ce qui double les bénéfices, la récolte étant deux fois plus abondante pour des frais généraux identiques. Mais les résultats n'ont pas été encourageants : l'arachide de Java n'a donné dans l'Inde que des graines pauvres en huile (30 0/0).

La première exportation d'arachides qu'ait faite Pondichéry remonte aux environs de 1860. A cette époque, l'arachide cultivée était l'*arachide du pays* (country ground-nut), qui paraît avoir existé de tous temps dans l'Inde; elle demandait quatre mois pour arriver à maturité, mourait aussitôt mûre et donnait des graines très robustes, d'une conservation facile. C'était un avantage. Mais la moindre pluie sur une récolte mûre et non encore arrachée déterminait la germination immédiate des graines et tout était perdu; c'était un inconvénient sérieux auquel on s'efforçait de parer en arrachant précipitamment les ré-

coltes. La culture des arachides fut poussée d'une façon très active à partir de 1877-78, date de l'apparition des teintures à la fuschine dans l'industrie (ruine des indigotiers hindous) et du triomphe de Ceylan et de la côte malabare aux dépens de Pondichéry dans le commerce de l'huile de coco. Les récoltes furent abondantes jusqu'en 1895 ; mais en 1895-1896-1897 elles baissèrent progressivement et en 1898 furent à peu près nulles. La colonie s'émut ; des recherches furent entreprises par la Chambre d'agriculture et par le gouvernement pour trouver les causes de ce désastre. On émit d'abord l'hypothèse d'un épuisement du terrain, puis celle d'une dégénérescence de la graine et la seconde fut vérifiée par l'expérience suivante : des arachides de Bombay, du pays et du Sénégal ayant été semées en égales quantités, à la même époque, sur d'égales étendues et dans des terrains identiques, les arachides de Bombay donnèrent à la récolte 21 livres de graines ; celles du pays 41 livres et celles du Sénégal 632 livres. Les agriculteurs de la province de Madras qui souffraient du même état de choses se ran-

gèrent à l'opinion des agriculteurs pondichériens et de grandes quantités d'arachides furent importées du Sénégal dans le Sud de l'Inde. Ces graines ayant été semées, la culture des arachides reprit avec une incomparable énergie et la production se maintient très satisfaisante depuis cette époque.

Actuellement donc l'arachide hindoue est d'origine sénégalaise ; mais elle a pris dans l'Inde des qualités qu'elle n'avait pas au Sénégal : son péricarpe s'est aminci de telle sorte que ce péricarpe qui fait 25 0/0 du poids de l'arachide sénégalaise ne fait plus que 21,5 0/0 du poids de l'arachide hindoue ; en outre, l'amande a bruni et s'est enrichie. Voici l'analyse complète de l'arachide hindoue :

Péricarpe	21,5
Episperme[1]	3,22
Germe	2,90
Amande	68,88
	100 »

1. L'épisperme est une pellicule rougeâtre qui enveloppe l'amande ; elle contient un principe astringent qui donne à l'huile d'arachides un goût désagréable si l'amande n'a pas été dévêtue de l'épisperme avant l'écrasage.



Les arachides produites par l'Inde sont en petite quantité utilisées sur place pour la consommation en nature et les huileries locales. Depuis l'application du tarif douanier anglais de 1894 qui frappe de 5 0/0 toute marchandise étrangère à son entrée en territoire anglais, Pondichéry a cessé son exportation d'huile vers les ports de Birmanie ; de sorte qu'actuellement le territoire français fabrique seulement l'huile nécessaire à son éclairage et à sa consommation et ne retient pour cette fabrication que 300,000 balles ; c'est à peu près la valeur de la petite récolte d'été. La grande récolte (800,000 balles environ) est exportée vers différents ports d'Europe : Marseille, Saint-Nazaire, Dunkerque, Le Havre, Liverpool, Londres, Trieste, Hambourg, Anvers. Voici sur les 1,691,874 balles exportées de Pondichéry, Cuddalore, Porto-Novo, de décembre 1902 à décembre 1903, les quantités reçues par ces différents ports :

Marseille...............	1.153.946	balles.
Hambourg............	150.783	—
Anvers................	124.335	—
Trieste.................	33.710	—
Havre....................	34.502	—
Londres................	65.468	—
Liverpool.............	12.900	—
Saint-Nazaire..........	29.124	—
Dunkerque.............	87.106	—

Les arachides de l'Inde, au contraire des arachides du Sénégal, sont expédiées décortiquées, quoique l'arachide décortiquée subisse rapidement un début de fermentation qui en diminue la valeur. Mais cette diminution de valeur frappe moins le commerçant que ne le frapperait l'augmentation de prix du fret si les graines voyageaient en cosse depuis l'Inde jusqu'en Europe. Arrivées aux usines, les arachides sont soumises à trois écrasages successifs qui expulsent l'huile des vésicules qui la renferment; cette huile se mêle, pendant l'écrasage, à un principe colorant qui se trouve dans le tissu de la graine et qui la teinte en jaune. Les deux premières pressions se font à froid et donnent l'huile alimentaire : la troisième se fait à chaud pour

coaguler l'albumine végétale qui, par sa viscosité, retiendrait une partie de l'huile restante ; l'huile recueillie dans cette dernière pression est destinée aux savonneries.

Au total, l'arachide de l'Inde donne 38 à 40 0/0 d'huile ; elle laisse en résidu un tourteau qui vaut de 10 à 14 francs les 100 kilos. Ce tourteau contient encore 5 à 10 0/0 d'huile et est très riche en azote (7 à 8 0/0), en sels (4 à 5 0/0) et en acide phosphorique (1,33 0/0); on l'utilise avantageusement comme nourriture pour le bétail (2 kilogr. 132 de tourteau équivalent à 14 kilogr. 400 de foin) et comme engrais (5 kilogr. 160 de tourteau équivalent à 100 kilogr. de fumier de ferme bien fait).



Les maisons pondichériennes qui font le commerce des arachides sont au nombre d'une dizaine dont trois ou quatre importantes et six ou sept assez modestes. Elles ont toutes ce point commun qu'elles ne possèdent aucun capital et qu'elles opèrent avec l'argent que leur prête la Banque de l'Indo-Chine dont une

succursale est à Pondichéry ; cette succursale est une des premières que la Banque de l'Indo-Chine ait fondées. Lorsqu'un commerçant pondichérien a reçu une commande d'un consommateur européen, il présente à la Banque d'Indo-Chine la pièce justificative de cette commande, en l'espèce le plus généralement un câblogramme de l'acheteur. Supposons une commande de 1,000 balles d'arachides et que la balle (80 kilos) vaille au moment de la commande 10 roupies : la Banque consent ce qu'elle appelle une *avance sur traite à livrer* de 2 roupies par balle ; le commerçant touche donc 2,000 roupies pour lesquelles il souscrit un billet payable ordinairement à 90 jours et avec lesquelles il achète 200 balles ; il emmagasine ces 200 balles, fait constater par la Banque la présence de ces balles en magasin et la Banque convertit l'avance sur traite à livrer en *avance sur marchandises* et prête encore 6 roupies sur chaque balle. Le commerçant touche donc encore 1,200 roupies avec lesquelles il peut acheter d'autres balles, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il ait emmagasiné les 1,000 balles commandées. A ce moment,

il est débiteur à la Banque de 8,000 roupies productives d'intérêt au taux annuel de 7, 8 ou 9 0/0 suivant les époques. Actuellement, le taux de la Banque de l'Indo-Chine à Pondichéry est de 11 0/0 ; ce taux est toujours de 2 0/0 supérieur au taux des Banques du territoire anglais, pour la raison que la Banque de Pondichéry a peu d'argent en caisse, qu'elle est obligée de s'en approvisionner au fur et à mesure de ses besoins en territoire anglais et qu'il lui faut solder les frais de transport de cet argent (frais de chemin de fer, paiement des hommes de confiance chargés d'effectuer le transport, etc...). Ces 2 0/0 supplémentaires sont également destinés à dédommager la Banque du séjour improductif que fait quelquefois le numéraire dans ses tiroirs en attendant la demande du commerçant. Pendant la saison 1902-1903, la Banque de l'Indo-Chine a prêté, rien que sur les arachides, 16 millions de francs.

Lorsque le commerçant est en possession de toutes les arachides qu'on lui a commandées, il les embarque ; aussitôt l'embarquement effectué, il remet les connaissements à

la Banque et celle-ci, d'une part, paie au commerçant les 2 roupies par balle dont elle est débitrice (en retenant toutefois sur ces deux roupies les intérêts des sommes prêtées) et, d'autre part, adresse à l'acheteur européen les connaissements et tire sur lui une traite pour la valeur de l'expédition. Les petits commerçants pondichériens ont donc des bénéfices très réduits par les intérêts qu'ils paient à la Banque et se trouvent en mauvaise posture vis-à-vis des richissimes maisons étrangères établies à Pondichéry : ces maisons, en effet, opèrent avec leur propre argent et de ce fait peuvent vendre à meilleur marché. Les maisons étrangères établies à Pondichéry sont au nombre de trois : la maison Best and C°, qui est anglaise et déjà à Pondichéry depuis de longues années ; la maison Volkaert, qui est suisse, établie en 1902, et la maison grecque des frères Ralli, établie en 1904 : la maison Ralli est la plus considérable ; elle a dans l'Inde cent soixante-neuf succursales prospères.

Toutes ces maisons pondichériennes ou étrangères ont à leur service un *dobachy* ; le

dobachy est un employé indigène très au courant des choses et des gens du pays, qui s'occupe du personnel, de la manutention et surtout qui traite avec les agriculteurs pour l'achat des récoltes. L'Européen ne s'occupe que de passer les marchés avec l'Europe : l'un fait donc l'achat, l'autre la vente. Le dobachy, en plus d'un traitement fixe, a un tant pour cent sur les affaires ; il est un auxiliaire indispensable et gagne souvent autant, quelquefois plus, que le patron européen. Les dobachys sont toujours fort riches ; ils contresignent les papiers rédigés par la Banque à l'occasion des nantissements d'arachides, et leur signature est pour la Banque la plus solide garantie, car le commerce des arachides n'est pas sans danger : la spéculation y intervient largement, les achats et les ventes sont faits souvent à longs termes et les cours varient quelquefois dans de fortes proportions ; il faut considérer en effet qu'entre les parallèles 40e Nord et 35e Sud, les arachides sont cultivées en de multiples contrées toutes d'une météorologie capricieuse, d'une production irrégulière et que

chaque production a son influence sur les tarifs.

Les arachides sont le plus souvent achetées décortiquées aux agriculteurs ; la décortication est donc effectuée au lieu de production ; elle se fait au fléau. On a calculé qu'un homme et une femme (l'homme maniant le fléau, la femme épluchant les arachides battues) décortiquent en douze heures 500 litres de graines.

Les arachides arrivent à Pondichéry soit par chemin de fer, soit — très rarement — par la route ; elles sont conduites aux magasins. Les magasins sont constitués, d'une part, par douze locaux que la Banque a construits sur des terrains concédés par la colonie, à charge d'y établir ces magasins, et loués chacun à raison de 425 roupies par an ; puis, d'autre part, par des maisons de la ville blanche et de la ville noire accommodées en magasins. Actuellement, il y a à Pondichéry trente-cinq de ces magasins improvisés ; il y en a eu jusqu'à quatre-vingts pendant les saisons heureuses. Tous ces magasins sont quotidiennement visités par des employés de la Banque

chargés de surveiller les marchandises en nantissement[1]. Par moyenne, on peut dire que les frais de location des magasins s'élèvent à 4 caches[2] par balle et par an.

Les arachides une fois conduites aux magasins sont pesées et séchées, mises en sacs, arrimées ; et les sacs sont marqués soit au pinceau, soit avec des plaques percées à jour. Ces différentes opérations coûtent :

1. Aux termes de la loi française, en cas de contestation judiciaire, la Banque ne pourrait établir son droit de propriété sur les arachides nanties qu'autant qu'elle prouverait avoir la clef des magasins contenant les arachides en question. Jusqu'à présent, pour faciliter à ses agents la surveillance des arachides nanties, la Banque n'avait pas pris garde à la loi et ne possédait pas la clef des magasins privés. Le Conseil d'administration de la Banque de l'Indo-Chine à Paris vient de prier la succursale de Pondichéry de procéder légalement. Le service des nantissements aura des garanties plus sûres, mais sera considérablement gêné dans son fonctionnement : voit-on l'inspecteur des marchandises nanties prendre chaque jour 35 à 80 rendez-vous pour le lendemain avec les propriétaires des magasins privés, afin d'ouvrir à heure déterminée chaque local et d'en vérifier le contenu ?...

2. La roupie vaut 1 fr. 666 ; la roupie se divise en 16 annas ; chaque anna vaut donc environ 0 fr. 10 ; l'anna se divise en 12 caches ou pies ; chaque cache vaut donc environ 0 fr. 008.

		ROUPIES.	ANNAS.	CACHES.
		—	—	—
Séchage et pesage		2	3	0
Arrimage		0	10	0
Marquage	au pinceau..	0	1	6
	ou			
	à la plaque..	0	3	0

les 100 balles de 80 kilogrammes.

Les arachides sont assurées contre l'incendie moyennant 3 annas pour 100 roupies lorsqu'elles sont emmagasinées dans la ville blanche, et moyennant 4 annas pour 100 roupies lorsqu'elles sont emmagasinées dans la ville noire, où les dangers d'incendie sont plus grands.

Lorsqu'un commerçant de Pondichéry veut exporter des arachides, il doit, en vertu d'un contrat qui le lie à l'acheteur (*contrat B*), soumettre ses arachides à l'examen d'un expert qui apprécie si les graines ont subi un séchage suffisant et si elles sont de bonne qualité. Cet expert est nommé pour chaque expertise à la requête du commerçant par ordonnance du président du tribunal et choisi parmi huit experts que le président a désignés au début de chaque année pour l'année

entière. L'expert touche un fixe de 5 roupies pour la rédaction et le dépôt du rapport et en plus 5 roupies pour 1,000 balles examinées. Il y a lieu de remarquer que les expertises sont assez inégalement réparties et que les experts sont d'ailleurs presque tous parents, alliés ou serviteurs des commerçants, quelquefois commerçants eux-mêmes, ce qui diminue les garanties de l'expertise. En territoire anglais les garanties disparaissent absolument par ce fait que ce sont les maisons elles-mêmes qui désignent leurs experts : il n'est donc pas surprenant que maintes fois les arachides expédiées des ports anglais aient été reconnues de moindre qualité, quoique de même espèce, que celles exportées par Pondichéry.

Les arachides vérifiées par l'expert sont conduites au port ou plutôt à la rade ; cette rade (qui n'est d'ailleurs qu'une *rade foraine* — *road stay*) présente une triple barre. Un wharf de 263 mètres 70 a été construit qui permet l'embarquement au delà de la barre. Ce wharf ou *pier* est muni à son extrémité de trois grues et de huit plates-formes, quatre de chaque côté. Le wharf étant orienté de

l'Ouest à l'Est, quatre plates-formes regardent le Nord et quatre plates-formes regardent le Sud ; les quatre premières sont inutilisables quand la mousson souffle Nord-Est ; les quatre dernières sont inutilisables quand la mousson souffle Sud-Ouest.

Le service du batelage est assuré par 100 chelingues ; ce sont des embarcations faites de planches cousues et qui tiennent bien la mer. En réalité, sur ces 100 chelingues, 20 sont indisponibles pour cause de réparation ; 20 autres sont indisponibles également pour divers motifs (maladie ou absence des équipages, etc...) ; de sorte qu'en temps ordinaire le port ne peut compter que sur 60 chelingues. Chaque chelingue peut charger 30 balles de 80 kilogrammes ; si la chelingue part de l'extrémité du wharf, elle charge au complet ; si elle part de la plage, à cause du passage de la barre à effectuer, elle ne charge que 25 balles. Le transport d'un chargement à bord coûte dans un cas comme dans l'autre 1^{r} 4^{a} 12^{c} ; mais si l'embarquement a lieu sur le pier, il est perçu en sus un « *droit de pier* » de 6 annas par chelingue, c'est-à-dire par 30 balles. Ce droit

de pier rapporte actuellement une moyenne de 6,000 roupies par an. Il faut constater que la moitié seulement des arachides à embarquer passe par le wharf ; l'autre moitié se charge à la plage et échappe ainsi au droit de pier.

Par une mer calme, avec plusieurs navires à charger — ce qui répartit le travail des chelingues et leur évite de *faire queue* — les navires ouvrant plusieurs panneaux — ce qui accélère le chargement — et 60 chelingues fonctionnant, 18,000 à 20,000 balles peuvent être chargées en un jour à Pondichéry ; un jour même, Pondichéry a pu embarquer jusqu'à 27,000 balles entre sept navires. En moyenne, il ne faut pas compter sur un embarquement supérieur à 12,000 balles.

Les chargements se font non seulement en balles (sacs de 80 kilogrammes), mais en sachets (sacs de 30 kilogrammes) que les acheteurs n'acceptent d'ailleurs que dans la proportion de 10 0/0 de la quantité totale des sacs ; ces sachets sont destinés à faciliter l'arrimage à bord. Les sacs perdent toujours une

certaine partie de leur poids pendant la traversée à cause de la dessiccation progressive des arachides ; la perte de poids tolérée par l'acheteur concernant les arachides hindoues est de 5 kilogrammes par balle, c'est-à-dire qu'une balle pesant 80 kilogrammes au départ de Pondichéry est cependant agréée en Europe si, à l'arrivée, elle ne pèse que 75 kilogrammes.

Le mouvement de la navigation du port de Pondichéry montre que les chargements sont faits presque uniquement par des bateaux étrangers, anglais le plus souvent. Les bateaux français n'apparaissent pour ainsi dire pas dans ce port français ; on en note un — des Messageries Maritimes — en 1903 ; on n'en compte aucun en 1904. Il faut remarquer d'ailleurs que les commerçants pondichériens ne font rien pour attirer les bateaux français dans leur port : des commerçants importants sont représentants à Pondichéry de compagnies anglaises de navigation ; l'un est représentant de l' « Asiatic C° » ; un autre, président de la Chambre de commerce, personnage influent, chef d'un parti politique, est

représentant de la « British India C° »[1] ; et ces représentants ont intérêt à amener le fret aux Compagnies qu'ils représentent puisqu'ils ont des émoluments en proportion de ce fret et aussi, pour eux-mêmes, des tarifs de faveur.

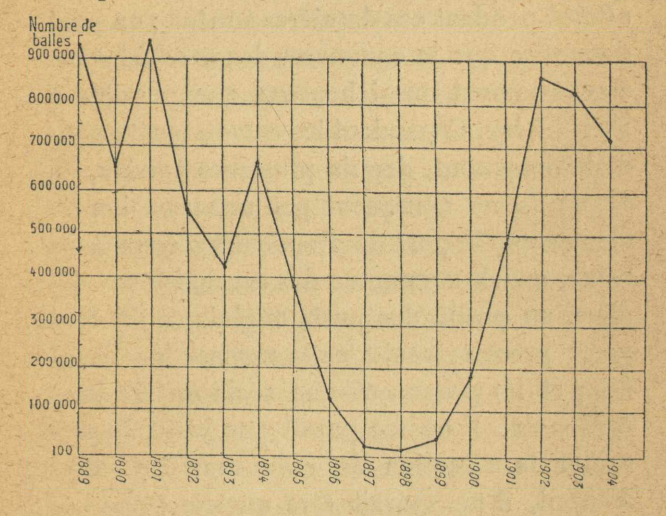
Les bateaux français viendraient à Pondichéry si Pondichéry leur demandait de venir et leur assurait le fret : beaucoup de bateaux des Chargeurs-Réunis et de cargos des Messageries Maritimes rentrent de l'Indo-Chine avec un chargement de riz insuffisant qui ne demanderaient qu'à prendre des arachides ; car le riz — marchandise lourde — et l'arachide — marchandise légère — constituent l'un avec l'autre un excellent chargement. Ce cargo des Messageries Maritimes qui est passé en 1903 à Pondichéry y est allé, précisément parce qu'on l'en avait prié. Il existe à Pondichéry un représentant de la Compagnie de navigation Gordon Woodroff dont les navires

1. Depuis la publication de ce chapitre dans le *Bulletin du Comité de l'Asie française*, le personnage visé par ce passage est mort ; il n'en demeure pas moins vrai que son attitude vis-à-vis des compagnies anglaises de navigation ont dû faire le plus grand tort aux compagnies similaires françaises.

ne vont à Pondichéry que sur la demande de ce représentant lequel s'est préalablement assuré du fret. On pourrait procéder de la même façon vis-à-vis des navires français.



Le graphique ci-joint montre le mouvement d'exportation des arachides à Pondichéry



depuis 1889 jusqu'en 1904 ; on voit que de 1895 à 1898 cette exportation est en baisse

progressive ; c'est la période de dégénérescence de la graine signalée précédemment ; à partir de 1899 le mouvement reprend et est à nouveau satisfaisant en 1902. Les quelques autres fluctuations enregistrées par la courbe tiennent simplement aux variations météorologiques (chaleur, pluie, etc...).

En somme, le maximum d'exportation est de 900,000 balles; c'est à peu près le chiffre atteint pendant ces dernières années ; on peut donc dire que le commerce des arachides est en ce moment aussi heureux que possible à Pondichéry. Cependant les commerçants pondichériens sont, depuis plusieurs années, en émoi ; ils ne manquent pas une occasion de clamer que le port de Pondichéry court à sa ruine, que le commerce des arachides se déplace au profit des ports anglais, qu'il faut parer promptement à cette menace de l'avenir ; et ils proposent une série de mesures coûteuses. Il ne me paraît pas juste de présenter la situation de cette manière ; tout d'abord, il ne saurait être question pour le port de Pondichéry de décadence. Les chiffres que j'ai rapportés affirment de la façon la

plus probante que l'exportation des arachides n'est pas en baisse ; elle atteint un chiffre très convenable qu'elle n'a jamais dépassé d'une façon bien sensible. Que des ports anglais exportent eux aussi depuis plusieurs années une grande quantité d'arachides, c'est vrai ; que l'exportation des ports anglais aille en croissant, c'est encore vrai. Mais ce dont il faut bien se pénétrer c'est que les arachides exportées par les ports anglais ne sont pas des arachides soustraites au trafic pondichérien. Ce sont des arachides provenant de terrains nouvellement ensemencés. En réalité, si l'exportation des ports anglais augmente, c'est que la production des arachides augmente également. Autrefois, Pondichéry était à peu près seul à exporter des arachides simplement parce que les territoires proches de Pondichéry étaient à peu près les seuls cultivés en arachides ; il était naturel que ces territoires vinssent déverser leur production au port le plus voisin. Depuis quelques années, la culture des arachides s'étend sans cesse vers le sud de l'Hindoustan, dans les provinces de Tanjore et de Madura. Il est rationnel que les ara-

chides produites dans ces régions se déversent sur les ports les plus voisins, en l'espèce des ports anglais, de même que depuis longtemps les arachides produites trop au nord de Pondichéry ne viennent pas à Pondichéry, mais s'embarquent au port plus septentrional de Madras.

Ces ports anglais, dont Pondichéry s'alarme, sont Madras, Cuddalore, Porto-Novo et Negapatam. *Madras* est un mauvais port que les moussons nord-est et sud-ouest balaient alternativement et ensablent ; son importance est accessoire au point de vue des arachides.

Cuddalore est une rade foraine à l'embouchure d'une rivière : le batelage y est très bien organisé : il dispose de 128 chelingues d'une contenance de 60 balles, 6 batelets pontés d'une contenance de 150 balles, 9 batelets pontés d'une contenance de 200 balles et 4 batelets pontés d'une contenance de 250 balles. La rade de Cuddalore est mauvaise ; elle est soumise en outre à la marée, ce qui ne permet aux chelingues qu'un travail de 4 heures par jour ; mais les chelingues chargent en rivière et se tiennent prêtes à sortir

dès l'arrivée en rade du navire à fréter ; et si le mauvais temps survient pendant la sortie des chelingues, celles-ci rentrent en rivière et attendent sans décharger que le calme soit revenu. Les chelingues de Cuddalore transportent en un seul voyage 11,380 balles.

Porto-Novo est une rade foraine excellente, aussi bonne que celle de Pondichéry ; elle est soumise à la marée, ce qui diminue le temps de travail, mais située à l'embouchure d'une rivière, ce qui lui donne au point de vue chargement les avantages que j'ai signalés à propos de Cuddalore. Porto-Novo dispose de 35 à 40 chelingues d'une capacité de 60 balles et chaque chelingue a le temps de faire pendant la marée favorable quatre à cinq voyages : ce qui permet quotidiennement un embarquement de 8,400 à 12,000 balles. Pour Cuddalore et pour Porto-Novo, le prix d'embarquement est de 3 roupies par voyage et par chelingue de 60 balles.

Negapatam est un port certainement destiné à prendre une grosse importance ; il est manifeste que les Anglais le favorisent beaucoup ; ils en ont fait une tête de ligne pour

leur chemin de fer, y ont établi des docks et des fonderies ; son avenir d'ailleurs retentira peu sur Pondichéry, mais plutôt sur Karikal auquel il enlèvera progressivement l'exportation du riz.

Voici le mouvement de ces différents ports pendant ces dernières années :

ANNÉES.	CUDDALORE	MADRAS	PORTO-NOVO	NEGAPATAM
	balles			
1895...	171.672	103 456		
1896...	98.950	48.654		
1897...	10.634	7.195		
1898...	61	2.389		
1899...	11.697	6.227		
1900...	168.753	7.864		
1901...	444.335	4.346		
1902...	648.334	1.720		
1903...	743.211	9.143	6.518	84.627
1904...	580 044	37.449	94.226	297.422

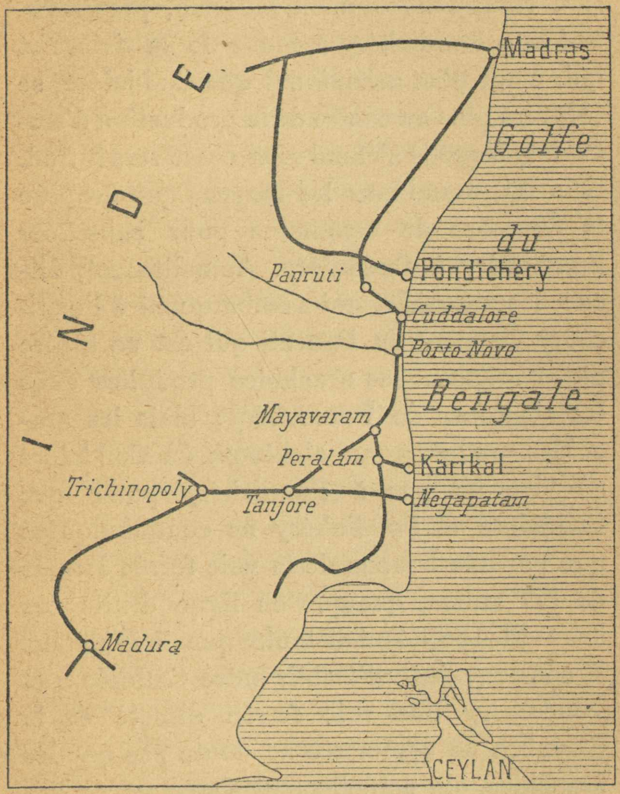
Si l'on excepte de ces quatre ports Madras qui est un mauvais port sans avenir et Negapatam qui est trop au Sud, on voit que Pondichéry n'a lieu de se préoccuper — pour son avenir propre — que de Cuddalore et de Porto-Novo. Que ces deux ports anglais

soient en prospérité, c'est incontestable. Mais encore une fois Pondichéry continue d'exporter ce qui est produit par les terres qui l'avoisinent : il n'y a pas déclin du port de Pondichéry et toutes les améliorations projetées ne peuvent avoir pour but de relever le port de Pondichéry — puisqu'il n'a pas baissé — mais de soustraire aux ports anglais un trafic qui leur revient tout naturellement. Il n'y a point à proprement parler concurrence des différents ports ; chacun dessert sa zone. Cuddalore notamment, dont Pondichéry se préoccupe davantage, n'exportait en 1888 que 108,684 balles ; elle exporte 743,211 balles en 1903 ; mais cet accroissement d'exportation n'a pas été au détriment de Pondichéry puisqu'en 1903 Pondichéry exporte 848,515 balles alors qu'elle n'en exportait que 763,419 en 1888. L'accroissement vient de ce que la culture des arachides s'est étendue vers le Sud ; l'extension de cette culture est évidente, puisqu'en 1903 l'exportation totale des cinq ports de Coromandel est de 1,692,014 balles alors qu'elle n'était que de 965, 092 balles en 1888. Pondichéry, hypnotisé par cet accroissement

d'exportation de Cuddalore, rêve de détourner toute cette exportation à son profit. Voici ce que dit la Chambre de commerce de Pondichéry dans un rapport adressé au gouverneur de l'Inde française le 17 octobre 1904 et que le président de la Chambre de commerce a bien voulu me communiquer : « Il faut, à moins de se rendre coupable d'une souveraine imprévoyance, prévoir que le jour viendra où Cuddalore, dont les progrès ont été si remarquables pendant les vingt dernières années, ayant complété ses moyens de communication avec l'intérieur et attiré à elle la plus forte proportion des produits de la région, nous disputera la suprématie dans le domaine du commerce extérieur et par la simple force des choses nous en dépossédera si nous ne nous hâtons de prendre des mesures pour défendre notre situation. »

Tout d'abord, je ferai remarquer que, très certainement, Cuddalore ne prendra pas l'extension que prédit la Chambre de commerce ; Cuddalore rend des services pour l'instant, mais c'est en somme un mauvais port pour lequel les Anglais ne se soucieront pas de

faire aucun sacrifice alors qu'à 17 milles au sud de Cuddalore, ils ont Porto-Novo qui est



(Les tracés en gros traits représentent les chemins de fer actuellement existants.)

un port excellent. Toutes les faveurs des Anglais iront à Porto-Novo, qui est par nature exceptionnellement favorisé, plus favorisé que Pondichéry à cause de sa rivière et qui, étant plus méridional que Cuddalore, se trouvera plus au centre de la production d'arachides, laquelle s'étend sans cesse vers le Sud. Cela dit, examinons les moyens que propose la Chambre de commerce pour substituer Pondichéry à Cuddalore. Actuellement, dit-elle, les arachides qui s'embarquent à Pondichéry viennent de Panruti qui est un centre où aboutissent les arachides produites dans les alentours de Pondichéry; mais les arachides produites aux alentours de Cuddalore ne viennent pas à Pondichéry parce que Cuddalore et Pondichéry ne communiquent que par une bouche de la voie ferrée longue de 177 milles, quoique en ligne droite ces deux villes ne soient distantes que de 17 milles. Il convient donc d'établir entre Cuddalore et Pondichéry une voie ferrée directe et la Chambre de commerce ne doute pas que les arachides, qui actuellement s'arrêtent à Cuddalore, ne remontent jusqu'à Pondichéry par

la voie ferrée nouvelle afin d'y embarquer. Voici sur quels arguments elle s'appuie :

1° Cuddalore est un mauvais port; il est fréquent que l'embarquement y soit impossible, ce qui oblige les bateaux à demeurer en rade en attendant la possibilité de l'embarquement ; d'où frais considérables pour les bateaux : droit de port (3 a. 6 c. par tonne), droit de phare (7 caches par tonne), cependant que tous les frais d'armement continuent à courir pour l'armateur du bateau en souffrance. Ces frais supplémentaires, d'ailleurs, retombent sur le consignataire par l'intermédiaire du droit de planche (*surestary*) qui s'élève à 6 pences par tonne et par jour de retard dans le chargement; le consignataire est tantôt le représentant de la Compagnie qui a cru devoir faire venir en rade un bateau de cette Compagnie, tantôt le commerçant qui a commandé directement le navire. Les commerçants, dit la Chambre de commerce, gagneraient donc certainement plus à charger à Pondichéry où les mauvais temps sont rares qu'à Cuddalore où ils sont fréquents.

2° Actuellement les arachides étant dissé-

minées pour l'embarquement entre Pondichéry et Cuddalore, les navires sont obligés de s'arrêter successivement dans les deux ports pour compléter dans le second l'embarquement insuffisant effectué dans le premier, ce qui leur fait perdre du temps, augmente leurs dépenses et notamment double leurs frais d'encrage. Mais si les arachides de Cuddalore venaient à Pondichéry, les navires pourraient se charger complètement à Pondichéry, ce qui réduirait leurs dépenses, et conséquemment les navires consentiraient une réduction sur le prix du fret de 3 à 6 pences par tonne.

Une série de calculs ont été faits pour l'établissement de cette voie ferrée de façon que les frais de transport des arachides de Cuddalore à Pondichéry soient aussi faibles que possible. La Chambre de commerce en 1899 a répudié l'idée première d'un chemin de fer à voie d'un mètre, qui aurait continué sans interruption jusqu'à Pondichéry la voie qui passe à Cuddalore et aurait évité le transbordement des marchandises ; elle s'arrête à l'idée de la construction d'un chemin de fer à

voie étroite (0 m. 75), ce qui permet une économie de moitié dans les frais de premier établissement. En outre, la vitesse maxima d'un chemin de fer à voie étroite n'étant que de 10 milles à l'heure, les frais de traction et d'entretien de la voie seraient réduits à un minimum. Il est vrai que cette voie étroite aurait l'inconvénient de nécessiter le transbordement des marchandises à Cuddalore ; mais il paraît ressortir de statistiques établies par le gouvernement anglais sur son immense réseau hindou que les frais de ce transbordement n'excèderaient pas pour les arachides 1/2 anna par tonne.

En se fondant sur d'autres statistiques anglaises, on voit qu'il faudrait compter pour l'établissement de cette voie étroite entre Pondichéry et Cuddalore 30,000 roupies par mille, soit pour 17 milles *595,000* roupies.

L'exploitation de la ligne, calculée pour deux trains par jour aller et retour composés chacun de 3 ou 4 wagons de voyageurs et de fourgons d'une capacité de 90 à 100 tonnes (ce qui assurerait un transport quotidien de 360 à 400 tonnes), coûterait 1,595 roupies

par mille et par an, soit pour les 17 milles 27,115 roupies. Je remarque que les statistiques anglaises ne sont pas d'accord sur ce chiffre de 1,595 roupies ; certaines donnent le chiffre de 1,795 roupies ; la Chambre de commerce choisit le premier parce qu'il lui est plus favorable; mais je crois équitable de prendre une moyenne entre les deux chiffres : ce qui porterait la dépense à 1,695 roupies par mille et par an, soit pour les 17 milles une dépense annuelle de *28,815* roupies. L'exploitation de ce chemin de fer serait confiée à une Compagnie autonome, absolument indépendante de la Compagnie des chemins de fer hindous, de façon que l'administration anglaise ne puisse en rien toucher aux tarifs, que ces tarifs restent absolument sous l'autorité française qui les réglerait suivant les circonstances au mieux des intérêts pondichériens. Les frais d'administration de cette Compagnie sont calculés à 300 roupies par mille et par an, soit pour les 17 milles *5,100* roupies.

Soit au total *33,915* roupies de frais d'exploitation par an.

Passons aux recettes : la Chambre de commerce prévoit un mouvement de voyageurs rapportant par an *37,825* roupies et un mouvement de marchandises *(à l'exclusion des arachides)* rapportant par an *12,472* roupies. Enfin, Cuddalore embarquant en moyenne annuellement 50,000 tonnes d'arachides, la Chambre de commerce suppose qu'au moins 30,000 tonnes viendront à Pondichéry, ce qui rapporterait, à raison de 6 a. 6 c. par tonne, *12,187* rs. *8* a.

Soit un total de recettes de *62.484* roupies, ce qui fait un bénéfice annuel de *28,569* roupies.

Tout sera pour le mieux si 30,000 tonnes d'arachides viennent effectivement de Cuddalore à Pondichéry, comme on se plaît à le prévoir; mais viendront-elles?... C'est là que réside toute la question. Or les partisans les plus ardents du chemin de fer n'en paraissent pas bien convaincus; ils paraissent même plutôt convaincus du contraire et de l'inanité des deux arguments précédemment fournis puisqu'ils reconnaissent indispensable, pour déterminer le mouvement d'arachides vers

Pondichéry, de construire des magasins généraux et d'allonger le wharf actuel.

La construction des magasins généraux aurait pour but de permettre aux commerçants « d'abriter, sécher, conditionner, emmagasiner et charger au même endroit toutes leurs arachides sans encourir les nombreux charrois et faux frais qui leur incombent aujourd'hui par suite de la dissémination des magasins dans toutes les parties de la ville [1] ». Il en résulterait une économie de 6 caches par balle ; je critiquerai plus loin cette prévision. Les commerçants voudraient donc construire, en regard des magasins déjà existants que j'ai signalés et qui appartiennent à la Banque, d'autres magasins symétriquement disposés ; la colonie, on l'espère, donnerait les terrains nécessaires à charge d'y construire les magasins comme elle a déjà fait pour la construction des magasins de la Banque ; cependant quelques expropriations seraient nécessaires qui monteraient à 5 ou 6,000 roupies. La construction des nouveaux magasins

1. C. R. de la Chambre de commerce de Pondichéry. Séance du 12 déc. 1902.

étant évaluée au prix qu'a coûté la construction des anciens (lesquels d'ailleurs paraissent avoir été payés beaucoup trop cher), soit 60,000 roupies, on arrive à une dépense de 66,000 roupies. Les magasins actuels seraient rachetés à la Banque, qui ne demande qu'à s'en défaire pour un prix modique : 30,000 roupies, peut-être moins, ce qui porte la dépense totale à *96,000* roupies. L'administration de tous ces magasins pourrait être confiée à la Compagnie du chemin de fer Cuddalore-Pondichéry.

La location de ces magasins (24 locaux à 425 roupies) rapporterait annuellement *10,200* roupies ; les frais de gardiennage, d'entretien, d'éclairage, etc..., calculés d'après les frais qu'occasionnent les magasins actuels (1,686 roupies), s'élèveraient à *3,372* roupies. Il y aurait donc un bénéfice annuel de 10,200 — 3,372 = *6,828* roupies.

L'allongement du wharf aurait pour but :

a) De permettre l'embarquement par tous les temps ; car, au moment où l'expédition des arachides atteint son maximum, c'est-à-dire pendant la mousson nord-est, il arrive

que la barre soit impraticable. L'usage du wharf est donc alors indispensable ; mais les apports du sable qui se sont produits depuis la construction du wharf rendent actuellement sa longueur de 263m,70 insuffisante pour que l'embarquement soit toujours possible par le wharf quand la barre est mauvaise.

Pour que la partie utile du wharf (à savoir 8 plates-formes et 3 grues dont 1 mobile et 2 fixes) soit utilisable par tous les temps, il faudrait allonger de 50 mètres le wharf actuel.

b) D'augmenter la partie utile de façon que le port de Pondichéry puisse embarquer sans difficulté les arachides abondamment venues de Cuddalore. Alors l'allongement de 50 mètres est insuffisant. La Chambre de commerce demande un allongement de 76 mètres, ce qui porterait le wharf à une longueur totale de 263m,70 + 75 mètres = 339m,70. De chaque côté de la portion utile du wharf, on disposerait 6 nouvelles plates-formes, ce qui porterait à 20 le nombre des plates-formes : 10 au Nord et 10 au Sud ; il ne faut pas oublier d'ailleurs que, de ces 20 plates-formes, 10 seulement pourraient fonctionner, le char-

gement n'étant possible qu'au Sud pendant la mousson nord-est et qu'au Nord pendant la mousson sud-ouest.

L'allongement du wharf est estimé à 209,000 roupies environ. La Chambre de commerce pense que, du fait de la venue des arachides de Cuddalore à Pondichéry, le mouvement des arachides sur le wharf serait deux fois plus considérable qu'aujourd'hui et que, par suite, grâce au droit de pier de 6 annas par chelingue, le rapport du pier doublerait et atteindrait par an 6,000 roupies $\times$ 2 = *12,000* roupies.

Ne sont pas prévus dans ces frais, mais seraient, paraît-il, indispensables au bon fonctionnement du port : une deuxième grue mobile sur le wharf et un batelage mieux outillé : chelingues plus nombreuses et plus spacieuses, chalands en fer, remorqueurs même, etc. Tout cela coûterait de l'argent et entraînerait d'autres dépenses : « Je ne demande pas mieux que d'avoir des chalands en fer et des remorqueurs, dirait le port ; mais donnez-moi de quoi les abriter. » Il faudra donc construire des abris, etc.

Mais en négligeant ces dépenses secondaires (chelingues en fer, remorqueurs, etc.), dont d'ailleurs la Chambre de commerce évite soigneusement de parler pour l'instant, en nous en tenant simplement aux trois grosses dépenses : chemin de fer, magasins et wharf, nous atteignons un total de dépenses de 900,000 roupies. Ces 900,000 roupies seraient obtenues par un emprunt dont les intérêts et l'amortissement devraient être versés au taux de 6 1/4 0/0. Il faudrait donc que la nouvelle installation procurât une recette annuelle de 56,250 roupies. Or la Chambre de commerce calcule une recette nette de :

Chemin de fer............	34.000 roupies.
Magasins généraux.......	10.200 —
Wharf...................	12.000 —
Total......	56.200 roupies.

ce qui serait satisfaisant, mais est complètement faux. En reprenant les chiffres que j'ai établis au fur et à mesure de cette étude, je relève :

Chemin de fer............	26.569 roupies.
Magasins généraux.......	6.828 —
Wharf...................	12.000 —
Total......	47.397 roupies.

ce qui fait un déficit annuel de 8,893 roupies.

Donc, en supposant que l'exportation des arachides double à Pondichéry, nous arrivons à un déficit considérable. J'ajoute qu'à mon avis, l'exportation des arachides non seulement ne doublera pas, mais qu'elle n'augmentera aucunement. Il suffit de regarder la carte de l'Inde pour s'en convaincre : Pondichéry ne saurait avoir la prétention d'embarquer les arachides produites, quel que soit leur lieu de production ; les arachides produites à l'entour de Negapatam iront à Negapatam ; celles produites à l'entour de Porto-Novo iront à Porto-Novo ; Madras aura celles produites près de Madras ; et il faut que Pondichéry se résigne à n'embarquer que les arachides des territoires immédiatement voisins.

Et si les arachides de Cuddalore se déplacent, ce ne sera pas vers Pondichéry, mais vers Porto-Novo qui est à 17 milles de Cuddalore, par conséquent ni plus près ni plus loin de Cuddalore que n'est Pondichéry et qui a sur Pondichéry la supériorité d'une rivière facilitant l'embarquement. Et les deux avan-

tages supposés par la Chambre de commerce concernant l'embarquement à Pondichéry des arachides de Cuddalore sont illusoires ; car, d'une part, la mer n'est pas impraticable plus souvent à Porto-Novo qu'à Pondichéry et, d'autre part, la réduction proposée par les navires dont le fret serait complet en un seul port, serait consentie aussi bien à Porto-Novo qu'à Pondichéry.

Pour que les arachides viennent de Cuddalore à Pondichéry, il faudrait que l'embarquement à Pondichéry offrît aux chargeurs des avantages pécuniaires incontestables, réels, constants, et non des probabilités d'avantages basées sur la possibilité d'éviter un mauvais temps *éventuel,* sur la possibilité de compléter un chargement *peut-être* incomplet. Au fond, la Chambre de commerce a bien compris la nécessité d'avantages réels et l'inanité des avantages douteux qu'elle promet, puisqu'elle cherche à établir que l'embarquement deviendrait plus économique à Pondichéry qu'à Cuddalore avec le système du chemin de fer, des magasins et du wharf. La Chambre de commerce explique que le chemin de fer

aboutirait en pleins magasins généraux, de telle façon que les arachides seraient emmagasinées à fort bon compte ; actuellement le charroi des arachides jusqu'aux magasins de la ville blanche ou de la ville noire coûte en moyenne 3 caches par balle. Le transport aux magasins généraux ne coûterait que 1 c. 1/2 par balle : soit une économie de 1 c. 1/2 par balle.

L'emmagasinage serait meilleur marché ; actuellement il s'élève à peu près à 4 caches par balle ; la Chambre de commerce pense l'abaisser à 3 caches par balle. Ce qui ferait une économie de 1 cache par balle [1].

Enfin les magasins seraient reliés au wharf par une voie ferrée ; au moment de l'embarquement, des wagonnets partiraient des magasins avec deux hommes par wagonnet pour

1. Ici je ferai remarquer que si la Chambre de commerce calcule le tarif d'emmagasinage à 3 caches par balle, elle ne peut même plus compter sur le chiffre de recettes de 6,828 roupies que j'ai établi précédemment pour les magasins généraux, puisque ce chiffre était établi sur une base de 4 caches par balle ; il faut donc réduire de 1/4 (1,707 roupies) ce chiffre des recettes et ne compter que sur un bénéfice net de 5.121 roupies, ce qui porterait le déficit annuel à 10,600 roupies.

les pousser ; en quelques minutes les wagonnets seraient conduits aux plates-formes d'embarquement. Le coût prévu est de 2 caches par balle au lieu des 5 caches que l'opération analogue coûte actuellement. D'où, au total, une économie de 6 caches par balle.

Mais sur quelles arachides portera cette économie? Sur celles produites sur les territoires avoisinant Pondichéry, incontestablement ; mais non sur celles du territoire de Cuddalore et qu'on prétend attirer ; en effet, n'oublions pas que celles-ci auront à payer pour venir de Cuddalore à Pondichéry un surcroît de 5 caches par balle (frais de chemin de fer à raison de 6 a. 6 c. par tonne) + 0 c. 4 par balle (frais de transbordement à Cuddalore moyennant 6 caches par tonne), soit 5 c. 4 par balle. En réalité, donc, les arachides venues de Cuddalore ne bénéficieraient que de 0 c. 6 par balle ; je sais qu'en matière commerciale il n'y a pas de petites économies, mais vraiment c'est peu ; et je doute que l'attrait de ce gain minime précipite à Pondichéry chaque année 30,000 tonnes d'arachides. D'ailleurs, l'avantage serait-il énorme, je ne

doute pas que le gouvernement anglais ne prenne aussitôt toutes les mesures nécessaires pour empêcher un exode qui lui serait préjudiciable. Et certainement, étant donné que tout le commerce hindou est à la merci du gouvernement anglais par l'intermédiaire des chemins de fer dont il fixe les tarifs, Pondichéry, modeste et impuissante enclave, n'aurait pas à espérer pouvoir lutter.

Toutes les améliorations projetées pourraient être bonnes si le gouvernement anglais devait gentiment et sans protester laisser enlever le commerce de ses ports. Nous savons fort bien que le gouvernement anglais est trop avisé pour béatement nous regarder faire ; il suffit de considérer avec quel empressement et quel à-propos il a établi Negapatam près de Karikal, Calicut et Tellicherry près de Mahé, Cocanada près de Yanaon.

Un des riches commerçants d'arachides de Pondichéry disait récemment : « Le chemin de fer Cuddalore-Pondichéry me sera extrêmement utile : non que j'aie l'intention de faire venir à Pondichéry les arachides que j'embarque ailleurs, mais je pourrai désormais

aller très commodément surveiller ma succursale de Porto-Novo. » Dans ces conditions, tout étant examiné avec impartialité, je crois pouvoir déclarer qu'exécuter les travaux projetés serait de la pure folie. Pondichéry devrait se convaincre qu'elle n'exportera jamais que les productions des territoires qui l'avoisinent immédiatement ; qu'elle se contente de cette exportation limitée, mais sûre : c'est la sagesse. Vouloir davantage serait la ruine.

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

DANS L'INDE FRANÇAISE[1]

Différents journaux économiques et coloniaux se sont préoccupés de mon étude sur le commerce des arachides à Pondichéry lors de son insertion dans le Bulletin du comité de l'Asie française et de mes conclusions; la *Dépêche Coloniale*, notamment, admet à la suite de mes arguments, l'inutilité de la construction d'un chemin de fer entre Cuddalore et Pondichéry; mais elle dit : « Il ne résulte pas de là qu'il faille se croiser les bras et ne rien faire[2]. »

Je suis de l'avis de la *Dépêche Coloniale*; il faut faire quelque chose; d'ailleurs, en matière d'économie sociale, de quelque pays

1. Ce chapitre a paru en août 1905 dans le *Bulletin du Comité de l'Asie francaise.*
2. *Dépêche coloniale* du 18 juin 1905.

qu'il s'agisse, il y a toujours à faire et l'on n'est jamais autorisé à se croiser les bras.

Mais que faire ?

Au point de vue commercial, je crois qu'aucune amélioration n'est indispensable à Pondichéry ; car, d'une part, le port s'est toujours montré, jusqu'à présent, à la hauteur des services qu'on lui a demandés et d'autre part, je ne prévois pas qu'on soit jamais amené à lui en demander davantage ; je prévois cependant que l'exportation pondichérienne pourra augmenter si l'on sait engager les colons dans la direction industrielle que je montrerai tout à l'heure et qui me paraît la seule convenable. Mais l'exportation industrielle ne présente jamais le caractère d'urgence impérieuse que présente l'exportation agricole ; sauf exceptions qui n'existent d'ailleurs pas à Pondichéry, les produits agricoles demandent à être mis, aussitôt récoltés, entre les mains des consommateurs, tandis que l'exportation des produits industriels peut attendre ; de telle sorte que rien n'empêcherait les producteurs industriels, s'ils arrivaient à produire beaucoup, de régler leurs engagements pour

n'avoir point à expédier pendant l'époque d'embarquement des arachides. Une exportation industrielle considérable ne rendrait pas le port insuffisant, à la condition que les exportations fussent faites avec intelligence et discipline.

Il n'y aurait, dans ces conditions, à craindre un encombrement et une insuffisance du port que si l'exportation des arachides augmentait; or, il est raisonnable de penser que le trafic des arachides à Pondichéry ne sera jamais supérieur à ce qu'il a été dans les meilleures années. D'un côté, en effet, comme je l'ai amplement démontré, Pondichéry ne peut absolument pas prétendre détourner à son profit les trafics des ports anglais voisins et, d'un autre côté, les terrains qui alimentent, en arachides, le trafic pondichérien ne donneront jamais plus que ce qu'ils ont donné dans les années de meilleur rendement.

Aucune réforme de trafic ne paraît donc indispensable; on ne saurait contester, cependant, que l'allongement du wharf ou la construction de magasins généraux puisse rendre quelques services; mais je dis qu'on n'attend

point après les services que pourront rendre de telles améliorations, que ces améliorations seraient simplement des améliorations de luxe et que notre colonie a mieux à faire, pour l'instant, que du luxe. Qu'avant de s'empêtrer dans de nouvelles dettes, elle paie les anciennes, celles, par exemple, qu'elle a contractées vis-à-vis de la Compagnie du South Indian Railway pour le chemin de fer de Karikal à Peralam ; ou, si elle croit pouvoir aisément supporter de nouvelles charges, qu'elle entreprenne d'améliorer le port de Karikal qui se distingue autant par son mouvement de voyageurs et de riz que par sa désastreuse tendance à s'ensabler ; qu'elle entreprenne de donner de l'eau potable aux populations de Chandernagor qui n'ont pour boire que l'eau boueuse et infectée de l'Ougli ; qu'elle améliore les routes qui sont toutes extraordinairement défoncées et quelquefois impraticables, qu'elle consacre à leur empierrement, non pas des morceaux de briques, mais du granit qui abonde dans le pays ; qu'elle offre aux Hindous des hôpitaux convenables et non des granges dont les parias

veulent à peine ; qu'elle vienne en aide aux femmes enceintes ; qu'elle organise une *Goutte de lait* pour les malheureux petits dont les mères ont les seins vides ; qu'elle répande l'enseignement primaire.

Voilà des améliorations indispensables et qu'il faudrait entreprendre ; elles seront entreprises seulement quand l'administration sera *économique* et non *politique*, quand elle s'accordera avec les pouvoirs locaux au lieu d'être presque constamment en conflits maladroits avec eux, et que toutes les énergies éparpillées seront groupées et consacreront sincèrement leurs efforts au bien du peuple.



Le territoire de Pondichéry, qui est de beaucoup le plus vaste de nos territoires hindous, ne mesure que 29,145 hectares dont 9,000 environ — occupés par la ville noire et la ville blanche de Pondichéry, par quatre communes, huit cours d'eau, des routes, etc. — sont distraits de l'agriculture ; 20,000 hectares sont cultivés ; autrefois, sur ces 20,000

hectares, 1,000 étaient plantés en indigofères lesquels donnaient annuellement plus de 37,000 kilogrammes d'indigo et alimentaient 92 indigoteries et 121 teintureries. L'application industrielle des teintures à la fuschine a durement frappé cette culture et les industries connexes ; actuellement, les plants d'indigofères et les teintureries sont en petit nombre; seules sont teintes les pièces de cotonnades destinées à la Côte occidentale d'Afrique et dont nous reparlerons.

Aujourd'hui, on cultive surtout les bananiers, pour leurs fruits: les ricins, pour l'huile d'éclairage et d'alimentation ; le riz ; les palmiers, pour leur sève; les cocotiers, pour leur sève et pour leurs fruits et les arachides.

Les palmiers cultivés appartiennent à l'espèce du *borassus flabelliformis ;* leur exploitation dure trois mois par an; par une incision faite au sommet du tronc, on laisse écouler le suc ou *padany;* ce suc évaporé donne le *jagre de palmier* qui est du sucre presque pur et dont les indigènes sont très friands ; fermenté, il donne l'*arack* qui est un alcool.

Les cocotiers sont cultivés sur 1,000 hec-

tares du territoire de Pondichéry; le cocotier, à partir de l'âge de cinq ans et pendant soixante-quinze ans environ, donne chaque mois un pédoncule floral ou spadix; si le cocotier est cultivé pour les noix, on laisse le spadix donner ses fruits; chaque arbre donne environ 80 cocos par an; chaque fruit fournit, en moyenne, 625 grammes d'enveloppe fibreuse, dont on tire la bourre de coco — laquelle sert à faire des tapis, ou bien, préparée et teinte en noir, constitue un crin végétal; 141 grammes de coque ligneuse qui est utilisée comme combustible; 424 grammes d'amande fraîche et 250 grammes d'eau ou de lait de coco; l'amande contient 1 0/0 de sucre et le lait 1,5 0/0; le lait est utilisé dans les préparations culinaires par les indigènes. L'amande est consommée crue ou bien séchée pour l'extraction de l'huile; sèche, elle s'appelle *copra;* elle contient 65 0/0 d'huile; les indigènes la broient avec une petite quantité de sable dans des moulins en bois qu'actionnent des bœufs; le sable rend le broiement plus intime et fait rendre à l'amande presque toute l'huile qu'elle contient, mais il souille le

tourteau et en diminue la valeur; l'huile est utilisée pour les besoins locaux en huile à manger ou à brûler; le résidu ou tourteau pèse 35 0/0 du copra et sert d'engrais ou de nourriture pour les bestiaux.

L'exploitation des cocotiers pour la sève rapporte au propriétaire deux fois plus que l'exploitation pour les fruits; au début de chaque floraison, on fait une ligature à la base du spadix et, par une incision faite dans ce spadix, la sève s'écoule dans des panelles convenablement placées; si la sève est recueillie pour être livrée telle quelle aux indigènes qui l'utilisent comme boisson au lieu et place de vin, la panelle est intérieurement enduite de chaux, afin que le liquide ne fermente pas; la sève ainsi recueillie s'appelle *callou*; elle contient 15 0/0 de sucre.

Le callou évaporé donne du sucre qu'on appelle *jagre de cocotier* et qui est consommé en nature par les indigènes.

Le callou mis en fermentation donne l'*arack* du cocotier; cette fermentation dure vingt heures, au bout desquelles commence la fermentation acétique qui transforme le callou

en *callou cady* (vinaigre de callou). Pour empêcher la production de vinaigre, on arrête la fermentation en mettant dans le callou en travail de l'écorce de *velvetum patté* (acacia leucophloea). Dix litres de callou distillé donnent 75 centilitres d'alcool à 90° ; un cocotier, fournissant 260 litres de callou par an, donne chaque année 20 litres d'alcool à 90°.

La colonie frappe d'un impôt de 40 centimes par an tout palmier livré à l'exploitation du padany et de 3 fr. 25 à 5 francs par an chaque cocotier livré à l'exploitation du callou ; les droits sur les palmiers rapportent assez peu ; ceux sur les cocotiers rapportent, par an, 19,000 francs environ. En outre, « la colonie est propriétaire du matériel de distillation des alcools indigènes ; elle a le monopole de cette distillation qu'elle fait effectuer par un fermier à qui elle achète l'alcool à un prix déterminé ; elle livre enfin ses produits à la consommation par l'intermédiaire de débitants choisis par elle, et à qui elle impose un prix de vente et une redevance. Par surcroît, elle est importatrice d'arack étranger, dit de

Colombo. Aucun autre alcool, fût-il français, ne peut être débité dans la colonie[1]. Cette organisation rapporte à la colonie plus de 500,000 francs par an, soit le quart des recettes totales. »

La distillerie installée à Ariancoupom, près Pondichéry, est dans un état déplorable ; elle est tenue de fournir à la consommation de l'alcool à 47° convenablement rectifié ; or, elle distille et rectifie mal ; nous n'en sommes heureusement plus au temps où les alambics de cuivre de cette distillerie, au contact de l'acide acétique de l'alcool mal préparé, débitait, en même temps que l'arack, de l'acétate de cuivre qui passait dans l'estomac des consommateurs ; mais l'alcool fourni est de mauvaise qualité. Il serait convenable que la colonie, qui s'arroge le monopole d'alcooliser les indigènes, comme s'il s'agissait d'un droit sublime, les alcoolisât proprement, sans ajouter au poison éthylique des toxiques accessoires.

1. Extrait du discours du gouverneur des Etablissements français dans l'Inde à l'ouverture de la session ordinaire du Conseil général, le 31 octobre 1904.

Le riz cultivé sur le territoire pondichérien est consommé sur place.

Les terrains consacrés à la culture des arachides sont peu nombreux et peu importants; les arachides qu'exporte Pondichéry viennent donc, à peu près exclusivement, du territoire anglais. En considérant le graphique des exportations d'arachides pendant ces dernières années[1] (lequel est le reflet tellement exact des productions successives qu'il pourrait être présenté comme le graphique de ces productions), on constate que, depuis 1902, la production est en diminution croissante. Il y a là un péril en perspective, peut-être parce que la graine s'épuise à nouveau, et, si l'on n'avise pas, la production tombera sans doute bientôt à néant, comme en 1897. Il faudrait aviser promptement ; faire des essais comparés de culture au jardin colonial de Pondichéry qui coûte à la colonie 12.000 francs par an, et qui ne sert à rien autre qu'à entretenir des plantes vertes, à l'usage des fonctionnaires qui donnent des soirées; il faudrait

1. Voir page 305.

qu'à la tête de ce jardin colonial il y eût un homme plein, non pas seulement de bonne volonté, mais d'intelligence et d'initiative ; il faudrait surtout que le président de la Chambre d'agriculture ne fût pas un industriel ; et que ce jardin colonial, sous une direction éclairée et sous l'impulsion d'un président de Chambre compétent, fît des essais comparatifs de graines et d'amendements, déterminât les conditions d'un rendement maximum et prolongé et constituât des champs modèles pour l'instruction des agriculteurs. Les agriculteurs du territoire anglais, qui sont au courant de ce qui se passe sur notre territoire, ne manqueraient pas de profiter de nos découvertes, comme ils ont profité en 1897 de l'hypothèse que nous avions émise de l'épuisement des graines d'arachides, et, en sauvant leur production, sauveraient notre commerce.

Les champs sont, d'une façon générale, la propriété de petits agriculteurs qui vivent toute l'année sur leur récolte passée. Leur sort est misérable, parce que leurs récoltes sont, d'un an à l'autre, très inégales et que

leurs charges sont lourdes : ils ont à entretenir une famille toujours nombreuse, sont obligés d'être propriétaires de bœufs qui sont leurs auxiliaires aux travaux des champs et sont grevés d'impôts; ils ont notamment, à payer, comme impôt foncier, 25 0/0 du produit du sol, ce qui est énorme. Au sujet des impôts, il est triste de constater que l'administration manque souvent d'indulgence dans leur recouvrement ; il convient de remarquer, par exemple, que les trésoriers-payeurs, qui, outre leurs appointements, ont de fortes remises sur les sommes qu'ils font rentrer, ont un intérêt personnel à ce que les contribuables soient pressurés; plus le contribuable paie, plus le trésorier touche, et ce système de recouvrement, qui a l'avantage de faire coïncider l'intérêt du fonctionnaire et celui du budget, et de l'inciter à s'occuper de son travail, a souvent l'inconvénient de rendre le trésorier âpre et implacable. Des employés subalternes du Trésor ont été frappés disciplinairement pour s'être montrés pitoyables et avoir accordé des délais ; et il arrive fréquemment que les malheureux agriculteurs, qui triment pour

tirer quelques richesses de leur terre capricieuse, voient leur récolte de l'avenir saisie par le Trésor. Il y a là une situation extrêmement intéressante et qui me fournit un argument de plus à ce que je disais précédemment : qu'un pays n'a pas le droit de faire des dépenses de luxe, quand il existe dans ce pays des nécessités.

La classe agricole est intéressante à un autre point de vue ; guettée par le Trésor, elle l'est encore bien davantage par les *chettys ;* les chettys sont les capitalistes indigènes ; ils sont banquiers et usuriers ; dès qu'un agriculteur est dans le besoin, que la récolte ait été perdue et qu'il n'y ait pas de quoi acheter de nouvelles semences, ou qu'un bœuf soit mort et qu'il faille en acheter un autre, le chetty entre en scène, fait ses offres de service, conclut l'affaire et exige des intérêts d'au mois 150 0/0 par an : 150 0/0 ! ce n'est pas une faute d'impression : 150 0/0, voilà le taux ordinaire. Et pour peu qu'un petit agriculteur ait eu à emprunter 50 francs dans ces conditions, avec les intérêts qui courent et les impôts à payer, c'est l'enlizement irrémédiable. Alors,

le chetty s'impatiente et fait vendre la terre.

Il est absolument indispensable que le petit agriculteur soit protégé ; des ouvertures très discrètes ont été faites à la banque de l'Indo-Chine pour qu'elle consente des prêts sur récoltes aux petits agriculteurs, comme elle l'a fait en Cochinchine et au Tonkin : la banque fournirait de l'argent à l'administration au taux de 4 0/0 ; celle-ci prêterait aux agriculteurs, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, l'argent fourni par la banque, en demandant aux agriculteurs 6 0/0 ; sur les 6 0/0, elle donnerait 4 0/0 à la banque et garderait 2 0/0 pour se couvrir de ses risques et des frais d'organisation. La banque, qui a coutume de gagner de 7 à 11 0/0 sur ses opérations ordinaires, a jugé peu intéressante une combinaison qui devait lui rapporter si peu et a repoussé l'occasion qu'on lui offrait de rendre à la colonie un signalé service. Voilà qui souligne ce que je disais précédemment que la banque d'Indo-Chine se détache de plus en plus de nos possessions hindoues et guette le moment opportun d'en retirer sa succursale.

D'ailleurs, la banque n'est pas nécessaire pour l'installation de prêts agricoles; il est à Pondichéry de l'argent que les possesseurs sont disposés à mettre à la disposition de l'administration, je veux parler de la caisse des *macouas*, ou bateliers du port; cette caisse contient actuellement près de 170,000 fr. en titres de rente à 3 0/0; les macouas prêteraient leur argent à l'administration au taux de 4 0/0; celle-ci prêterait sous sa surveillance et sa responsabilité, au taux de 6 0/0; donnerait 4 0/0 aux macouas, et garderait 2 0/0 pour ses frais de gestion et ses risques. Il y a certainement un terrain d'entente avec les macouas, qui n'ont pas les appétits gloutons des banquiers : ils ne gagnent par leurs titres de rente que du 3 0/0; ils seront contents dès que, sans risque, ils gagneront un peu plus; je parle de 4 0/0 pour donner corps au projet; mais ils seraient sans doute satisfaits avec du 3,5 0/0; l'administration pourrait peut-être, alors, prêter à meilleur compte aux agriculteurs, à moins qu'au contraire elle pense devoir retenir plus de 2 0/0 pour couvrir ses risques et ses frais de gestion; c'est là

une question de mise au point qui n'atteint pas le principe.

En tout cas, à défaut de cette organisation, ou en même temps qu'elle, il serait urgent de protéger le petit agriculteur contre les agressions des chettys en rendant leurs terres insaisissables ; il faudrait instituer pour les agriculteurs hindous, dont la race laborieuse mérite d'être conservée et encouragée, des « *homestead* », comme cela a été fait avec le plus grand succès en Amérique; il ne serait pas banal qu'une colonie devançât la métropole dans la voie des améliorations économiques. Le *homestead* ou *bien de famille*, est considéré comme l'asile inviolable de la famille; les créanciers ne peuvent s'en emparer, et le petit agriculteur n'est pas découragé dans ses efforts, parce qu'il est sûr qu'aux jours de famine il ne sera pas dépouillé de sa propriété et qu'il pourra, par un labeur persévérant, faire revenir des jours heureux.

Ces mesures doivent être envisagées comme des mesures d'humanité; et il ne faudrait pas que la colonie en attendit aucun profit; les prêts agricoles ou la constitution des petites

propriétés en biens de famille n'auraient pas, comme dans les pays de grande étendue, le but plus ou moins déguisé de fixer à la terre ceux qui ont tendance à s'en écarter; le territoire cultivable de Pondichéry est trop petit pour qu'il manque jamais de bras ; mais il serait plus moral que la terre au lieu d'enrichir les chettys, donnât quelque aisance à de malheureux travailleurs que leur âpre existence rend intéressants.



Pour cette raison que Pondichéry est un territoire insignifiant, l'avenir agricole de ce territoire est nul; il n'en va pas de même de son avenir industriel. *A priori*, l'avenir d'un pays très petit, trop petit pour être exploité agricolement, et où la main-d'œuvre est à vil prix, a un avenir industriel; le tout est de discerner l'industrie qui lui convient.

Autrefois, les huileries étaient florissantes; Pondichéry exportait une énorme quantité d'huile en Birmanie; mais des tarifs douaniers ont protégé la Birmanie contre nos

produits et les huileries ont complètement périclité.

Actuellement[1], l'industrie principale est celle des filatures de coton; le coton que l'on y travaille est soit le coton de Tuticorin qui est blanc, soit plutôt le coton de Cocanada qui est rouge; on transforme surtout ce coton en pièces d'étoffes de 15 mètres, pesant 1 kil. 500 et qui, teintes à l'indigo, sont exportées à la côte occidentale d'Afrique, où elles servent de monnaie sous le nom de *guinées*. Les peuplades de la côte d'Afrique n'acceptent que les pièces teintes dans l'Inde,

1. Je ne m'occuperai que des industries capables d'exporter; je passerai donc complètement sous silence les multiples industries familiales qui ne font que pourvoir aux stricts besoins des indigènes (carrosserie, menuiserie, etc., etc.).

De même je ne crois pas devoir m'occuper des industries d'art : orfèvrerie et sculpture en plein bois; leur caractère est extrêmement original, mais si particulier et d'une telle monotonie qu'une production étendue ne trouverait pas à s'écouler; l'esprit de tradition des castes, qui rend des services par certains côtés, est néfaste au point de vue artistique; il a fixé définitivement un art hindou toujours le même et sans espoir de rénovation; l'art d'aujourd'hui est l'art d'il y a mille ans. C'est pourquoi l'amour de l'antique aux Indes est du pur snobisme; dans ce pays il n'y a pas d'antique, il n'y a que du vieux.

parce que la teinture dont les Hindous ont le secret tient mieux que toute autre; ils la reconnaissent à son odeur, qui est caractéristique, et n'acceptent que les pièces en coton rouge qui retient mieux la teinture [1].

Cette exigence des populations africaines a sauvé de la ruine complète les indigotiers hindous qui étaient autrefois une fortune pour le pays. Les filatures pondichériennes sont au nombre de quatre ayant respectivement 40,000, 17,000, 4,200 et 3,631 broches; la première, la filature Rodier, quoique inaugurée par un gouverneur français et portant le nom de ce gouverneur, est anglaise, les trois autres sont françaises; l'usine anglaise paraît assez prospère, les usines françaises ont une vitalité médiocre; deux au moins ne se maintiennent que grâce aux prêts que leur consent la banque d'Indo-Chine sur hypothèques, sur répondants solvables (effets es-

1. Les teinturiers hindous font passer les cotonnades à teindre par cinq bains successifs et contenant des proportions croissantes d'indigo; ensuite les pièces sont battues et séchées; il existe trois qualités de teinture qui coûtent respectivement 60, 80 et 90 roupies pour 100 pièces de 15 mètres.

comptés à deux signatures) ou sur quelque autre garantie sérieuse (commande importante par exemple) ; les effets sont renouvelés tous les trois mois à la condition que l'intérêt (7 à 11 0/0) soit payé, et parfois, quand un amortissement sérieux a suffisamment diminué la dette, ils sont prorogés de plusieurs années ; il est regrettable, en présence surtout de la concurrence anglaise qui est venue nous poursuivre jusque sur notre territoire, que les filateurs français ne se soient pas associés. Les frais généraux de trois usines sont trop considérables pour les petits bénéfices qu'elles peuvent procurer ; la main-d'œuvre est certes très bon marché, puisque l'ouvrier de ces filatures gagne, en moyenne, 8 sous par jour pour onze heures de travail et que les ouvriers les mieux payés atteignent seulement 20 ou 24 sous par jour ; mais le coton de Cocanada coûte relativement cher : 175 fr. le candi de 250 kilogrammes et donne des déchets relativement grands : 15 0/0 et souvent jusqu'à 30 0/0. En outre, et c'est là une des plus lourdes charges, le combustible manque : des essais de mélange de charbon gras d'Eu-

rope et de charbon maigre du nord de l'Inde[1] n'ont pas donné de bons résultats. Les usines françaises, trop pauvres, parce qu'isolées, sont obligées de brûler des galettes de bouse de vache mélangée avec du poussier de houille et de l'écorce de coco et surtout du filao[2]; il existe d'abondantes plantations de cet arbre sur les terrains sablonneux qui bordent la portion sud de la côte de Coromandel. Les filaos, quand les conditions climatériques sont bonnes, quand le sol sablonneux reçoit suffisamment d'eau, quand les chèvres ne les endommagent pas trop au début, peuvent être coupés entre cinq et huit ans d'âge. La tonne se vend, livrée en filature, de 4 à 5 roupies (6 fr. 50 à 8 francs) ; trois tonnes de bois vert de filao équivalent à une tonne de houille.

Le filao coupé ne repousse généralement pas; après la coupe des arbres, les souches sont arrachées et l'on fait de nouvelles plantations un an après l'époque de la coupe.

1. Il existe du côté de Ranecgunge, dans les hauts plateaux du Bengale, des mines de houille excessivement abondantes; elles s'exploitent en général à ciel ouvert ; le charbon en est maigre.

2. *Casuarina muricata*, ou bois de fer des Anglais.

L'usine Rodier seule peut se permettre de faire venir son charbon d'Angleterre, par cargaisons de milliers de tonnes. Faute d'entente, les filateurs français se laissent lentement ruiner par la filature anglaise : il se passe, au point de vue industriel, exactement ce qui se passe au point de vue commercial où, faute d'entente, les commerçants français se laissent lentement ruiner par les riches commerçants grecs, anglais ou suisses installés à Pondichéry.

Il faut prévoir, en outre, que les filatures auront, d'ici peu, des charges plus lourdes encore que celles d'aujourd'hui, car la situation des ouvriers est intolérable. Sans parler de la situation des adultes dont les salaires sont souvent trop petits pour l'énorme travail exigé, il convient d'appeler l'attention du gouvernement sur l'exploitation des enfants, laquelle ne connaît pas de bornes. On fait travailler dans ces filatures, dont la température atteint souvent jusqu'à 47 degrés, et dans lesquelles aucune disposition sanitaire n'est prise, ni pour aspirer les poussières, ni pour ventiler, des enfants de dix, neuf et même

huit ans, pendant onze heures, et on leur donne comme salaire quotidien de deux à trois sous. La Chambre de commerce, à laquelle quelques timides explications ont été demandées, pour savoir si la situation des ouvriers des filatures ne pourrait pas être améliorée, a répondu que tout relèvement des salaires, soit direct, par allocation supérieure à chacun, soit indirecte, par diminution des heures de travail ou renvoi des enfants, ruinerait toutes les usines ; elle a ajouté qu'en territoire anglais, les conditions de travail étaient exactement les mêmes que sur le nôtre, et qu'il ne convenait pas, pour des questions de sentimentalité, de mettre l'industrie pondichérienne en état d'infériorité.

Il importe de répondre à la Chambre de commerce que les usines du territoire anglais ont des charges humanitaires très précises : que, dans ces usines, le temps de travail des enfants est fixé d'après leur âge ; qu'au-dessous de douze ans, ils doivent aller à l'école un certain nombre d'heures par semaine, aux frais du patron ; que, d'autre part, les ouvriers sont payés à l'heure ; enfin, que tous les

établissements industriels sont sous la surveillance étroite d'inspecteurs du travail. Il faut bien se rendre compte, d'ailleurs, que les directeurs anglais de l'usine Rodier ne sont pas venus mettre leur usine sur notre territoire pour le plaisir de faire gagner nos populations, mais, précisément, pour échapper aux obligations anglaises et augmenter par là leurs bénéfices.

L'avenir de nos positions hindoues est incontestablement industriel, mais à la condition qu'on y développe des industries qui puissent se passer de combustible puisque le charbon manque. C'est pourquoi je crois devoir attirer l'attention sur une industrie nouvelle dans le pays et qui remplit toutes les conditions pour prospérer; je veux parler du tannage. Une tannerie végétale, qui est très convenablement installée et dont on peut attendre un bon rendement, existe à la porte de Pondichéry; cette tannerie traite, par mois, environ 30,000 peaux de chèvre ou de mouton et 2,000 peaux de bœuf; les peaux de chèvre ou de mouton sont rincées et mises dans deux bains de chaux, le premier d'une

durée de huit jours, le second de cinq jours; au sortir de ces bains elles sont piétinées et raclées; puis, elles passent dans trois bains d'écorce de *cassia auriculata*, le premier de six jours et les deux derniers de quatre jours; ensuite, elles séjournent un jour dans un bain de *terminalia belerica*, riche en acide gallique; enfin, elles sont huilées. Les peaux de bœuf suivent un traitement analogue, le temps des bains étant prolongé de la moitié des temps indiqués ci-dessus. On emploie quatre-vingt-quinze ouvriers, dont trente enfants; ils fournissent huit heures de travail seulement. Il faut remarquer, toutefois, que le travail est assez dur; il arrive, notamment, qu'à la suite du piétinage, les pieds des ouvriers saignent, mais les enfants ne piétinent pas. Les salaires sont très convenables pour le pays : les enfants gagnent huit sous par jour; les adultes ont un fixe de neuf sous par jour environ; pour ce salaire, ils sont tenus, chaque jour, de rincer 160 peaux, de mettre 160 peaux dans le premier bain de chaux, et 60 dans le second; de mettre 50 peaux dans le premier bain d'écorce, 100 dans le deuxième et 100

dans le troisième ; de mettre 100 peaux dans le bain d'acide gallique et de huiler 100 peaux. Pour les peaux manipulées en sus du nombre réglementaire, les ouvriers reçoivent une gratification proportionnelle, de sorte qu'un bon ouvrier peut gagner jusqu'à dix-sept sous par jour ; en outre, tous les déchets sont donnés aux ouvriers qui se servent de l'écorce épuisée comme combustible pour les besoins de leur ménage, et vendent les résidus des peaux (poils, rognures, etc.).

Les peaux de bœuf en bon état sont achetées de 8 à 10 francs en moyenne la pièce ; le plus souvent (7 fois sur 8), par suite de l'habitude qu'ont les indigènes de rayer leurs bœufs au thermocautère, pour les préserver des influences néfastes, elles ne sont payées que 6 à 7 francs ; le tannage dure quarante-cinq jours et coûte 1 fr. 66, tous frais compris. La peau, une fois tannée, pèse de 3 kil. 1/2 à 4 kilogrammes, et donne un bénéfice de 0 fr. 10 par kilogramme.

Les peaux de chèvre sont achetées 135 à 160 roupies les 100 peaux, soit, en moyenne, 148 roupies ; le tannage dure vingt jours et

coûte, tous frais compris, 22 roupies ; les peaux tannées reviennent donc à 170 roupies ou 272 francs ; elles sont revendues 8 fr. 50 à 9 fr. 50 le kilogramme, soit, en moyenne, 9 francs ; or, les 100 peaux tannées représentent, en moyenne, 35 kilogrammes ; elles sont donc vendues 315 francs et donnent un bénéfice moyen de 43 francs.

Les peaux de mouton sont achetées de 100 à 130 roupies les 100 peaux, soit, en moyenne, 115 roupies ; le tannage dure vingt jours et coûte, tous frais compris, 20 roupies ; les peaux tannées reviennent donc à 135 roupies ou 216 francs ; elles sont revendues de 7 fr. 50 à 8 fr. 50, soit, en moyenne, 8 francs ; or, les 100 peaux représentent, en moyenne, 25 kilogrammes ; elles sont donc vendues 200 francs et donnent un bénéfice moyen de 16 francs.

Depuis quelques mois, cette tannerie a entrepris d'expédier en Europe des peaux en saumure pour que ces peaux subissent en Europe le tannage au chrome, lequel ne souffre pas la médiocrité et demande une main-d'œuvre très compétente, qu'on ne saurait obtenir dans l'Inde ; ces peaux ne subissent à

Pondichéry que le rinçage, les bains de chaux, le piétinage et le raclage et sont enfermées dans la saumure ; le séjour prolongé dans la saumure ouvre les pores, ce qui est avantageux pour le tannage au chrome ; en effet, les peaux saumurées donnent par ce tannage un cuir plus épais, d'une imperméabilité plus grande, et d'un prix plus élevé que les peaux non saumurées. Pendant les six premiers mois de préparation en saumure, outre le débit ordinaire de son tannage végétal, la tannerie a expédié 30,000 peaux dans la saumure ; elle compte doubler d'ici peu ce chiffre d'exportation.

Les peaux préparées sur notre territoire hindou sont dégrevées d'une partie des droits d'entrée en France, à la condition qu'elles soient accompagnées d'un certificat émanant du gouvernement de Pondichéry et établissant que ces peaux sortent d'une colonie française ; c'est le *certificat d'origine*, dont le but est d'augmenter le bénéfice de nos colons producteurs. Or, l'Inde française, au lieu de faire payer aux colons ce certificat d'origine juste le prix du papier, en fait une source de

bénéfices qui l'aident à équilibrer son budget; c'est à tel point que l'article « certificats d'origine » figure dans les différents budgets de la colonie pour une recette de plus de 30,000 francs; le certificat est payé par les industriels 1 0/0 de la valeur des marchandises dont il certifie l'origine; si bien que les tanneurs perdent tout intérêt à s'en servir et ne s'en servent pas.

L'industrie du tannage végétal, parce qu'il ne demande aucune main-d'œuvre spéciale ni aucun combustible, me paraît être l'industrie d'avenir pour notre territoire hindou; il y aura toujours, à Pondichéry, des peaux à tanner tant qu'on en voudra; il conviendrait, je crois, que l'administration poussât les bonnes volontés dans cette voie.



FIN

TABLE DES MATIÈRES

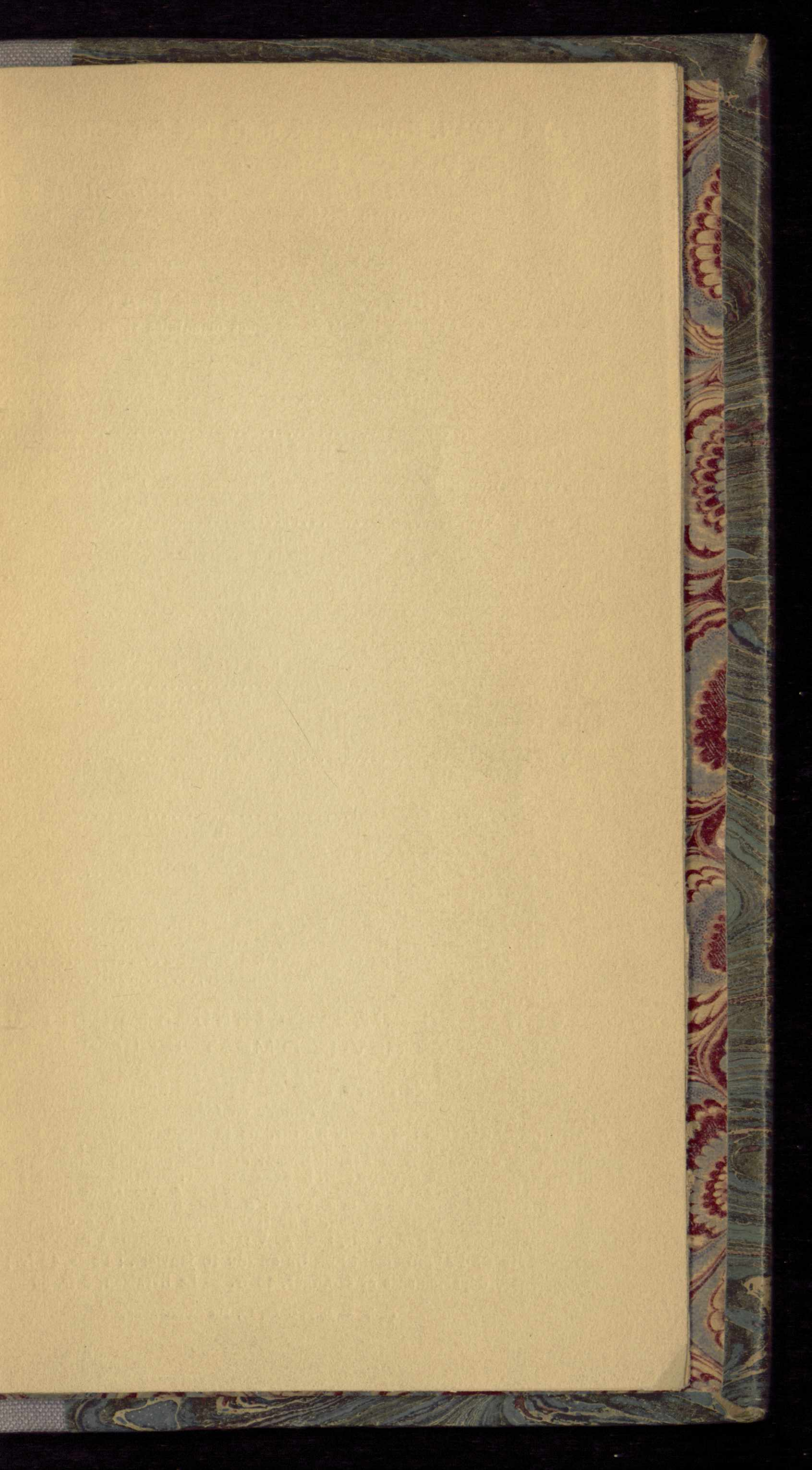
I

SERPENTS. HYGIÈNE. MÉDECINE, ETC.

II

APERÇUS ÉCONOMIQUES SUR L'INDE FRANÇAISE.

PARIS — IMPRIMERIES CERF
12, RUE SAINTE-ANNE, 12



Paris — Imp. Cerf, 12, rue Sainte-Anne.





